

# L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCHE-COMTÉ

Une publication des services éducatifs d'Archives de l'académie de Besançon et de différents services départementaux et municipaux d'archives de Franche-Comté



Illustration de couverture : Plan, élévation et coupe du haut-fourneau d'Autrey-lès-Gray, 1834.

*AD 70, 301 S 2*

# L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCHE-COMTÉ

Une publication des services éducatifs d'Archives de l'académie de Besançon et de différents services départementaux et municipaux d'archives de Franche-Comté

## **Ont contribué à cet ouvrage**

Les Archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Les Archives municipales de Belfort, Besançon, Dole, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude

## **Coordination de l'ouvrage**

Archives départementales de la Haute-Saône

Catherine Chapuis,  
Responsable de la médiation et des recherches

Didier Roux,  
Professeur d'histoire-géographie missionné pour le service éducatif

sous la direction de Romain Joulia,  
Conservateur du patrimoine  
Directeur des Archives départementales de la Haute-Saône

## **Conception graphique**

Service communication du Département de la Haute-Saône



## Préface

Depuis tout juste 70 ans, les services d'archives français ont noué de fructueuses relations avec l'Éducation nationale en permettant la mise en place de services éducatifs au sein même des institutions patrimoniales.

Si l'accueil des classes dans ces établissements singuliers reste la formule privilégiée pour en découvrir les richesses, la mise à disposition de ressources pédagogiques figure aussi au menu de l'offre des services éducatifs d'archives.

Depuis 2010, les archivistes francs-comtois se sont donc associés aux enseignants missionnés par le rectorat de Besançon pour approfondir cette collaboration singulière et profitable aux deux parties.

Avec ce septième numéro, la vivacité de cette initiative locale est à nouveau démontrée et offre au lecteur une publication de qualité aux formes et contenus renouvelés sur un thème fédérateur.

Le mérite en revient aux archivistes engagés dans l'aventure au côté des enseignants-relais des services d'archives de l'académie.

Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur investissement au service de l'histoire à partir de sources originales qu'ils ont su sélectionner et mettre en valeur tout en veillant à la nécessaire articulation avec les programmes en vigueur.

Ce volume souligne, s'il en était besoin, combien le recours aux sources d'archives éclaire et facilite l'apprentissage de la matière historique pour les plus jeunes.

Il ne reste qu'à souhaiter la poursuite de cette collaboration désormais « historique » grâce à des efforts et talents conjugués.

Bonne lecture !

Françoise CLAUS  
IA-IPR Histoire et Géographie  
Déléguée académique à l'action culturelle  
Académie de Besançon

Romain JOULIA  
Conservateur du patrimoine  
Directeur des Archives départementales  
de la Haute-Saône

## Introduction

Entre 1820 et 1830, la Franche-Comté connaît une proto-industrialisation assez tardive fondée essentiellement sur la force hydraulique et sur une main-d'œuvre rurale abondante et qualifiée. Les raisons du développement industriel de la Franche Comté dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont multiples : la présence de nombreux gisements métalliques exploités depuis le Moyen-Âge, d'importantes ressources forestières et la présence de nombreux cours d'eau. Aux alentours de 1800, la Franche-Comté se place déjà au premier rang des régions françaises pour sa production métallurgique stimulée par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Pourtant, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la métallurgie lourde est déjà en déclin. Elle tente pourtant de résister à la concurrence avec la création en 1854 de la Société des Hauts-fourneaux, fonderies et forges de Franche-Comté qui regroupe alors les usines du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le gisement de Ronchamp est activement exploité mais la houille qui remplace le bois comme indispensable combustible va elle aussi rapidement s'épuiser.

L'extraordinaire impulsion économique initiée sous le Second Empire va se manifester dans tous les secteurs de l'économie comtoise. Outre la métallurgie, d'autres secteurs traditionnels en Franche-Comté comme l'horlogerie ou la lunetterie dans le Jura sont en pleine expansion. La région restée jusque-là un peu en marge de la révolution industrielle subit des transformations radicales. A partir des années 1850, les trois départements comtois connaissent une forte évolution démographique passant de 795 956 habitants en 1801 à 954 447 en 1851. L'exode rural se fait alors sentir d'abord vers les agglomérations de la province mais de plus en plus aussi en dehors de la région. Les villes comtoises souvent peu importantes ne sont pas en mesure de fournir du travail à tous les habitants et la Haute-Saône, département le plus peuplé mais aussi le plus pauvre de la province, est le plus touché par cette dépopulation.

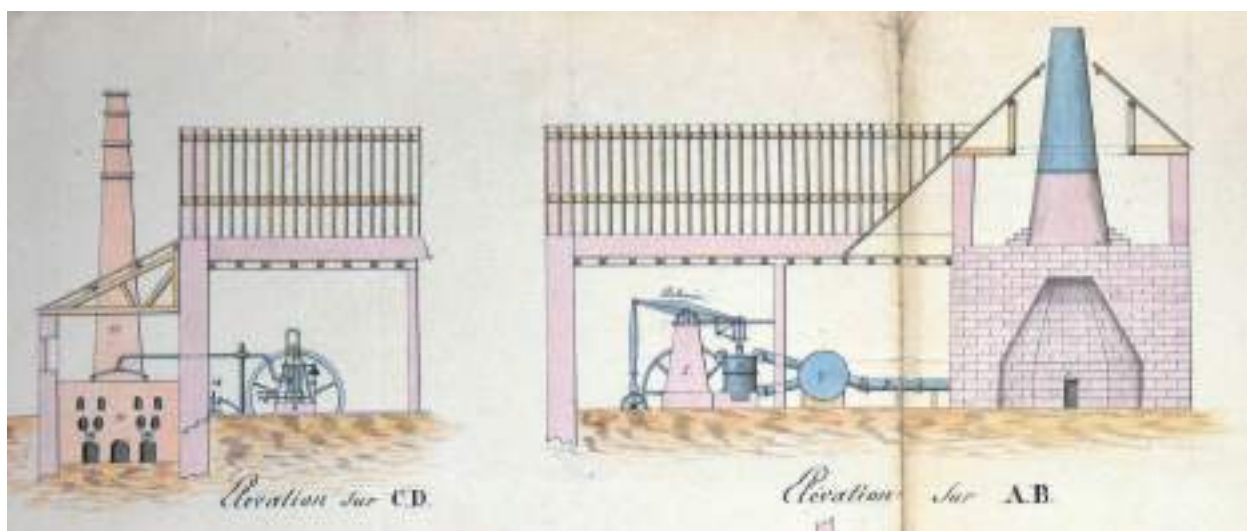
Cette industrialisation même timide provoque d'importantes mutations dans la société comtoise encore fortement marquée par l'Ancien Régime. L'artisan est encore le plus souvent un paysan qui trouve dans une activité industrielle ponctuelle et à domicile un apport de salaire non négligeable. Ce sont des commerçants qui distribuent la matière première et qui viennent ensuite collecter la production. Cependant, la misère ouvrière est bien présente en Franche-Comté. Le syndicalisme, même s'il apparaît comme marginal par rapport à d'autres régions françaises, se développe et ceci malgré le paternalisme très marqué des grands industriels comtois comme Peugeot ou Japy dans le pays de Montbéliard qui veillent sans partage au bien-être de leurs ouvriers de diverses manières. Les grèves se déclenchent à plusieurs reprises comme en 1899 dans l'industrie mécanique du pays de Montbéliard ou encore à Besançon entre 1902 et 1908 où 1 200 ouvriers des soieries des Près de Vaux conduisent une grève pendant 62 jours. En réalité, la dispersion des entreprises sur le territoire, l'absence de grandes agglomérations et l'action sociale active des grands patrons expliquent en partie la faiblesse des mouvements revendicatifs ouvriers en Franche-Comté.

Ce dossier très riche est le fruit de la collaboration entre les services d'archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort auxquels se sont associés les services d'archives municipales de Belfort, Besançon, Dole, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude. Cette collaboration fructueuse nous a conduits à présenter ce regard local sur les considérables transformations économiques et sociales liées à l'industrialisation en Franche-Comté. Loin d'être exhaustif, ce travail offre une sélection de documents significatifs de la période regroupés dans sept grands thèmes susceptibles de guider les enseignants dans la recherche de documents pour la construction de leurs séquences depuis les transformations de la production jusqu'aux limites. En plus de nos numéros précédents, des sujets d'étude introductifs pour chaque thème ont été réalisés par les enseignants-relais des services d'archives afin d'offrir quelques pistes pédagogiques pour aborder le thème de l'Âge industriel au collège et au lycée. Il est aussi possible pour les enseignants de cycle 3 d'adapter ces ressources avec des élèves plus jeunes. La richesse et la précision des sources présentées permettent des cheminements variés. Nous souhaitons ainsi que les élèves guidés par leurs professeurs y trouvent la matière de travaux riches et passionnants et abordent ainsi l'histoire autrement.

Didier ROUX

Professeur d'histoire-géographie  
missionné pour le service éducatif  
aux Archives départementales de la Haute-Saône

AD 70, 30152



## Sommaire

<b>Préface</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1- Une nouvelle organisation de la production</b>	<b>12</b>
<b>Sujet d'étude n°1</b>	<b>13</b>
<b>1.1 La révolution du machinisme</b>	<b>16</b>
1. Installation d'une machine à vapeur à Gouhenans, 1859	16
2. Atelier des grandes dynamos de la SACM, 1911	17
<b>1.2 De l'atelier à l'usine</b>	<b>18</b>
3. Usine électrifiée au village de Cinquétral, vers 1910 (cliché J. E. Mandrillon)	18
4. Parc aux fontes des Établissements Millot de Gray, vers 1910	19
5. Intérieur de l'usine Peugeot-Sochaux (forge), 1930	20
6. École d'apprentissage Alsthom à Belfort, 1946	21
<b>1.3 Une révolution scientifique et technique</b>	<b>22</b>
7. Produits industriels du Doubs à l'Exposition universelle de Paris, 1867	22
8. Intérieur de la distillerie Pernod de Pontarlier, 1910	23
9. Châssis de voiture Zedel, 1910	24
10. Publicité pour une cuisinière Baudin, 1933	25
<b>Chapitre 2 - Des paysages métamorphosés</b>	<b>26</b>
<b>Sujet d'étude n°2.1</b>	<b>27</b>
<b>2.1 Une urbanisation galopante</b>	<b>30</b>
11. Plan de Dole dit Berger-Budin, 1874	30
12. Plan de Belfort, 1889	31
13. Plan d'urbanisme de Belfort : le quartier neuf, 1900	32
<b>Sujet d'étude n°2.2</b>	<b>35</b>
<b>2.2 La naissance d'un bâti industriel</b>	<b>38</b>
14. Usine de tréfilerie à Lods sur la Loue, 1852	38
15. Les usines Roux à Montbéliard, seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	39
16. Gravure de l'usine de Seveux, fin du XIX <sup>e</sup> siècle	40
17. Usine Édouard Pernod de Pontarlier, vers 1900-1915	41
18. Implantation des usines alsaciennes à Belfort, 1913	42
19. Plan du site de l'usine des Prés à Beaucourt, société Japy, 1919	43
20. Les aciéries de Champagnole, années 1920	44
21. Bonneterie Achtnich de Belfort, vers 1930	45
22. Plan de la cité ouvrière de l'usine Solvay de Tavaux, 1946	46
23. Usine Graf de Dole, 1947	47
24. Photographie promotionnelle du hall de montage des locomotives Alsthom à Belfort, 1953	48
<b>2.3 L'exploitation des ressources naturelles et ses limites</b>	<b>50</b>
25. Création de hauts-fourneaux à Rans, 1854	50
26. Coupe de la concession de Ronchamp, 1859	51
27. Contamination des eaux du Doubs par des usines, 1900	52
28. Usine électrique du Refrain, 1906	53



<b>Chapitre 3 - Les grandes dynasties industrielles</b>	<b>54</b>
<b>Sujet d'étude n°3</b>	<b>55</b>
<b>3.1 Un rôle économique et politique prépondérant</b>	<b>58</b>
29. Construction d'une maison pour le maître de forges à Baignes, début XIX <sup>e</sup> siècle	58
30. Rapport du sous-préfet sur la réussite d'un pharmacien de Saint-Claude, 1864	59
31. Affiche électorale, 1869	60
32. Buste d'Émile Peugeot à Valentigney, 1904	61
<b>3.2 Des affaires en famille</b>	<b>62</b>
33. Contrat de mariage entre Juvénal Viellard et Laure Migeon, reçu par Maître Charles Keller, notaire à Belfort, 20 décembre 1835	62
34. Portrait de Jules Japy (1846-1917)	63
35. Conseil d'administration de la société LIP, 1930	64
36. Photographie de la salle du conseil d'administration Japy, à Beaucourt, 1949	65
<b>Chapitre 4 - La naissance du prolétariat</b>	<b>66</b>
<b>Sujet d'étude n°4.1</b>	<b>67</b>
<b>4.1 Le travail des femmes et des enfants</b>	<b>70</b>
37. Accident du travail d'un enfant à la tuilerie de Passavant, 1873	70
38. Horaires hebdomadaires de travail d'enfants, filles mineures et femmes à Besançon, 1898	72
39. Procès-verbal concernant le travail des enfants dans une imprimerie de Belfort, 1899	73
40. Conférence pour des ouvrières à Pontarlier, 1919	74
<b>Sujet d'étude n°4.2</b>	<b>77</b>
<b>4.2 L'évolution des conditions de travail</b>	<b>80</b>
41. École municipale d'horlogerie à Morteau, 1836	80
42. Salaires par types d'ouvriers et d'industrie à Dole, 1877	81
43. Assurance des accidents du travail, 1898	82
44. Première loi sur les retraites, 1910	83
45. Aide médicale de l'entreprise Zedel de Pontarlier, 1911	84
<b>4.3 Le rôle des acteurs du monde du travail</b>	<b>86</b>
46. Entente entre les maîtres de forges de Fraisans et du Creusot, 1870	86
47. Propositions d'emploi de la mairie de Besançon pour lutter contre le chômage, 1884	87
48. Secrétariat ouvrier de Belfort, 1898	88
49. Aide aux grèves des typographes de Besançon, 1905	90
50. Affiche pour les élections au Conseil supérieur du Travail, 1909	91
51. La Fraternelle de Saint-Claude, 1913	92
52. Demande d'intervention dans un conflit social à Clerval, 1919	93
53. Livret de la Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de Belfort, 1922	94
54. Demande de subvention pour l'agrandissement des jardins ouvriers de Belfort, 1938	95

<b>Chapitre 5 - Les transports et les échanges</b>	<b>96</b>
<b>Sujet d'étude n°5</b>	<b>97</b>
<b>5.1 La révolution du chemin de fer</b>	<b>100</b>
55. Présentation d'une locomotive Decauville, XIX <sup>e</sup> siècle	100
56. Création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et Rans, 1854	101
57. Lettre du préfet de la Haute-Saône Hippolyte Dieu, 1852	102
58. Appel du comité de Saint-Claude en faveur du chemin de fer, 1852	103
59. Chemin de fer industriel de Belfort à Rouffach, 1861-1865	104
60. Accident de train en Haute-Saône, 1895	105
61. Gare de Salins, vers 1900	106
62. Premier passage du tramway à Vesoul, 1910	107
<b>5.2 La diversification des modes de transport</b>	<b>108</b>
63. Projet d'aménagement du port de Bourogne, 1832	108
64. Statistiques du roulage à Belfort, 1845	109
65. Taxation des industriels bisontins pour l'entretien des chemins, 1892	110
66. Desserte des usines de Besançon, 1950	111
<b>5.3 Les télécommunications</b>	<b>112</b>
67. Équipement du téléphone à Besançon, 1888	112
68. Tarifs du radio-télégraphe avec les colonies françaises, 1923	113
<b>Chapitre 6 - Les mutations des campagnes</b>	<b>114</b>
<b>Sujet d'étude n°6</b>	<b>115</b>
<b>6.1 L'exode rural</b>	<b>118</b>
69. Affiche électorale, 1877	118
70. Diplôme des comices agricoles de Vesoul, 1880	119
<b>6.2 Le recours à la main-d'œuvre étrangère</b>	<b>120</b>
71. Installation de l'usine suisse des Tricotages Mécaniques, 1891	120
72. État nominatif des ouvriers d'une fabrique d'horlogerie, [1892]	121
73. Décompte des étrangers de Pontarlier par nationalité, 1898	122
74. Article du <i>Jura socialiste</i> sur la main-d'œuvre immigrée, 1914	123
75. Recensement des ouvriers polonais dans le Territoire de Belfort, 1909	124
76. Parcours d'un Italien demandant à la nationalité française, 1928	125
<b>Chapitre 7 - La croissance et ses limites</b>	<b>128</b>
<b>Sujet d'étude n°7.1</b>	<b>129</b>
<b>Sujet d'étude n°7.2</b>	<b>133</b>
<b>7.1 Un moteur économique fragile</b>	<b>136</b>
77. Brevet de pendule, 1830	136
78. Bilan de situation des forges d'Audincourt, 1871	137
79. Propositions pour développer l'industrie horlogère, [1891-1892]	138
80. Tonneliers à Dole, 1916	139
81. Discours du sénateur Louis Viellard lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce de Belfort, 21 juin 1931	140

<b>7.2 Le chômage : un phénomène nouveau qui s'installe</b>	<b>142</b>
82. Appel du maire de Saint-Claude au sujet des manifestations ouvrières, 26 novembre 1831	142
83. Demande d'aide des chômeurs de Vieux-Charmont, 1862	143
84. L'exode sur Paris, 1899	144
85. Chantiers nationaux de lutte contre le chômage, 1941	145
<b>7.3 Le choc de la crise de 1929</b>	<b>146</b>
86. Une de <i>L'Œuvre sociale</i> sur la crise, 1931	146
87. Les effets de la « Grande dépression » dans le pays de Montbéliard, 1931	147
88. Appel de l'Union commerciale et industrielle de Saint-Claude au sujet des grèves et du chômage, 1932	148
89. Requête de l'Union départementale des Syndicats ouvriers, 1937	149

## **Sigles**

AD 25 : Archives départementales du Doubs

AD 39 : Archives départementales du Jura

AD 70 : Archives départementales de la Haute-Saône

AD 90 : Archives départementales du Territoire de Belfort

AM : Archives municipales suivi du nom de la commune concernée

Les références qui figurent avec les sigles des dépôts d'archives correspondent aux cotes des documents originaux conservés dans ces institutions.

# Chapitre 1

# UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA PRODUCTION



Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau à Vapeur  
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un Frottoir en bois et d'un cylindre en fonte  
moteur par une grande roue hydraulique qui ouvre la valve du long par un cylindre en fonte  
qui agit sur le balancier de la machine soufflante. Le tout est disposé dans un bâtiment  
en bois et Poléguet, situé de façade de l'usine à la gauche  
Le plan sur la Vue en perspective de l'usine de l'usine par le général de la  
ville de Douai, le 15 Décembre 1784. Beauvais

## Légende indicative.

- N°1. Haut Fourneau, (à l'air)
- 1. Colonne d'air qui se lève au feu.
- 2. Cylindre en fonte de l'usine soufflante.
- 3. Machine soufflante en bois et en fonte.
- 4. Colonne en fonte qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 5. Cylindre en fonte de 28 pouces de diamètre qui ouvre la valve du long par la roue.
- 6. Grande roue hydraulique de l'usine.
- 7. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 8. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 9. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 10. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 11. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 12. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 13. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 14. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.
- 15. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur le balancier de la machine soufflante.

## Problématique

Quels changements dans l'organisation de la production apparaissent avec le développement de l'industrialisation ?

## Contexte

Pour obtenir des améliorations significatives de la productivité, de nouveaux principes s'affirment dans l'organisation de la production. Si la division du travail était déjà mise en œuvre dans certains ateliers dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est poussée à l'extrême dans les années 1880 par un ingénieur américain, F. W. Taylor, dont les méthodes commencent à se diffuser dans les ateliers européens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail est divisé entre les différents acteurs, rationalisé, optimisé, les postes de travail eux-mêmes sont réaménagés. Sa principale application dans l'industrie est la création de chaînes de montage où des ouvriers peu qualifiés interviennent dans des tâches très spécifiques et répétitives.

## Documents

Document 1 : Article du journal *La Frontière* sur le taylorisme, 22 mars 1914

AD 90, 413A

**Beaucourt. — A propos du système Taylor**  
— On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt, dans la *Frontière* de dimanche dernier, la lettre que vous a adressée M. Debourgogne, à propos d'une prétendue conférence sur le système Taylor que j'aurais faite à la section beaucourtoise de la Ligue des Droits de l'Homme.

Sans vouloir, (en ce moment du moins), entamer une controverse avec votre correspondant occasionnel, je tiens à rectifier certaines allégations de M. Debourgogne, mal renseigné, m'accusant d'avoir déformé par des développements tendancieux le but de la méthode Taylor.

Saisi par la section d'Audincourt de la L. D. H. C. qui demandait à la section de Beaucourt de s'y associer, d'un vœu demandant au Comité Central de la Ligue, la mise à l'étude, avec l'impartialité et l'esprit de justice qui sont la règle et l'honneur de notre association, de cette question qui « ainsi que le fait remarquer lui-même mon honorable critique » a jeté l'alarme dans le personnel des ateliers, j'ai été amené à faire un exposé succinct du système Taylor.

Pour faire cet exposé, je me suis inspiré, non d'un article du *Malin*, comme il veut le croire (article que d'ailleurs j'ignore), mais de deux articles : l'un signé de M. A. Le Chatelier, professeur au Collège de France ; l'autre de M. Marc de Mons, paru dans la revue : *Le Succès* et préconisant cette méthode (1).

Puisque M. Debourgogne a jugé à propos de porter cette question devant les lecteurs de *La Frontière*, je me permets de vous demander l'hospitalité pour quelques extraits de l'article de Marc de Mons.

Auparavant je ferai remarquer que l'expression « machine humaine » est de Frédéric W. Taylor lui-même.

Auparavant je ferai remarquer que l'expression « machine humaine » est de Frédéric W. Taylor lui-même.

— « Les ingénieurs se sont attachés à réaliser des perfectionnements et des simplifications dans la machine-outil ; mais peu d'industriels, de commerçants ont songé, avant M. F.-W. Taylor, à appliquer des principes semblables à la « machine humaine », et à transformer, d'une façon méthodique, les pertes de temps préjudiciables à tous ; la maladresse, la flânerie ou le manque d'initiative, en vue d'obtenir des résultats meilleurs.

« C'est une véritable technique du travail qui doit venir à bout de ce problème. M. Taylor affirme que l'ouvrier et surtout le manoeuvre ne saurait avoir, dans une exploitation bien organisée « la responsabilité de faire son travail comme il l'entend et sans qu'il ait, en général, de conseil à recevoir de la direction », mais qu'au contraire « il a besoin de la coopération d'un homme plus habile que lui à découvrir les lois à les développer, et chargé de lui apprendre à travailler conformément à ces lois. »

« Nous avons maintenant qu'elle est la façon la plus simple de mettre en pratique la méthode Taylor et formulons en les règles principales selon l'avis et les recherches de son inventeur :

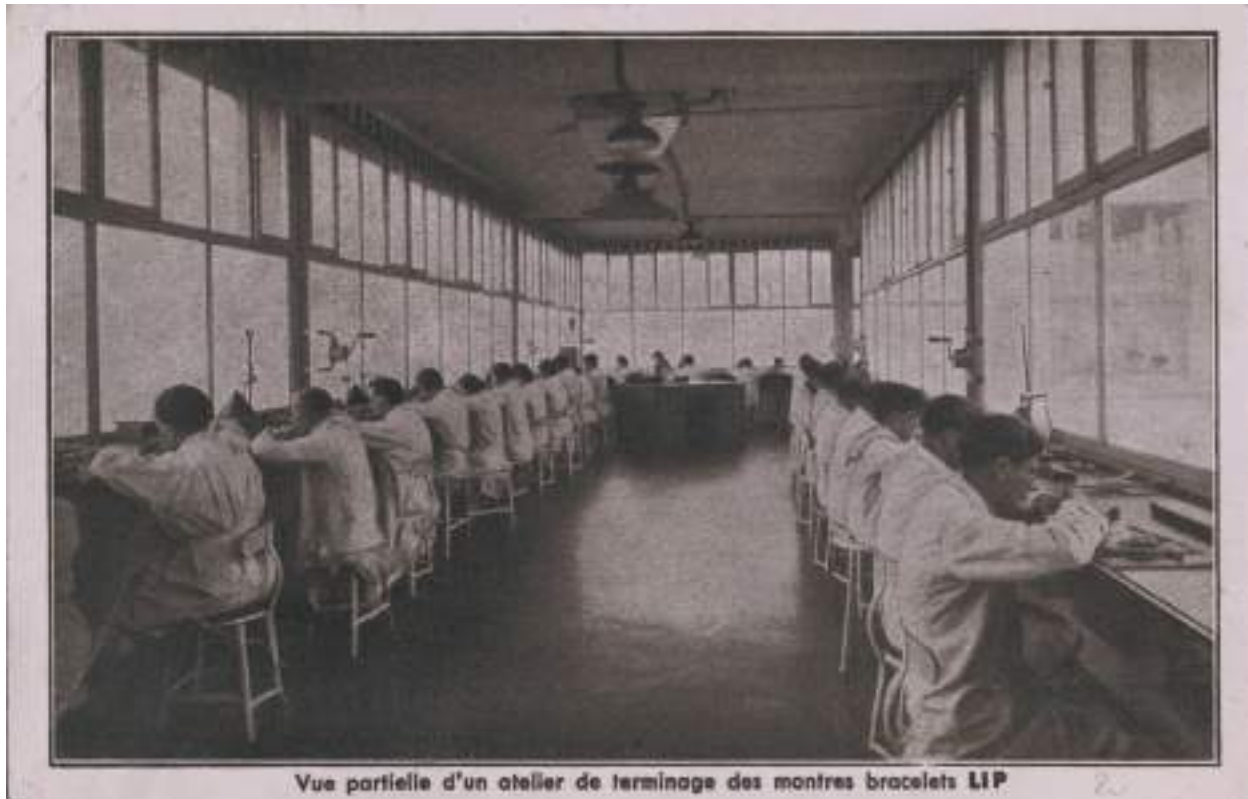
(1) *Le Succès*, revue internationale de Progrès et de Pratique des affaires, 29, Boulevard Poissonnière, Paris. — N° du 27 juillet 1912 et 1<sup>er</sup> février 1913.



# sujet d'étude

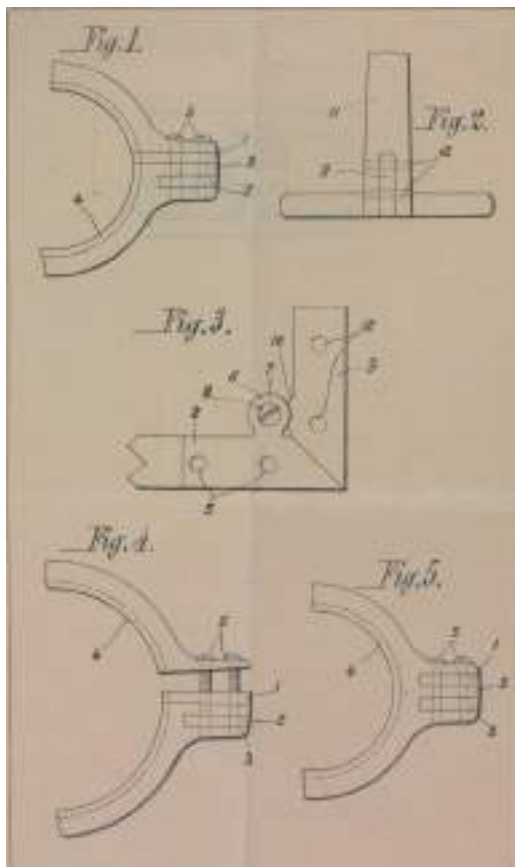
Document 2 : Carte postale d'un atelier de terminage de montres bracelets LIP, vers 1910

AM Besançon, CP-B-P19-0088



Document 3 : Brevet d'invention pour l'amélioration de montures de lunettes, 1925

AD 39, 30 J 27



Que ce soit pour une petite innovation technique ou une invention révolutionnaire, le dépôt auprès de l'État, des brevets d'invention dont l'origine remonte à 1791, attribue aux dépositaires un titre de propriété industrielle qui les protège juridiquement de la concurrence durant plusieurs années. Il s'agit d'enregistrer à l'aide de plans, de descriptions ou de formules, un nouveau produit ou un nouveau procédé industriel permettant d'améliorer la productivité et la rentabilité de l'entreprise. Souvent le fruit du travail d'artisans astucieux ou de petits entrepreneurs géniaux, ces brevets sont à l'origine et l'enjeu majeur de toutes les aventures industrielles.

## Questions

1/ (Document 1) *Quelle est l'origine de cette nouvelle organisation du travail ? Qui cherche à la mettre en place en Franche-comté ? Pour quelles raisons ?*

2/ (Document 1) *Qui semble y être opposé ? Pour quelles raisons ?*

3/ (Document 2) *Décrivez cet atelier. Quels indices permettent de supposer qu'il tend à mettre en œuvre les principes du taylorisme ?*

4/ (Document 3) *Quel rôle peut jouer l'innovation dans cette nouvelle organisation du travail ?*

## Expression écrite

Dans un court paragraphe, vous expliquerez en quoi consiste la nouvelle organisation du travail qui se met en place dans les ateliers avec le développement de l'industrialisation et vous en présenterez quelques aspects positifs et négatifs.

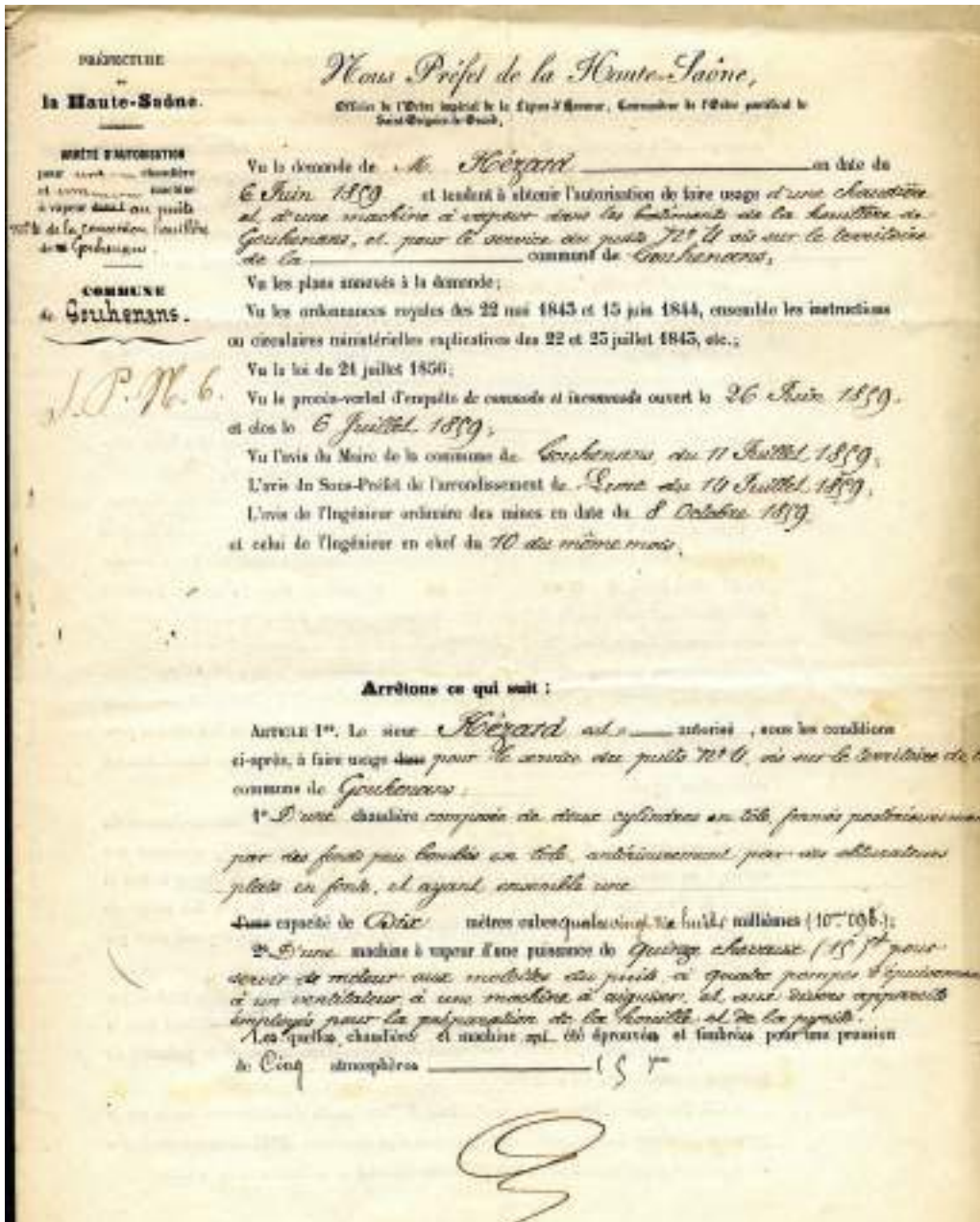
# Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production

## 1.1 La révolution du machinisme

### 1 Installation d'une machine à vapeur à Gouhenans, 1859

La saline de Gouhenans est mise en service en 1831. En 1843, la société Parmentier, Grillet et Compagnie obtient la concession d'une mine de sel gemme sur les communes de Gouhenans, Athesans, Villafans et Longevelle. Elle poursuit l'exploitation de la houille et entreprend la fabrication de produits chimiques. En 1857, l'autorisation est donnée par le préfet à M. Hézard, directeur des salines, houillères et fabrique de produits chimiques de Gouhenans d'établir une machine à vapeur d'une puissance de six chevaux pour servir de moteur aux deux pompes d'eau salée. En 1864, la saline fournit 102 000 quintaux de sel et en 1875, les usines emploient 242 hommes, 5 femmes et 30 enfants. L'exploitation houillère cesse définitivement en 1916 et la saline ferme ses portes juste après la Seconde Guerre mondiale.

AD 70, 271 E-dépôt 40





## 2 Atelier des grandes dynamos de la SACM, 1911

Cette photographie est extraite des albums réalisés par Ernest Mésière à la demande de la direction de la SACM (Société alsacienne de Constructions Mécaniques), implantée à Belfort depuis 1879, spécialisée dans la production de machines textiles, de locomotives et de matériel électrique. Les ouvriers élaborent des pièces à l'aide de machines-outils pour l'assemblage des dynamos ; celles-ci sont conçues pour un usage industriel ainsi que pour le fonctionnement des centrales électriques.

La SACM applique la parcellisation des tâches entre opérateurs, rejoignant les travaux théoriques de F. W. Taylor développés dans le cadre de l'organisation scientifique du travail.

AD 90, D 2206



Atelier des Grandes Dynamos — Tournage et visserie

# Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production

## 1.2 De l'atelier à l'usine

### Usine électrifiée au village de Cinquétral, vers 1910 (cliché J. E. Mandrillon)

L'usine de Cinquétral, dite « La Fabrique », a été construite en 1896 pour regrouper des artisans et ouvriers pratiquant l'activité traditionnelle du village : la tournerie de tuyaux de pipes en corne pour les industriels pipiers de Saint-Claude. Fonctionnant d'abord avec une machine à vapeur, elle est alimentée à partir de 1909 en électricité d'origine hydraulique par la société des Forces motrices de la Bienne et peut dès lors accueillir également des diamantaires.

L'électrification précoce du département du Jura a permis de maintenir en milieu rural un régime de pluriactivité agriculture et industrie auquel les habitants de la montagne étaient très attachés.

*AM Saint-Claude, 10 Fi 237*



# 4

## Parc aux fontes des Établissements Millot de Gray, vers 1910

La « fonderie de seconde fusion mue par machine à vapeur » est établie dès 1843. En 1856, Charles Millot établit à Gray une usine de matériel agricole approvisionnée en châssis de fonte par la fonderie d'Arc-lès-Gray. En 1893, la fonderie emploie alors 30 hommes et 3 enfants. Elle devient l'usine Millot frères à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

À cette époque, l'entreprise se lance avec succès dans la production de moteurs à essence. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle se hisse au 4<sup>e</sup> rang français pour la mécanique après Peugeot, Japy et Donge. Une voiture automobile est même réalisée à cette époque et commercialisée sous le label Millot.

Très vite, l'activité diminue sur le site d'Arc-lès-Gray trop exigu, au profit de l'usine de Gray qui sera dotée d'un nouvel atelier de fonderie en 1926. Après la Seconde Guerre mondiale, l'usine s'oriente vers la mécanique générale, la fonderie et la tôlerie. En 1981, le dernier cubilot s'arrête.

AD 70, 11 Fi279\_296



Anciens Etablissements MILLOT, à Gray. — Le Parc aux Fontes

## 5 Intérieur de l'usine Peugeot-Sochaux (forge), 1930

En 1912, la nouvelle usine des Automobiles et Cycles Peugeot, située dans la plaine entre Montbéliard et Sochaux, est inaugurée. A la fin des années 1920, le site est déjà restructuré pour prendre en compte une nouvelle organisation de la production, d'autant que tout le secteur automobile est regroupé sur ce site.

En 1930, la photographie de la forge de l'usine, bâtie en 1916-1917, révèle le gigantisme des ateliers pour assurer une production croissante de véhicules. Les ouvriers sont placés devant leur poste de travail où ils effectuent une tâche répétitive, consacrant ainsi les modèles économiques développés par Taylor et Ford.

*AM Montbéliard, 1 Fi 661/2*



# 6

## École d'apprentissage Alsthom à Belfort, 1946

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers employés à Belfort par la SACM sont majoritairement d'origine rurale, peu qualifiés. Cette situation est problématique pour l'entreprise dont la production ne cesse de s'accroître, tant en quantité qu'en technicité. En 1923, elle fonde sur son site une école d'apprentissage où près de 150 jeunes gens sont formés pendant 4 années dans des ateliers spécialisés (ajustage, tournage, fraisage, électricité, etc.). La main-d'œuvre ainsi formée est parfaitement rompue aux méthodes de production et à la culture de l'entreprise.

En 1947, l'école s'installe dans les anciennes usines Kœchlin sur près de 4 500 m<sup>2</sup>. Elle ferme ses portes en 1961 lors de l'ouverture du lycée technique d'État de Belfort.

AM Belfort, 7 Fi 440



# Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production

## 1.3 Une révolution scientifique et technique

### 7 Produits industriels du Doubs à l'Exposition universelle de Paris, 1867

Jusqu'aux années 1880, la métallurgie est le secteur industriel le plus représenté dans le pays de Montbéliard où se concentrent les trois-quarts des sites de production régionaux. Les principaux haut-fourneaux, installés à Audincourt et Pont-de-Roide, produisent de la gueuse de fonte. Ils sont la propriété de la Société des Forges d'Audincourt qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, compte quelques 1 500 salariés sur ses différents sites. Si initialement, la matière première est essentiellement d'origine locale ou régionale, son épuisement à partir de 1850 et le procédé de la transformation au bois, plus onéreux que celui à la coke, contribuent au déclin de l'activité dès les années 1860. Pour y remédier, la société diversifie ses approvisionnements mais surtout sa production, qu'elle décrit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867. En effet, sur le modèle du reste de la sidérurgie franc-comtoise, elle délaisse la métallurgie lourde et se spécialise dans des travaux de forgeage (laminage, tréfilage, emboutissage...) et de produits finis ou d'équipements industriels (chaudronnerie, cuisines roulantes, conditionnement d'air...) à forte valeur ajoutée qui sont au fondement des réussites futures de Peugeot ou d'Alsthom.

AD 25, M 2389

N° 4.

**Objets divers envoyés à l'Exposition Universelle de 1867.**

Quantité	DÉTAIL.	Poids K <sup>g</sup>
<b>FER.</b>		
<b>d'Audincourt.</b>		
	Angle à Mine (de Gendry), rouge, ponce, rondant arête en mine claire (110° à 112° en volume, c'est-à-dire que 10 à 12 mètres cubes de cette angle produisent 1 mètre cube de mine livrée.	
11.	à Mine (Gendry) ponce, rondant arête 17° à 19°	
11.	id. id. rouge, id. 17°	
	Fils blanc, rondant 1/2 ou 1/3 p. 0,0 au biseau	
11.	rouge id.	
11.	rouge à grain fin, rondant 1/2 ou 2/3 p. 0,0 au biseau	
11.	id. à gros grain, id.	
	Mise livrée et tassée, à gros grain, rondant 45 0/0 en fer, poids à 2000 le mètre cube.	
11.	livrée et tassée à gros grain, même poids et rondant que la précédente de la même usine. (Val de l'Arène)	
	Mise livrée de Segrain, rondant 42 p. 0/0 en fer, poids 9000 K <sup>g</sup> le mètre cube de la M <sup>e</sup> -Seine (Chapelle-St-Denis-près-4g).	
	Mise livrée de La Chapelle, rondant 10 0/0 en fer, poids 1020 K <sup>g</sup> le mètre cube de Chamont (Dombes).	
	Mise en route de Chaux-de-Fer, rondant 20 0/0 en fer, poids 1200 le mètre cube	
	Conditionnement de grains, bloc de Mine poids 200 Kilog.	
<b>FONTES ROUES ET MUELLÉS.</b>		
Fontes brutes.		
2	Casseres de fonte noire	44
1	id. Mante	20
	Tourne de fonte trempée	2
Fontes trempées en cylindres.		
1	Cylindre d'acier de 1,788 millimètres de table et 100 millimètres de diamètre	355
1	id. 1,888 id. 100 id.	192
1	id. avec cannelures	328
1	id. 0 <sup>m</sup> 100 millimètres de table et 100 millimètres de diam.	45
Fontes trempées en cylindres.		
1	Cylindre d'acier 0 <sup>m</sup> 30	400
1	id. Orléans 3 <sup>m</sup> 8	330
1	id. Seine 8 <sup>m</sup>	310

# 8

## Intérieur de la distillerie Pernod de Pontarlier, 1910

L'industrie de l'absinthe est l'activité principale qui emploie le plus d'ouvriers à Pontarlier au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est une filière complète qui comprend la culture de la plante, la distillation et la commercialisation. Près de 400 salariés travaillent dans les distilleries. Indirectement, cette activité emploie également des ouvriers pour la fabrication de caisses de transport, de tonneaux et de bonbonnes. Ce produit est exporté en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et jusqu'en Océanie.

Sa production passe de 450 litres en 1855 à 10 millions de litres en 1911 à la veille de son interdiction de fabrication qui stoppe cette production en 1915.

AM Pontarlier, 4 Z 181



## 9 Châssis de voiture Zedel, 1910

Proche de la frontière, bénéficiant d'un réseau ferré adapté, Pontarlier accueille les industriels suisses qui contournent ainsi les lois protectionnistes adoptées en 1892 et bénéficient d'une ouverture sur le marché français.

L'usine Zedel, installée en Suisse depuis 1896, s'implante en 1905 à Pontarlier pour continuer de développer sa fabrication de moteurs automobiles. Rapidement, Zedel construit de véritables modèles automobiles. L'excellente finition et la robustesse de ces modèles lui assurent une renommée internationale. L'usine possède ainsi sa propre école d'apprentissage.

En 1924, elle prend le nom de Donnet-Zedel et compte alors plus de 900 salariés. Mais l'année suivante, la production est déplacée à Nanterre, dans une nouvelle usine mieux adaptée et le site de Pontarlier est fermé en 1929.

AM Pontarlier, 4Z 183





# 10

## Publicité pour une cuisinière Baudin, 1933

Les premières réclames, à partir des années 1830, accompagnent le développement de la presse qu'elles financent en partie, et reflètent l'augmentation de la production et l'élargissement des marchés grâce au chemin de fer, aux grands magasins et aux catalogues de vente par correspondance. Elles permettent de faire connaître du grand public de nouveaux produits, des marques ou des entreprises. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces réclames trouvent de nouveaux supports plus artistiques et attirants comme les affiches.

Les forges de Baudin qui produisent des objets en fonte de la vie courante, des poêles et des fourneaux n'échappent pas à cette nouvelle tendance, publiant des catalogues vantant les différents modèles de leur production adaptés à tous les besoins et à tous les budgets.

AD 39, 110J625



# Chapitre 2

# DES PAYSAGES MÉTAMORPHOSÉS



Plan, Elevations et Coupe du bon Machine à Vapeur  
ainsi que de la Machine soufflante, Composée de son Cylindre en fer ou en acier, qui est mis le  
dessus par une grande roue hydraulique qui ouvre le canal de l'eau par un cylindre en fer ou  
en acier de diamètre plus grand que le canal de l'eau, et par un tuyau à vapeur lequel  
conduit le feu de la chaudière par les tuyaux aboucheurs à la tête appartenant à la machine  
à vapeur et Polégonique, entre de la forge de la machine à vapeur  
Le tout sur la base de la machine à vapeur, et sur la machine à vapeur par le grand diamètre  
de la machine à vapeur, le 15 Décembre 1838  
A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z.

## Légende indicative.

- N. 1. Machine à Vapeur (à vapeur)
- 1. Cylindre de la machine à vapeur en fer ou en acier
- 2. Piston de la machine à vapeur en fer ou en acier
- 3. Machine soufflante de même genre et même diamètre
- 4. Chaudière en fer ou en acier plus le balancier de la machine soufflante
- 5. Cylindre en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 6. Grande roue hydraulique de même genre et même diamètre
- 7. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 8. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 9. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 10. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 11. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 12. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 13. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 14. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal
- 15. Tuyau en fer de 28 centimètres de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par le canal

## Problématique

*En quoi les effets de l'industrialisation s'observent-ils aussi dans l'espace quotidien des sociétés ?  
L'exemple du nord de la Franche-Comté.*

## Contexte

L'essor industriel n'a pas seulement eu pour effet de modifier l'appareil productif des sociétés mais aussi de transformer le cadre de vie de ces dernières. L'exploitation des ressources utiles à l'industrie (matières premières, énergies), la multiplication des échanges commerciaux sur des infrastructures nouvelles (routes, canaux, voies ferroviaires), la concentration des populations sur les nouveaux lieux du travail (le plus souvent urbains) et l'accès à de nouveaux éléments de confort contribuent en quelques décennies à totalement bouleverser les paysages et le quotidien des personnes.

## Documents

Document 1 : Plan d'une partie du pays de Montbéliard autour des Forges d'Audincourt, 1879

AD 25, 7522



# sujet d'étude

Document 2 : Proposition d'électrification de l'éclairage public à Montbéliard, 1911

AD25, Sp 82

- 17 -

**PONTS ET CHAUSSÉES**  
DÉPARTEMENT  
DU Doubs

A Montbéliard, le 2 Juin 1911  
N°

**SERVICE**  
du Contrôle des  
distributions d'énergie  
électrique  
ARRONDISSEMENT  
de Montbéliard

M. Vignoux  
INGÉNIEUR ORDINAIRE

M. Mourat  
CRÉDITIER EN CHEF

**RAPPORT DE L'INGÉNIEUR**


A la date du 2 Juin 1911, nous recevons la lettre jointe émanant de la Société des Forces Motrices du Heffrain tendant à ce que l'Administration accorde à la dite Société l'autorisation d'installer dans les rues de la Ville de Montbéliard, des conducteurs d'énergie électrique de 1ère catégorie (alternatif 120 V) pour l'illumination de cette Ville lors des fêtes des 4 et 5 courant.

Les conducteurs seront isolés. La Société des Forces Motrices du Heffrain étant autorisée par permission de voirie à établir des installations d'énergie électrique dans les rues ou chemins de la Ville de Montbéliard, l'autorité compétente pour autoriser l'exécution des lignes provisoires susvisées, qui ne figuraient pas au projet d'exécution approuvé et y lancer le courant est M. l'Ingénieur en Chef du Contrôle.

Nous avons l'honneur de proposer qu'il veuille bien au regard de l'urgence de la demande jointe, accorder cette dite autorisation à la Société pétitionnaire.

L'Ingénieur Ordinaire,

*E. Vignoux*



*Précis de l'avis rendu en séance en présence de M. l'Ingénieur en Chef du Contrôle.*

*Montbéliard, le 2 Juin 1911.*

*Ingénieur en Chef du Contrôle.*

## Document 3 : Vue aérienne des cités ouvrières belfortaines, vers 1960

AM Belfort, 4 Fi 864



### Questions

1/ (Document 1) Citez les diverses infrastructures de transport et les activités industrielles visibles sur le plan. Quelles relations peut-il exister entre les unes et les autres ?

2/ (Document 2) Quelle nouveauté survient à Montbéliard en 1911 ? En quoi cela peut-il changer le quotidien des habitants de cette ville ?

3/ (Document 3) Quel est, selon vous, le lien entre le lotissement de maisons du premier plan et les grands bâtiments placés à l'arrière ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, dites si cette modification des paysages liée à l'industrialisation est propre à la Franche-Comté ou bien s'il s'agit d'un phénomène plus général ?

### Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant en quoi les paysages et la vie quotidienne de la population ont été transformés par l'industrialisation des économies.

# Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

## 2.1 Une urbanisation galopante

### 111 Plan de Dole dit Berger-Budin, 1874

La ville de Dole ancrée sur son centre ancien s'ouvre peu à peu sous la pression démographique et le développement industriel depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le chemin de fer force la cité à chercher de nouveaux horizons et des quartiers industriels se dessinent.

En 1874, les architectes Berger et Budin proposent un projet se voulant être un outil pour le développement de la ville, un document utile à tous les habitants et aux administrations.

Inspiré des aménagements et de la pensée du baron Haussmann, ce projet urbain ne verra jamais le jour. Les édiles municipaux sont réticents à ces changements qui allaient modifier en profondeur le paysage. Toutefois, certaines réalisations vont voir le jour quelques années plus tard.

AM Dole, 31 Fi 15

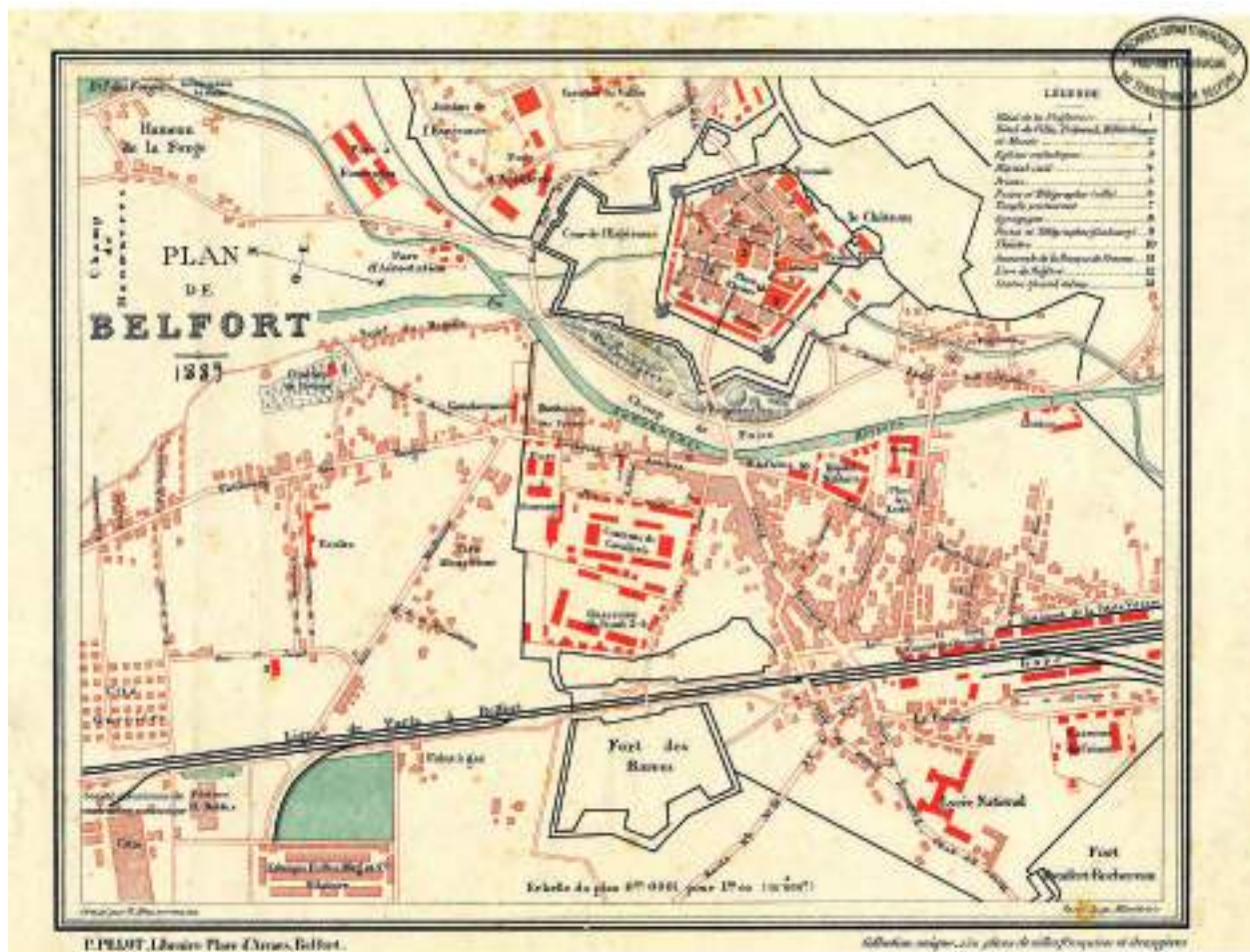


# 12

## Plan de Belfort, 1889

Deux « villes » se côtoient en 1889 : l'une se caractérise par son statut de ville de garnison, délimitée à l'est par le mur des Faubourgs. Elle prend de l'ampleur avec l'ajout de nouvelles casernes, Bougenel et Béchaud. La seconde, à caractère « industriel », naît à proximité des usines alsaciennes (SACM – Société alsacienne de Constructions mécaniques – et DMC – Dollfus-Mieg et Compagnie–). L'immigration de travailleurs alsaciens vers le Territoire de Belfort nécessite l'implantation des premières cités ouvrières dans ce qui va devenir le faubourg des Vosges ; celles-ci sont facilement identifiables par leur plan en damier (46 maisons à logements multiples). C'est également dans ce contexte qu'est construit le Lycée national, dont la première rentrée s'effectue le 4 novembre 1873.

AD 90, 2 Fi 1

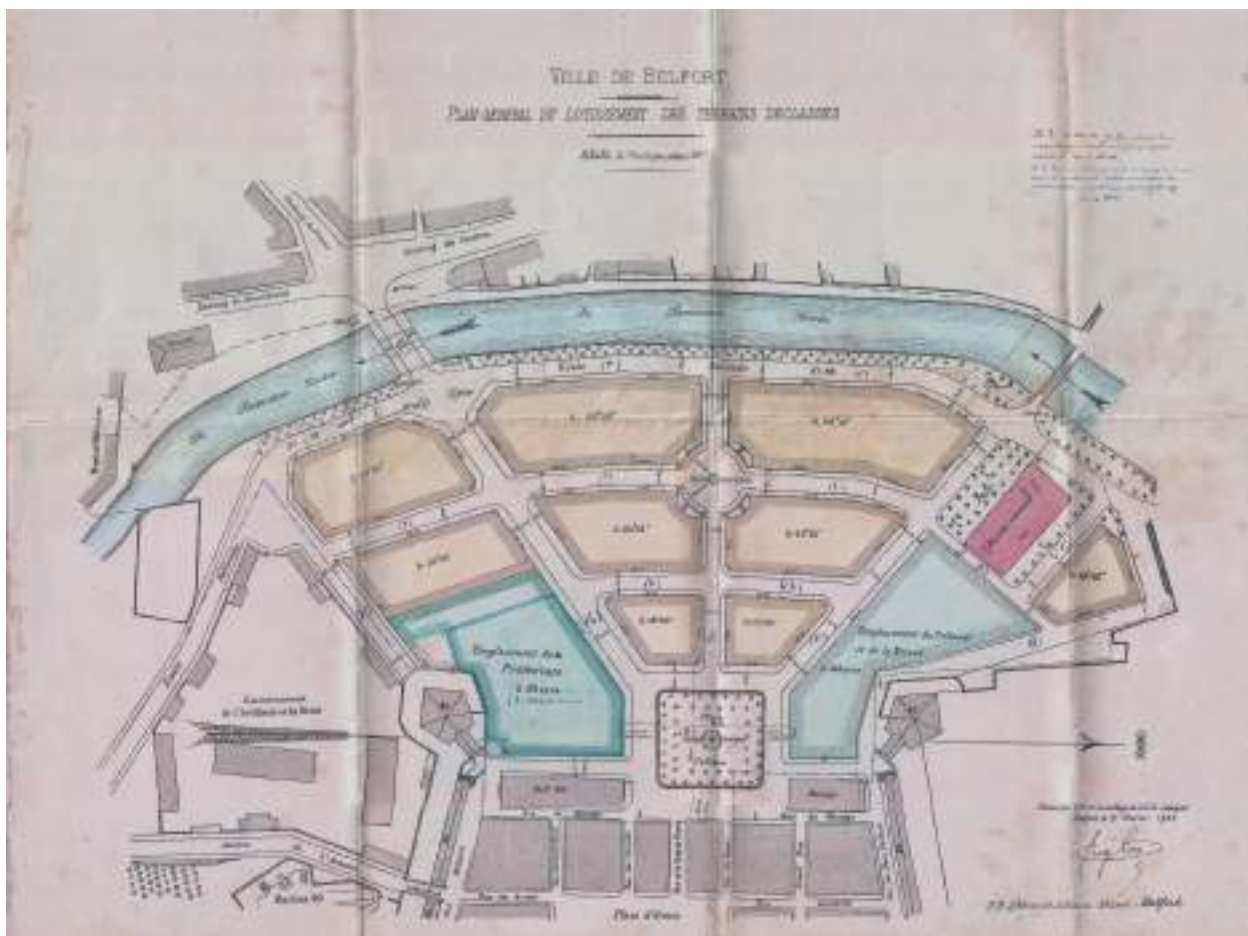


# 13

## Plan d'urbanisme de Belfort : le quartier neuf, 1900

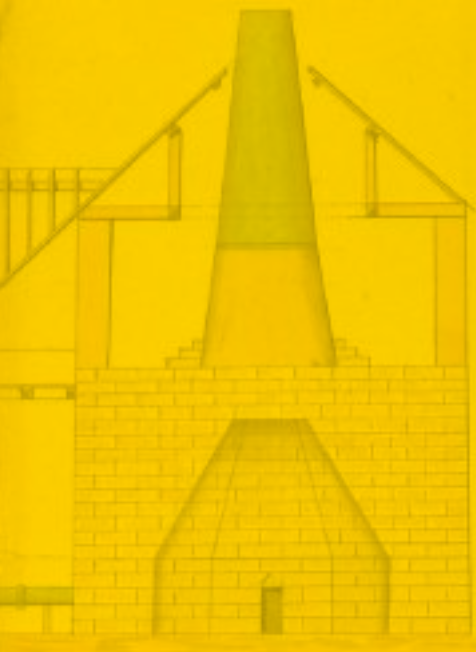
Après le siège de 1870 et l'explosion démographique qui en découle, Belfort étouffe dans son carcan de murailles. En 1897, la municipalité acquiert des terrains militaires et obtient l'autorisation de déraser les fortifications. Pour la première fois, elle met en place un plan de développement urbain : le quartier neuf est un éventail, aux immeubles élégants, dont le cahier des charges très strict supporte la comparaison avec les immeubles haussmanniens de Paris. Le quartier accueille des établissements prestigieux : le Grand hôtel du Tonneau d'or (1907), de grands magasins (Galeries Modernes, Au Bon Marché), un café glacier. La place de la République devient le cœur administratif de Belfort et de sa région avec la construction de la préfecture et du palais de justice en 1903.

AM Belfort, 1 N 20







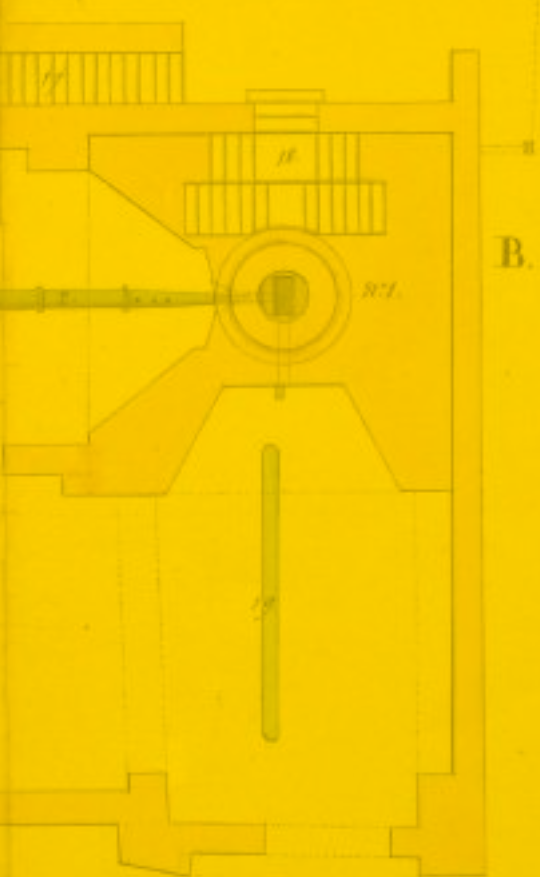


Sur A.B.



Coupe Sur E.F.

*balle à Charbon*



B.

*Plan Elevations et Coupe du haut Fourneau de Saxe*

ainsi que de la Machine soufflante; Composée de six fortes poutres en sapin, qui sont mises le  
 traversées par une grande roue hydraulique qui ouvre la vanne de l'écluse par un cylindre en fonte  
 destinée de traverser plus d'un canal souterrain et par une tige à Taper laquelle  
 ouvre de l'écluse en haut par des poutres abutantes à la tige appartenant à l'usine  
 bois et Politiques, autor de saige Fourneau de Saxe  
 Lévi sur la Venise de l'empire de Saxe, dessinée par le génie de l'ingénieur  
 résident à Saxe, le 15 Janvier 1788. *Beaucourt*

*Légende indicative.*

- N°1. haut Fourneau (à l'air)
- 2. Poutre d'air de la Machine soufflante en sapin.
- 3. Poutre d'air de la Machine soufflante.
- 4. Machine soufflante de même forme et même position.
- 5. Colonne en bois qui soutient le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 28 pouces de diamètre qui ouvre la vanne de l'écluse par la roue  
 F. grande roue hydraulique de même forme et même position.
- 7. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 8. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 9. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 10. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 11. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 12. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 13. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 14. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.
- 15. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui agit sur la tige à Taper.

## Problématique

*En quoi l'industrialisation va-t-elle profondément bouleverser les paysages comtois ?*

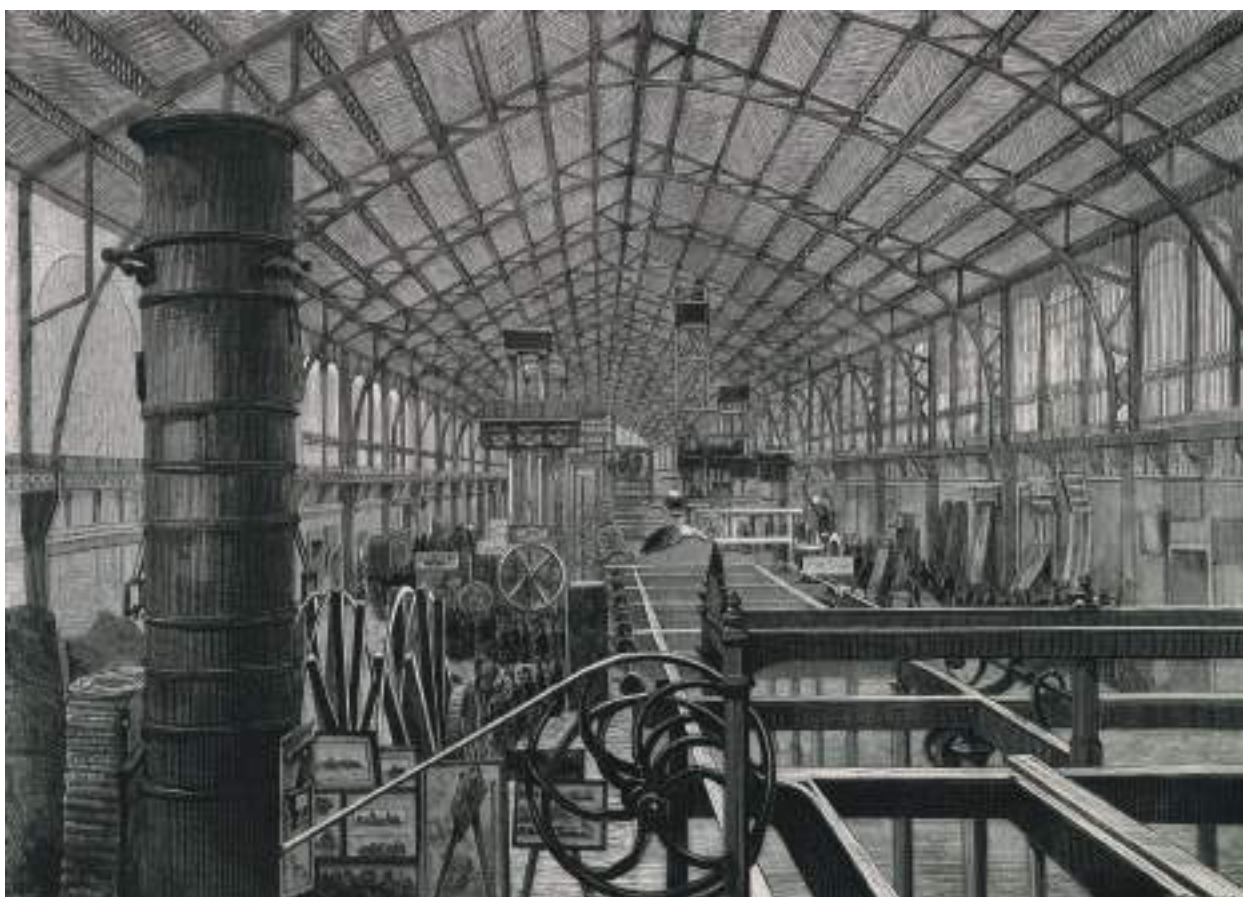
## Contexte

Les nombreuses friches industrielles encore présentes sur l'ensemble du territoire comtois témoignent de la forte industrialisation de la Franche-Comté au XIX<sup>e</sup> siècle. Le bâti industriel comtois montre à la fois une activité riche et variée depuis les mines de houille autour de Ronchamp jusqu'à la fabrication de pièces d'horlogerie au sud. Ce patrimoine longtemps délaissé est aujourd'hui progressivement réhabilité et mis en valeur en tant que richesse culturelle et architecturale.

## Documents

Document 1 : La « cathédrale DMC », gravure, 1927

AM Belfort, 10 66



# sujet d'étude

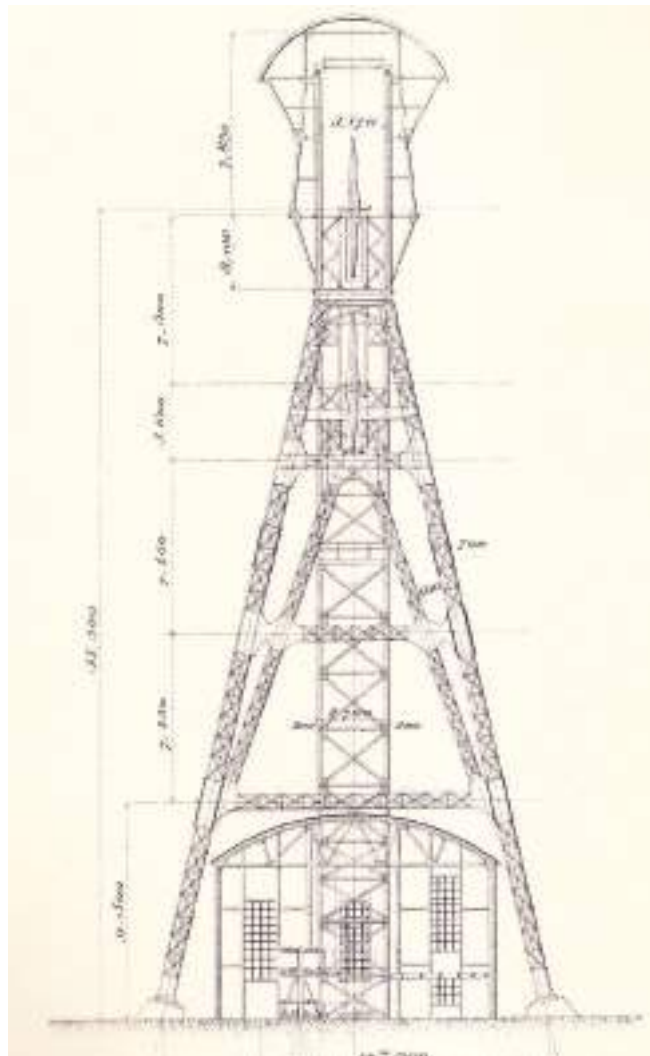
Document 2 : Carte postale représentant les soieries Chardonnet des Près-de-Vaux, 1904-1907

AM Besançon, CP-B-P4-0354



Document 3 : Plan du premier puits de 1 000 m creusé en France à Ronchamp, 1908

AD 70, 54 J 136



## Questions

- 1/ (Documents 1 et 3) Quels sont les matériaux utilisés pour l'édification de ces structures ? En quoi constituent-ils une révolution dans les techniques de construction ?
- 2/ (Document 2) Relevez les éléments caractéristiques du bâti industriel du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 3/ (Documents 1, 2 et 3) Quels sont les buts recherchés dans la construction de ces bâtiments ?
- 4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, relevez d'autres exemples de la modification des paysages liés à l'industrialisation à l'échelle de la France ? Sont-ils de même nature ? Justifiez votre réponse.

## Expression écrite

Rédigez un court paragraphe qui montre en quoi la révolution industrielle a transformé les paysages comtois au XIX<sup>e</sup> siècle.

# Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

## 2.2 La naissance d'un bâti industriel

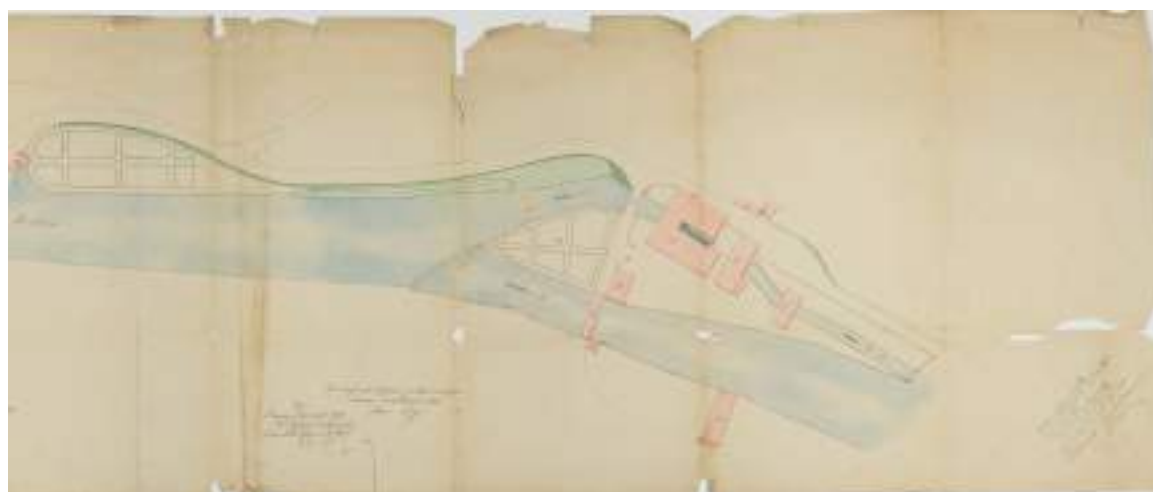
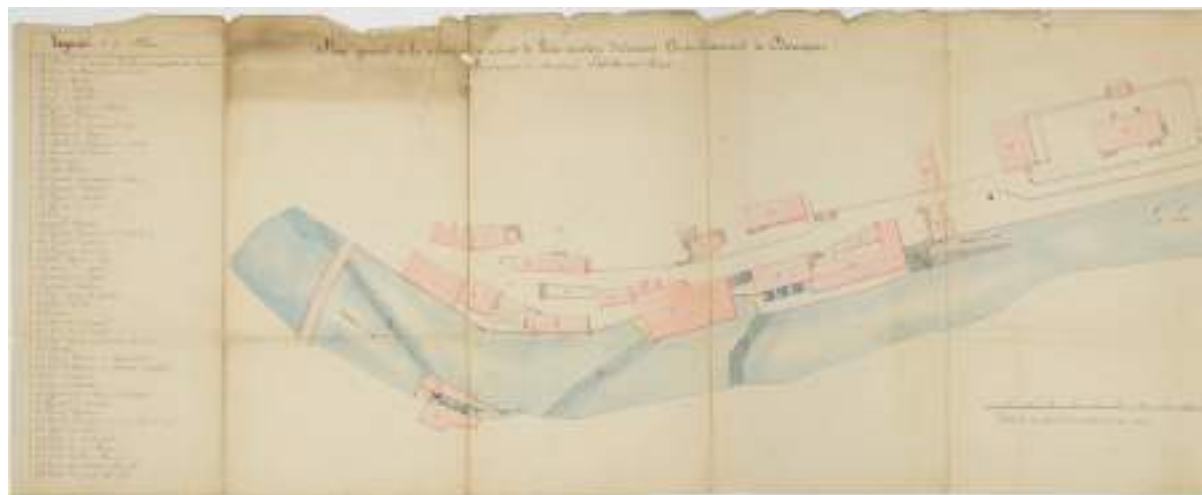
### 14 Usine de tréfilerie à Lods sur la Loue, 1852

En 1852, Jules Vautherin, ingénieur centralien et héritier d'une usine de tréfilerie à Lods, dans la haute vallée de la Loue, demande à la préfecture l'autorisation d'exhausser l'un des barrages qui alimente son usine en énergie. C'est à cette occasion qu'est réalisé le plan de l'ensemble industriel qui borde la rivière. L'implantation est ancienne, puisque l'emplacement d'un martinet est attesté dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, mais l'activité prend son essor dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle lorsque Noël Fleur y implante une forge. Dès lors, la production de fil de fer, de clous et d'épingles ne cesse de croître et l'usine de s'agrandir.

Comme on le voit sur le plan, cinq cents mètres en aval du premier site, un second est aménagé au début du XIX<sup>e</sup> siècle et la demeure des propriétaires, le « château des forges », est construite entre les deux.

Au milieu du siècle, l'usine, avec une autre construite en aval à Vuillafans, fabrique plus de 750 tonnes de fil de fer, dont 250 t sont converties en clous et en aiguilles. Elle emploie près de 500 ouvriers dont beaucoup vivent sur place. La mécanisation précoce et le choix de la valeur ajoutée (fabrication de 36 grosseurs différentes de fil) fondent le succès de cette entreprise jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

AD 25, 42854



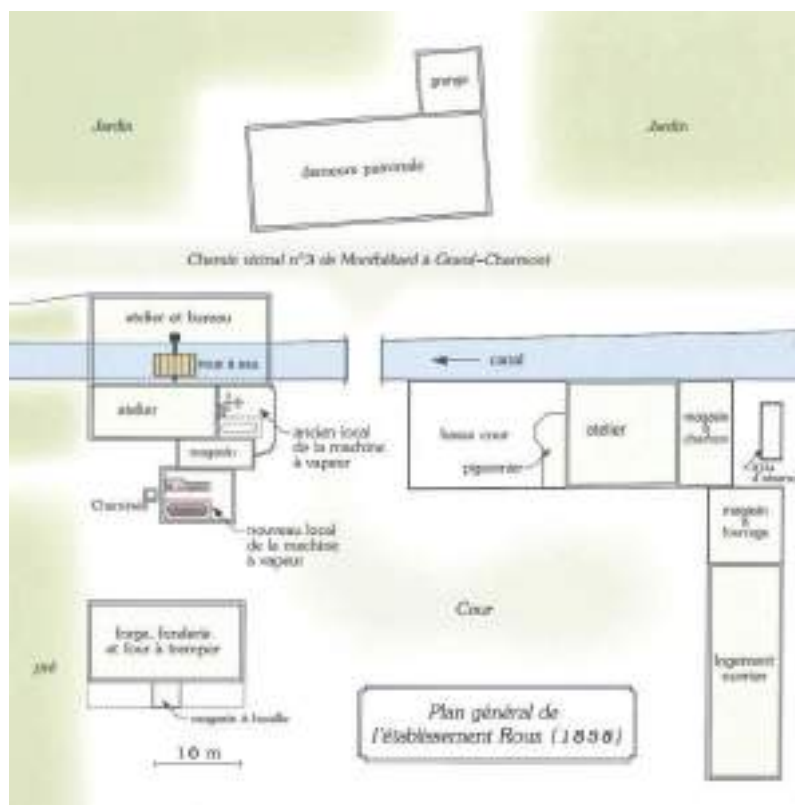
# 15

## Les usines Roux à Montbéliard, seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

En 1834, Albert Roux installe une usine d'horlogerie à Montbéliard au lieu-dit « la Prairie ». Plus de 300 ouvriers y travaillent en 1859, et l'entreprise connaît un certain succès jusque dans les années 1920.

Bâtie sur le canal pour faire fonctionner une roue hydraulique, l'usine est agrandie au fil des années et la demeure patronale est construite vers 1853. Le plan et la restitution de l'usine témoignent de l'organisation de la production, avec un logement pour les ouvriers à proximité des ateliers et la résidence du chef d'entreprise sur l'autre rive du canal. Le logement patronal et ouvrier est donc intégré au bâti industriel.

AM Montbéliard, Images du patrimoine - Plan général des usines, 1858



AM Montbéliard, Images du patrimoine - Restitution des usines, vers 1890



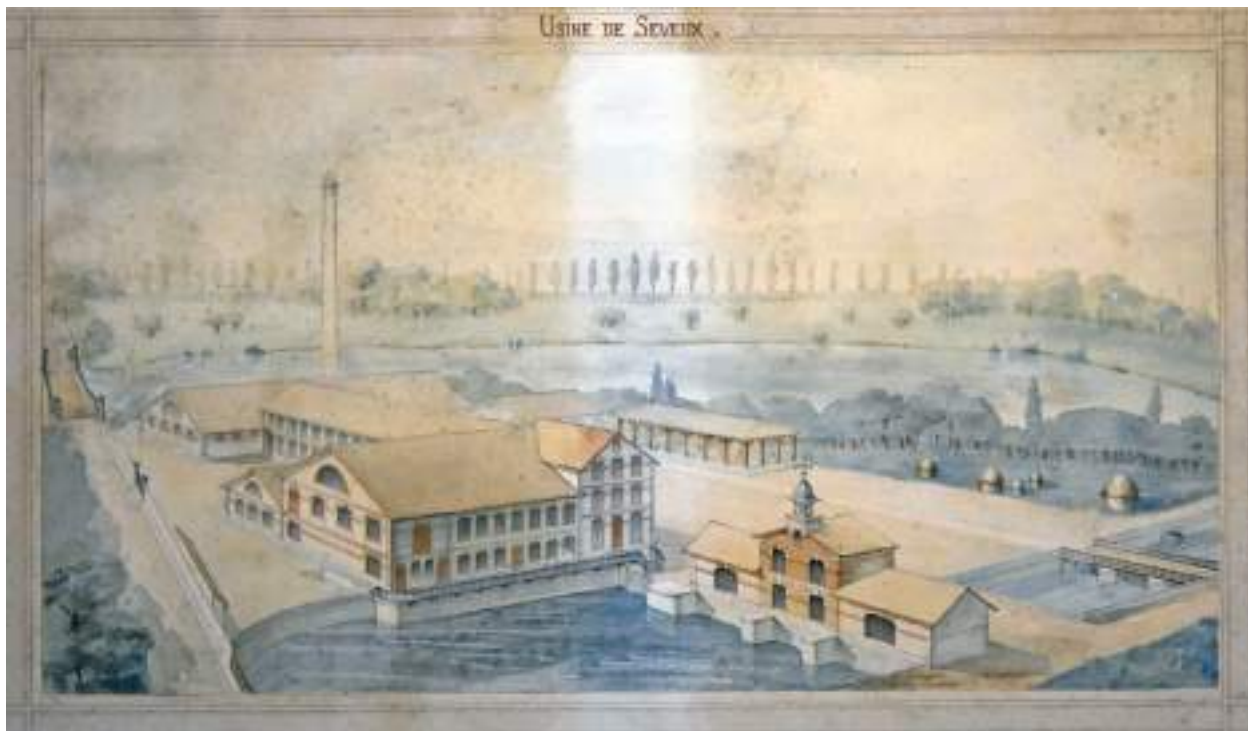
# 16

## Gravure de l'usine de Seveux, fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Une fabrique de pâte à papier est établie dès 1877 sur le site de l'ancien haut-fourneau exploité de manière industrielle depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette gravure de l'usine de Seveux réalisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle montre l'importance du site et ses différents agrandissements réalisés entre 1890 et 1892 avec ses bâtiments de production, ses hangars et les logements ouvriers.

Vers 1900, la production quotidienne de pâte à papier avoisine les 15 t. Elle culmine avec 300 à 400 t en 1918. L'usine ferme définitivement ses portes en 1931.

AD 70, 4 Fi 1





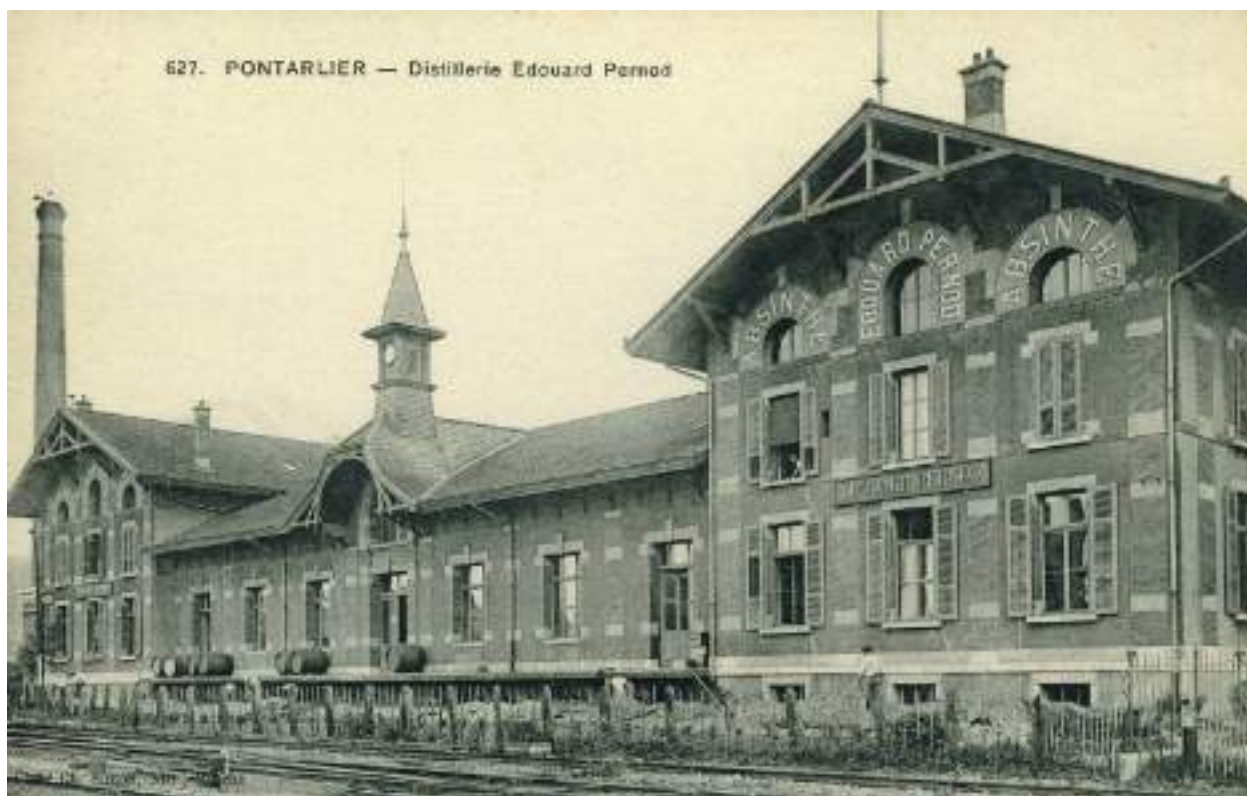
# 17

## Usine Édouard Pernod de Pontarlier, vers 1900-1915

Le développement industriel de Pontarlier, sous l'impulsion d'entrepreneurs suisses, entraîne la construction d'usines modifiant le paysage urbain de façon particulière. À l'inverse des usines classiques de briques rouges, les distillateurs et industriels suisses privilégient la construction de bâtiments en pierre de taille présentant de larges ouvertures. Les façades des usines Schrader, Nestlé et de l'ex-distillerie Junod en gardent encore le souvenir.

La distillerie Pernod fils est citée en exemple après sa reconstruction en 1901 pour le bien-être et le respect du personnel. Les ateliers sont vastes, aérés, chauffés en hiver et disposent de vestiaires spacieux.

AM Pontarlier, 4 Fi 15



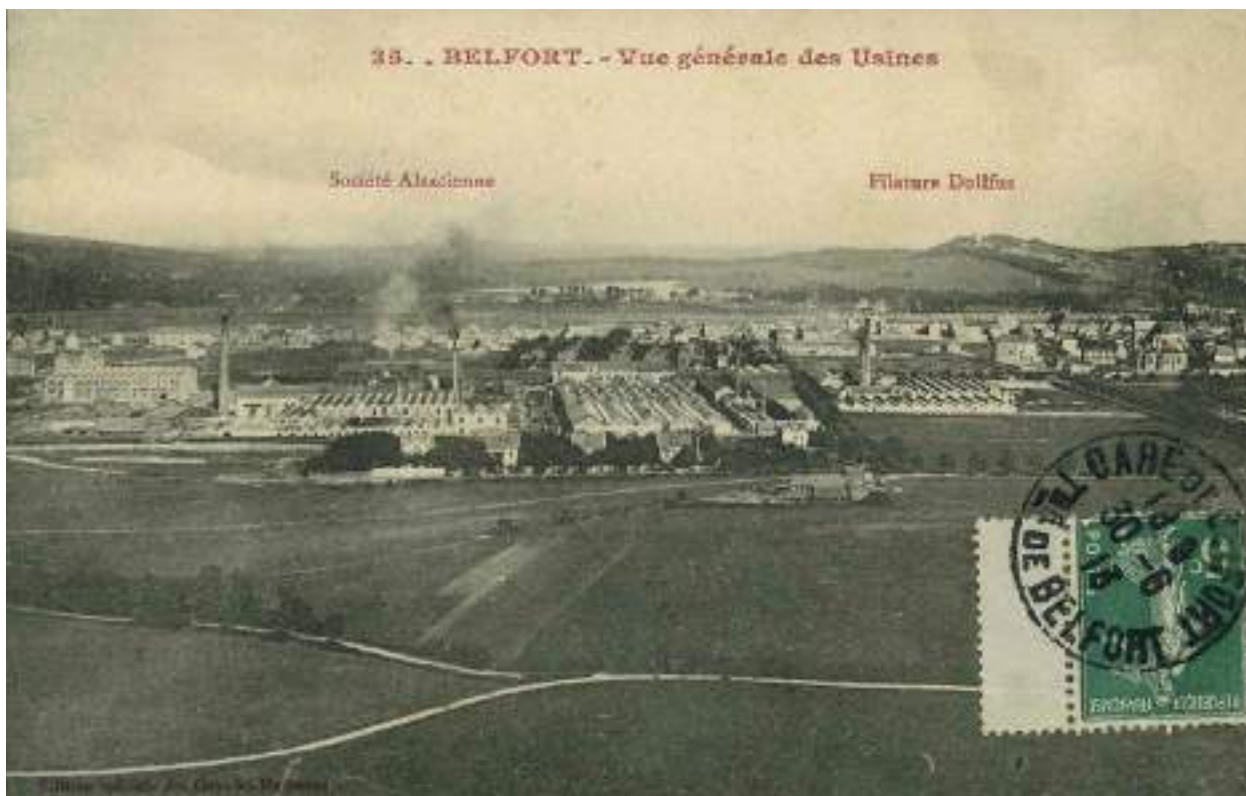
# 18

## Implantation des usines alsaciennes à Belfort, 1913

Après 1870, l'arrivée de grandes firmes alsaciennes modifie profondément la physionomie de l'industrie belfortaine jusque-là caractérisée par de petits établissements implantés au cœur du tissu urbain. Cette carte postale datée de 1913 situe, de gauche à droite, les Établissements Kœchlin (tissage), la Société alsacienne de Constructions Mécaniques (future Alsthom) et la filature Dollfus-Mieg et Compagnie.

La standardisation et la spécialisation du bâti industriel est bien visible : le regroupement des ateliers par types dans un plan élaboré montre combien les processus de production ont été réfléchis de manière à rationaliser l'ensemble de la fabrication, maîtriser les coûts et augmenter la productivité des usines.

AM Belfort, 4 Fi 542



# 19

## Plan du site de l'usine des Prés à Beaucourt, société Japy, 1919

Les plans, reproduits avec la technique de diazographie, sont dessinés en 1919 par le cabinet d'architectes Walter et Thierry de Montbéliard. Il s'agit d'un nouveau site de production, implanté au cœur de la cité, qui verra le jour en 1921.

Il est construit selon le modèle anglais du Shed, qui marque les paysages industriels par son architecture spécifique. Succession d'ateliers en rez-de-chaussée, surmontés d'une toiture en dents de scie, il permet d'amener la lumière au cœur des usines ; il est ici accolé à une halle, de volume plus conséquent, permettant le montage du gros matériel électrique.

Cette technique de construction, avantageuse en termes de coût, répond également à une logique de gain de temps et de flexibilité dans l'assemblage des différents éléments.

AD 90, 38 J 161

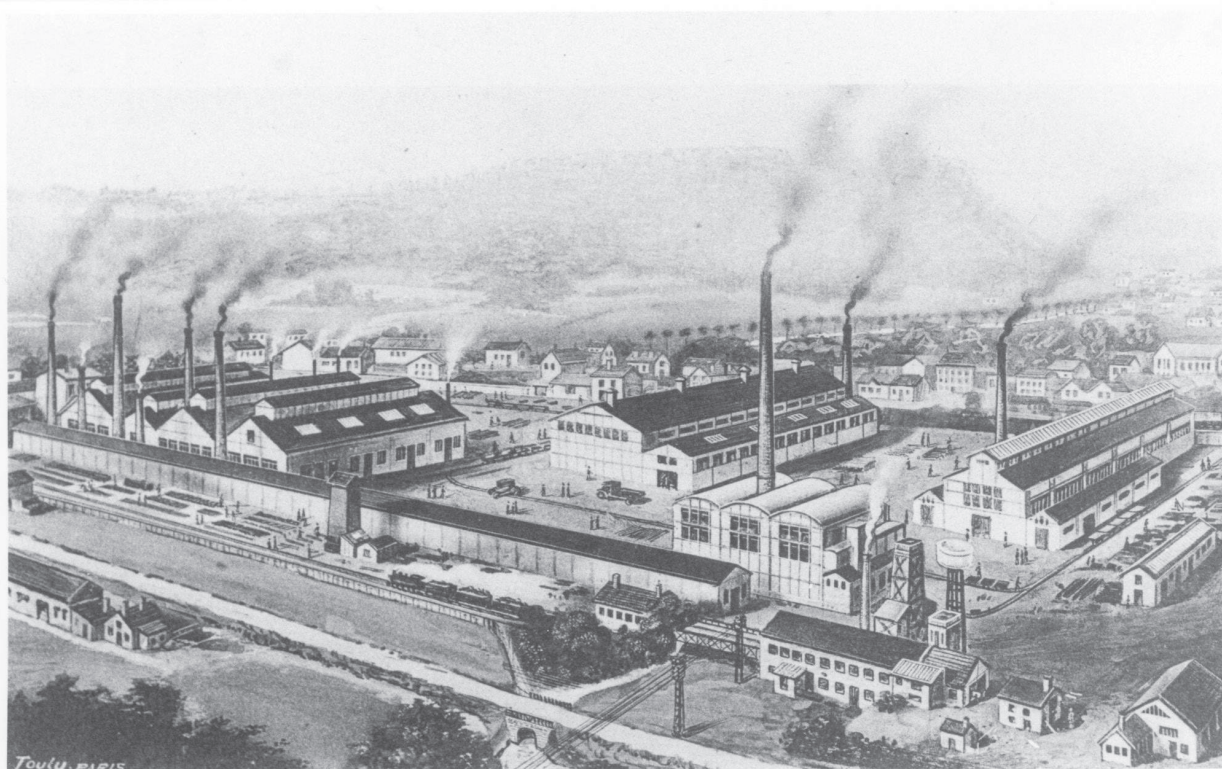


## Les aciéries de Champagnole, années 1920

En 1912, une première aciérie qui fabrique des aciers spéciaux voit le jour à Champagnole. En 1916, elle devient la Société anonyme des Aciéries de Champagnole et connaît un développement rapide stimulé par la guerre en produisant des aciers rapides en barres. Elle se dote de fours électriques à arc et d'un marteau-pilon et travaille avec les forges de Syam qui sont chargées du laminage.

Elle compte plus de 200 ouvriers en 1923. Dans les années 1930, elle construit une cité ouvrière à proximité pour loger ses ouvriers et maintient son activité jusqu'à aujourd'hui.

AD 39, 31 Fi 567



Vue Générale des Aciéries de Champagnole (Jura)

# 21

## Bonneterie Achtnich de Belfort, vers 1930

En 1910, les Tricotages Mécaniques Achtnich et C<sup>ie</sup> sont fondés à Belfort par un industriel suisse. On y fabrique du linge de corps en laine, coton et soie. Jusqu'à sa fermeture en 1994, le site ne cessera de connaître les modifications nécessaires aux choix industriels, aux nouvelles méthodes de fabrication et aux quantités produites.

Un bâtiment sur trois niveaux est édifié entre 1921 et 1923. Un nouvel atelier de fabrication est construit entre 1945 et 1949 dans le prolongement du précédent. En 1958-1959, un nouveau bâtiment est érigé, perpendiculairement au premier. Cet édifice est composé de parpaings de béton et de béton armé, matériaux indispensables à la solidité de l'usine qui accueille de lourdes machines de production.

AM Belfort, 1 Z 179



## Plan de la cité ouvrière de l'usine Solvay de Tavaux, 1946

Compte tenu des risques liés à l'activité de l'entreprise Solvay qui produit notamment du chlore, l'usine chimique de Tavaux, le site industriel le plus important du Jura, est implantée en 1930 à l'écart des villages existants.

À proximité, l'entreprise construit pour ses salariés une véritable ville sur plus d'une cinquantaine d'hectares, où la hiérarchie de l'entreprise est reproduite. Ingénieurs, contremaîtres, ouvriers et employés disposent de maisons individuelles ou jumelées avec jardin, ou de logements dans des immeubles d'habitation selon leur statut, et bénéficient de tout ce qui est nécessaire : une école, des commerces, des installations sportives et même un centre de soins et une église. L'œuvre sociale de l'entreprise crée un entre-soi confortable et envié du voisinage.

AD 39, 213 W 1



# 23

## Usine Graf de Dole, 1947

En 1917, les trois frères Graf, d'origine suisse, créent une fabrique de fromage de gruyère fondu à Dole. Ce produit innovant, de fabrication économique et d'usage pratique, se conserve très bien et répond aux goûts nouveaux et aux habitudes des consommateurs du XX<sup>e</sup> siècle. Le succès arrive vite et l'usine située à proximité du centre-ville s'agrandit.

Cette représentation imaginaire de l'usine de Dole illustre ce développement.

L'association avec l'entreprise Bel en 1960 permet aux établissements Graf de dépasser largement le cadre régional.

AM Dole, 9 Z 23/14

**FROMAGES EN GROS**  
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS  
**GRAF FRÈRES**  
AU CAPITAL DE ~~10.000.000~~ FRANCS  
19.000.000

**DOLE DU JURA**  
5, RUE DU CHATEAU - 240  
CC. POSTALES BIJON 11008  
Code A.B.C. 5<sup>th</sup> Edition  
R.C. DOLE 24  
TELEPHONE 114 & 124  
TELEG. GRUYERO DOLE

**Dole, le 1er Avril 1947.**  
Monsieur SAUVAGE  
beurre et fromages  
POLIGNY  
-:-:-:- (Jura)

**DÉPÔTS** *suivantes payables dans Dole*  
**PARIS** *expédiées par l'entremise de*  
44, RUE SAINT-DENIS  
Boulevard SUTERBERG 87-84  
6 BANQUES PRINCIPALES  
VILLES DE FRANCE

COMMANDE N°

MARQUES DES COUS	QUANTITÉS	DRIE	MONTANT	TOTALS
A V O I R				

## 24 Photographie promotionnelle du hall de montage des locomotives Alstom à Belfort, 1953

Depuis 1881, la SACM (devenue Alstom) fabrique des locomotives à Belfort. Au lendemain de la Libération, l'usine reprend sa production et agrandit le site. Construit en rez-de-chaussée, le hall de montage des locomotives, constitué d'un volume unique et monumental, est pourvu d'une ossature et d'une charpente métalliques.

Il est destiné à la fabrication des locomotives électriques (BB 8100 puis CC 7100) ; en 1955, Alstom remporte un grand succès avec le record du monde de vitesse sur rail réalisé par la locomotive CC 7107 (331 km/h).

*AD 90, 96 J 81*







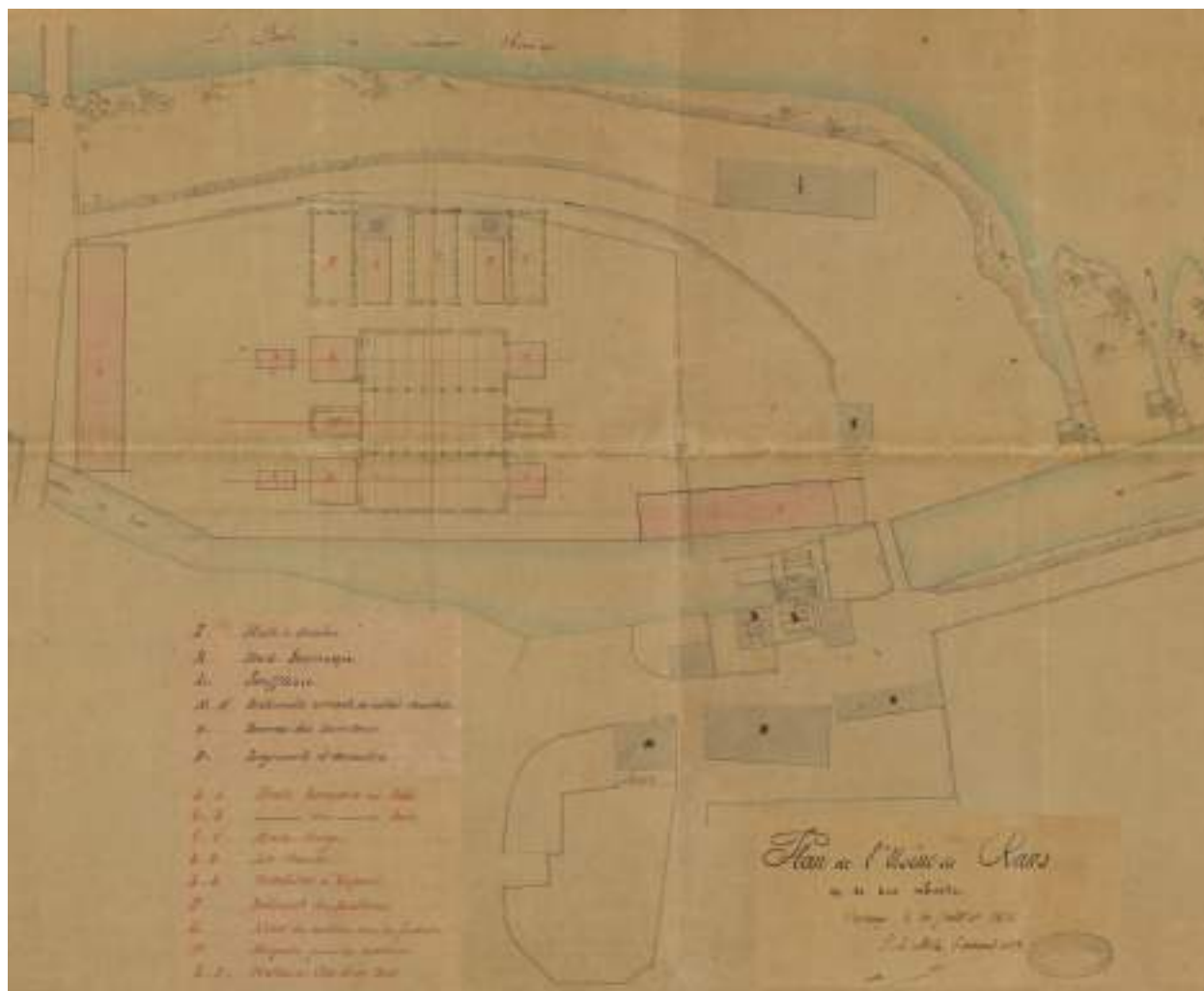
# Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

## 2.3 L'exploitation des ressources naturelles et ses limites

### 25 Création de hauts-fourneaux à Rans, 1854

En 1854, la Société des Forges de Fraisans décide de moderniser les forges de Rans, implantées depuis 1705 sur les rives du Doubs. Elles transforment le minerai de fer des mines d'Ougney situées à une dizaine de kilomètres, dans des hauts-fourneaux alimentés au charbon de bois provenant de la forêt de Chaux toute proche. Ces forges ne sont plus assez rentables face à la concurrence anglaise qui produit le fer avec du coke. Quatre nouveaux hauts-fourneaux alimentés au coke sont construits, dont deux de plus grande capacité. Une machine à vapeur actionne leur soufflerie, remplaçant la prise d'eau sur le Doubs soumise aux aléas climatiques. La rivière devient la principale voie d'acheminement des matières premières et des productions de l'usine. La création d'une voie ferrée entre Ougney et Rans, pour remplacer efficacement les charrettes dans le transport du minerai, complète cette transformation.

AD 39, Sp 3415

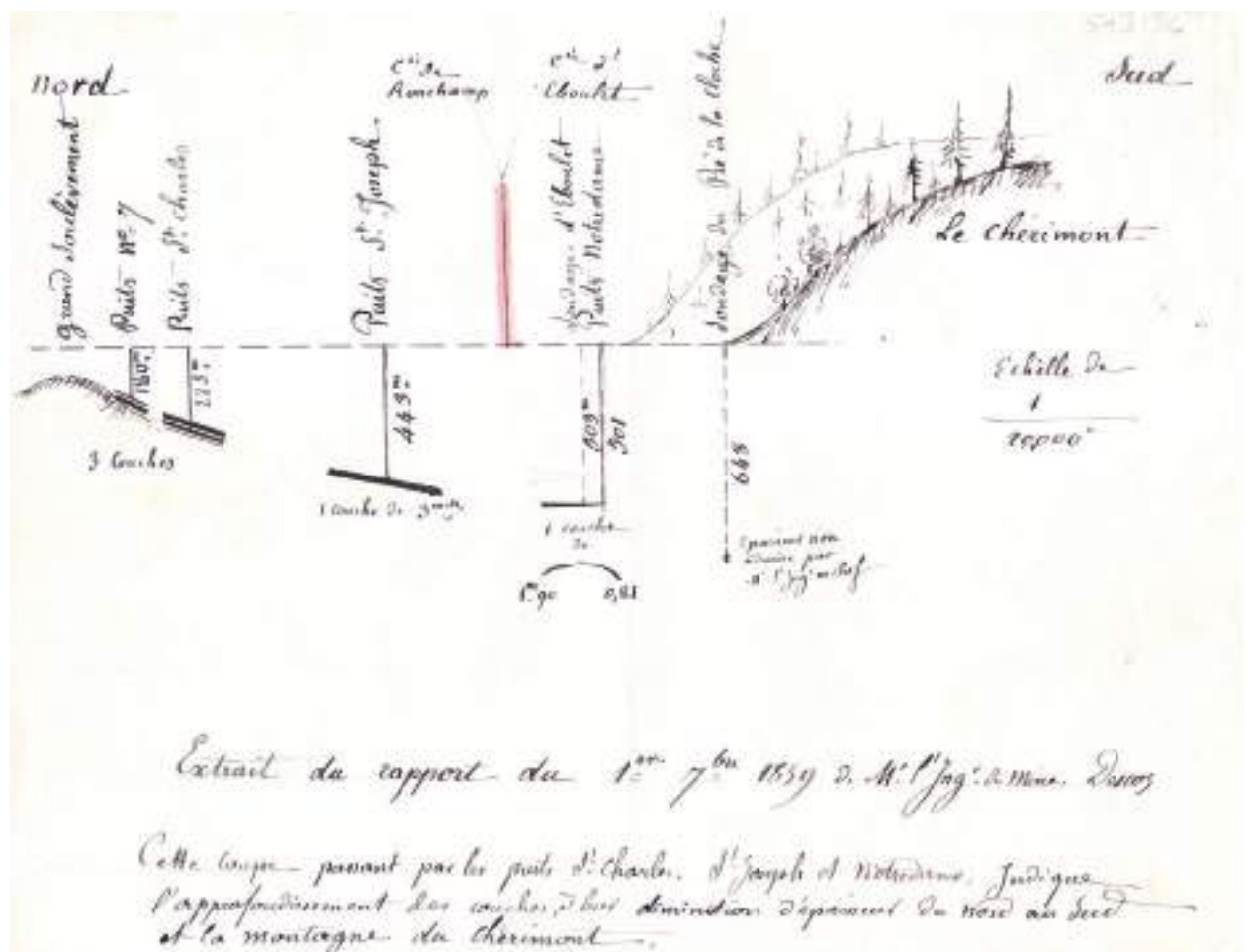


# 26

## Coupe de la concession de Ronchamp, 1859

Cette coupe à travers les concessions de la compagnie de Ronchamp-Champagney et de la compagnie concurrente d'Éboulet est extraite du rapport de l'ingénieur des mines Descos daté du 1<sup>er</sup> septembre 1859. On remarque les noms des différents puits ainsi que les différents niveaux d'approfondissement des couches. Le puits Saint-Joseph, qui est l'un des plus productifs du bassin houiller durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est le théâtre d'un terrible coup de grisou le 10 août 1859 qui va provoquer la mort de 29 mineurs.

AD70, 54J 136

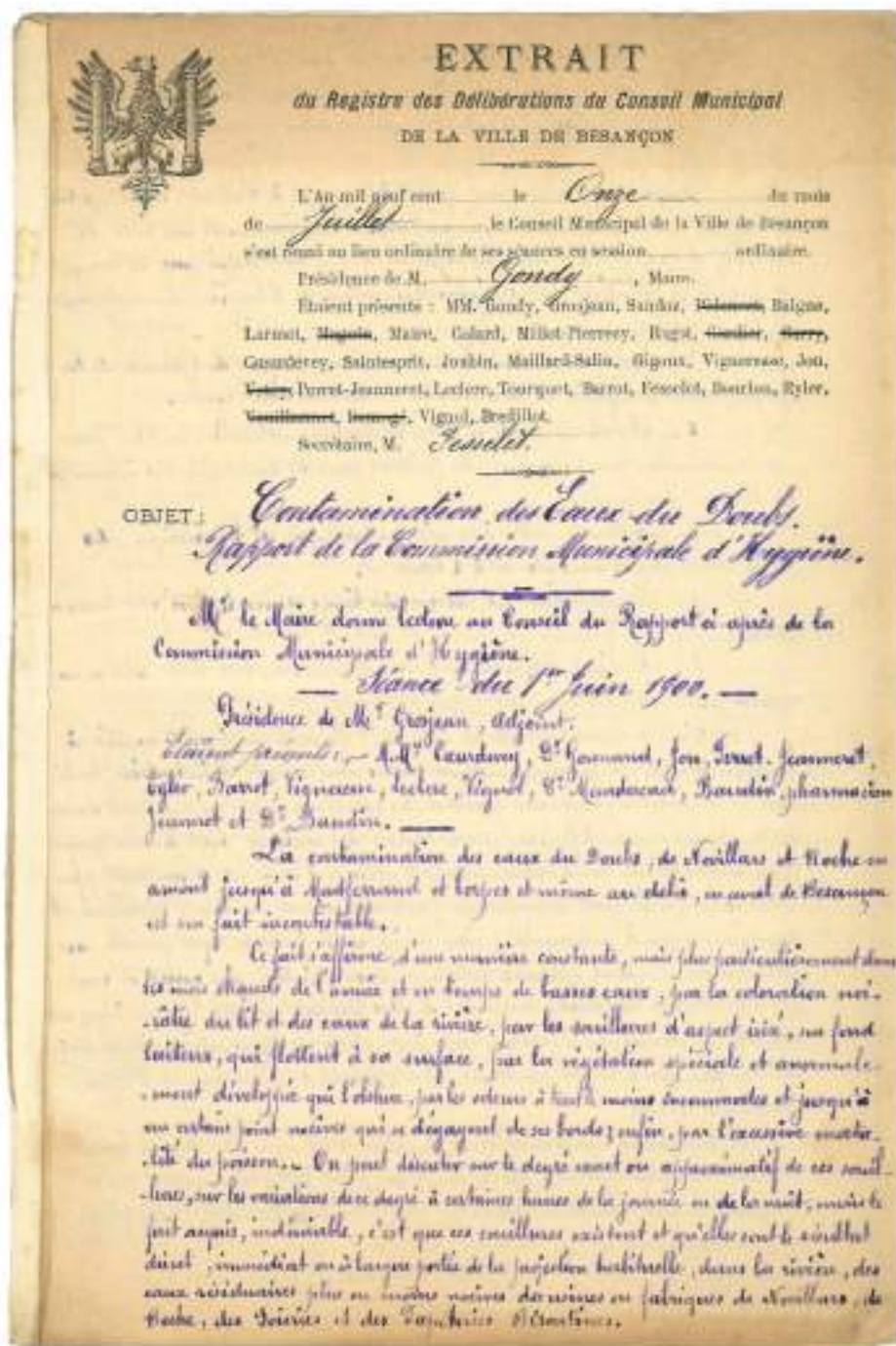


# 27 Contamination des eaux du Doubs par des usines, 1900

A Besançon et aux environs, certaines usines importantes polluent le Doubs. Les eaux utilisées pour leurs activités sont directement rejetées dans la rivière et provoquent sa contamination.

Ce document, daté de 1900, nomme les coupables : la papeterie de Novillars, la distillerie de Roche-lez-Beaupré, la papeterie et les soieries Chardonnet de Besançon (quartier des Prés-de-Vaux). Leur localisation, en amont de la ville, empêche toute utilisation du Doubs comme source d'eau potable. La pollution de la rivière, connue de tous, est visible à l'œil nu : couleur noirâtre, fond laiteux, végétation dense, odeurs nauséabondes et mortalité excessive des poissons.

AM Besançon, 4 D 4



# 28

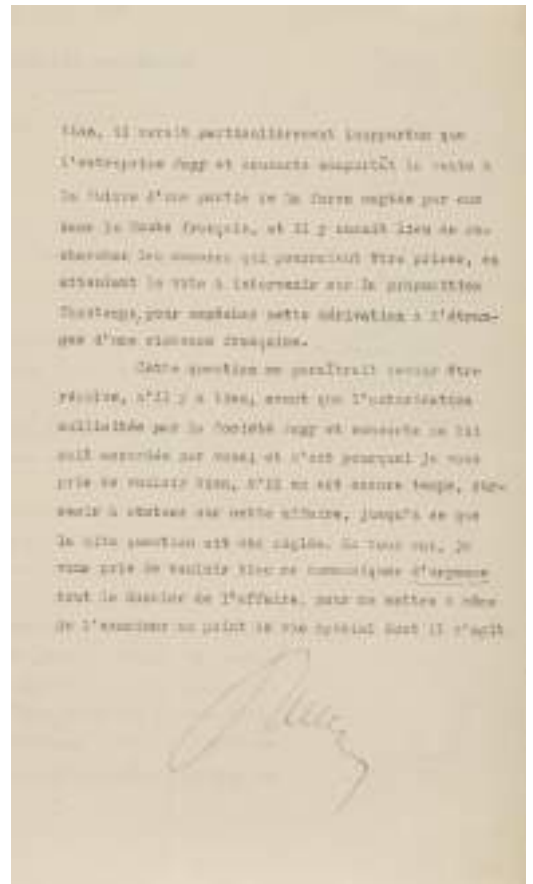
## Usine électrique du Refrain, 1906

En 1906, l'électricité est déjà un bien stratégique dont les États souhaitent jalousement conserver le bénéfice. Ce sont pourtant des industriels cherchant à pourvoir leurs usines d'une source d'énergie nouvelle qui sont à l'initiative des premières centrales hydroélectriques.

Celle située à l'entrée de gorges accidentées du Doubs, au Refrain, sur le territoire de Charquemont, est inaugurée en septembre 1909, trois ans après la fondation d'une société dont les membres du conseil d'administration sont des entrepreneurs suisses et doubiens comme Japy ou Peugeot. Son bâtiment principal, qui illustre par son architecture palatine le culte du progrès, abrite trois groupes turbo-alternateurs placés à la sortie d'une conduite forcée de 115 m de long et qui atteint la centrale au terme d'une chute de 62 m.

La diffusion de l'électricité par voie aérienne vers quatre sous-stations du pays de Montbéliard, contribue au développement des entreprises de mécanique de ce territoire dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

AD 25, 401 S 1



# Chapitre 3

# LES GRANDES DYNASTIES INDUSTRIELLES



Plan Elevations et Coupe du bon Fourneau de Lecoq  
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston, d'un cylindre et d'un volant, qui est mis en  
mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit son mouvement de la roue de la machine à vapeur  
qui est mise en mouvement par un canal souterrain, et par une roue à vapeur laquelle  
est mise en mouvement par les roues abutantes à la base du fourneau de Lecoq  
L'axe de la machine à vapeur est mis en mouvement par le grand volant  
de la machine à vapeur, le 15 Décembre 1833  
Lecoq

- Légende indicative.
- N°1. Fourneau de Lecoq (à l'air)
  - 2. Piston de la machine à vapeur
  - 3. Cylindre de la machine à vapeur
  - 4. Machine soufflante de même genre et même mouvement
  - 5. Colonne de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 6. Cylindre de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 7. Grande roue hydraulique de la machine à vapeur
  - 8. Roue à vapeur de la machine à vapeur
  - 9. Piston de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 10. Cylindre de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 11. Piston de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 12. Cylindre de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 13. Piston de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 14. Cylindre de la machine à vapeur de la machine soufflante
  - 15. Piston de la machine à vapeur de la machine soufflante

## Le comte de Chardonnet, un exemple d'entrepreneur industriel en Franche-Comté

### Problématique

En quoi le comte de Chardonnet illustre-t-il la figure de l'entrepreneur industriel ?

### Documents

Document 1 : Brève histoire de l'invention de la soie artificielle et photographie de l'usine des Prés-de-Vaux à Besançon, article paru dans *Le Doubs industriel*, 4 août 1923

AM Besançon, 1521



# sujet d'étude

Document 2 : Couverture d'une biographie du comte de Chardonnet, sans date

AM Besançon, 1521

**PRIX MONTYON, de l'Académie Française**

AUGUSTE DEMOMENT

UN GRAND INVENTEUR

LE COMTE  
DE  
CHARDONNET

(1839-1924)



Ancien élève de Polytechnique, membre de l'Académie des Sciences, Chardonnet est l'auteur de travaux scientifiques variés (rayons ultraviolets, poudres sans fumée, photographie, radio...); il a pris une cinquantaine de brevets d'inventions et perfectionnements relatifs à l'aviation, la marine, l'automobile. Sa principale invention reste la soie artificielle (rayonne) dont il fonda des usines en France, Suisse, Belgique, Italie, Hongrie, Angleterre. Sa



### Document 3 : Monument élevé en hommage au comte de Chardonnet à Besançon

AD 25, 6 Fi 25056

Hilaire de Chardonnet fut à la fois un ingénieur et un industriel. Né à Besançon en 1839, il intègre l'École polytechnique dont il sort ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Monarchiste légitimiste, il refuse alors de prêter serment à Napoléon III et renonce ainsi à son rêve de devenir officier d'artillerie. Après avoir fréquenté la cour du prince de Chambord en Autriche et participé à l'insurrection pour rétablir Don Carlos sur le trône d'Espagne, il abandonne



ses engagements politiques pour se consacrer à la science à partir de 1883. Touche-à-tout de génie, à la fois chimiste et physicien, il ne cesse les expériences. Intéressé par le téléphone, la photographie ou les moteurs d'avion, il dépose 48 brevets d'invention. Celle de la viscosse ou soie artificielle, par filature des liquides à partir de cellulose, permet, en 1885, d'apporter une réponse à la maladie du ver à soie qui menaçait l'industrie lyonnaise. La fondation en 1890 de la Société de la Soie Chardonnet, dont l'usine fut implantée deux ans plus tard aux Prés-de-Vaux, près de Besançon, constitua sa première exploitation industrielle. Rapidement écarté de l'entreprise, mais copié partout dans le monde dans l'entre-deux-guerres, il meurt ruiné en 1924. L'usine de Besançon compte alors 750 ouvriers et, rachetée en 1951 par Rhodiacéta, restera le premier employeur de la ville jusqu'à sa fermeture en 1981. Le monument en l'honneur de Chardonnet, élevé en 1936 à l'initiative des sociétés savantes locales à l'entrée du pont de la République, érige « l'homme illustre » en exemple et constitue un reflet du culte alors rendu à la science et au progrès industriel.

## Questions

- 1/ D'après les documents, pour quelle raison principale le comte de Chardonnet est-il connu ?
- 2/ En quoi son invention répondait-elle à un besoin économique ?
- 3/ Comment s'est traduite l'application industrielle de son invention à Besançon ?
- 4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, citez d'autres exemples de réussites industrielles à travers la France liées à des inventeurs.

## Expression écrite

Rédigez un court paragraphe pour expliquer, à partir de l'exemple de Chardonnet, le rôle des entrepreneurs dans le processus d'industrialisation.

# Chapitre 3 // Les grandes dynasties industrielles

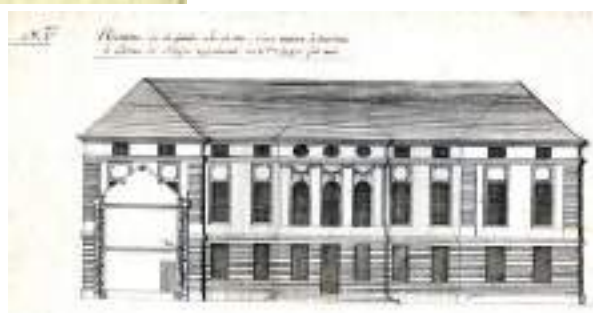
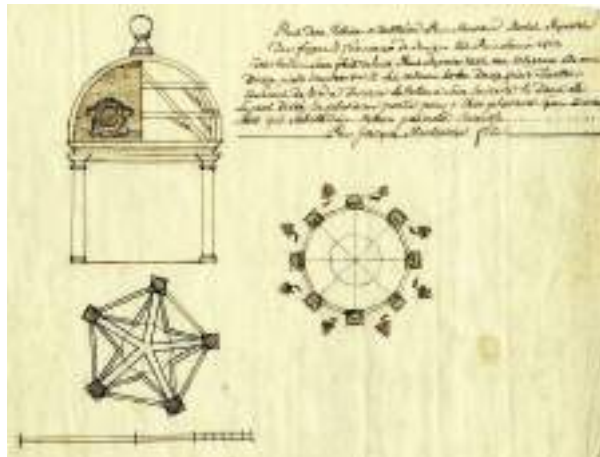
## 3.1 Un rôle économique et politique prépondérant

### Construction d'une maison pour le maître de forges à Baignes, début XIX<sup>e</sup> siècle

Ce plan de l'élégante et imposante maison du maître de forges de Baignes, le sieur Rochet, affirme la position sociale du maître des lieux avec en particulier la présence d'un pigeonnier, autrefois privilège seigneurial. La demeure se situe dans un cadre verdoyant, à l'écart du centre de production et témoigne de l'enrichissement considérable d'une véritable élite avec des fortunes fabuleuses qui se constituent autour de l'activité métallurgique.

Le site des forges de Baignes témoigne de la prospère activité métallurgique du département de la Haute-Saône au XIX<sup>e</sup> siècle qui combine trois atouts majeurs : le fer, l'eau et le bois. Inspiré des salines royales d'Arc-et-Senans, le site témoigne d'une profonde recherche architecturale et esthétique qui rompt avec les sites industriels traditionnels.

AD 70, 1 J 291



# 30

## Rapport du sous-préfet sur la réussite d'un pharmacien de Saint-Claude, 1864

Ce pharmacien de Saint-Claude est un exemple typique du « *self-made-man* » qui doit sa réussite personnelle à ses qualités intellectuelles, à son esprit d'innovation et d'entreprise ou à son sens des affaires. Fier de son succès, il essaie de transmettre ces valeurs à ses héritiers qu'il envoie dans les meilleures écoles avant de les intégrer à différents postes au sein de l'entreprise familiale pour les préparer à la succession. Si les compétences, loin d'être héréditaires, sont réunies, on peut voir émerger ainsi de véritables dynasties industrielles qui assurent parfois la prospérité de villes entières.

AD 39, 11827

Fabrication de l'ambre, du corail, etc. - C'est là une industrie nouvelle qui s'est créée à St-Claude depuis peu de temps & qui peut être d'une certaine importance. Elle ne paraît avoir de source qu'en Angleterre, & c'est d'ici qu'on est venu l'idée, & l'application faite en France a fourni comme on voit, des résultats bien supérieurs à ceux qu'on parvenait à obtenir l'industrie anglaise.

Ainsi, un pharmacien de St-Claude, M<sup>r</sup> Regad, qui pour avoir ses connaissances chimiques fort étendues, s'est mis en devoir de chercher par quels procédés il parviendrait à obtenir des imitations de corail semblables à celles que fournissent l'Angleterre. Pendant que la tâche est ardue, & difficile, c'est la coloration de la matière dans des conditions telles que la masse soit partout homogène, à l'intérieur comme à l'extérieur; tout en un mot, & arrive à ce que tout, la couleur, la forme, la pesanteur soient en rapport parfait avec le corail vrai. M<sup>r</sup> Regad y est parvenu, & comme j'ai eu lieu de le voir, les produits par lui sont supérieurs à ceux de son rival. Ses succès ont été étendus à l'ambre, qu'il fabrique dans des conditions analogues; ses premières opérations ne réussissent guère qu'à 3 ou 4 ambres; elle ont été tellement heureuses que, il y a 8 ou 10 mois à peine, M<sup>r</sup> Regad a vu dans son pharmacie pour la vente, exclusivement à la fabrication d'ambre & de corail, qui ne peut avoir de développement pour occuper lui à produire une quantité d'ouvrages. Dans le principe, les produits se faisaient presque exclusivement pour l'exportation (il a un correspondant à Paris & un en Afrique). Mais des commandes qui ne cessent pas d'augmenter lui ont été récemment faites, surtout en faux corail, par des commerçants de la Capitale.

D'après certains renseignements que j'ai recueillis, cette industrie promet de très-bons bénéfices à ses auteurs; tout indique qu'elle est destinée à progresser.

M<sup>r</sup> Regad ne s'en tient pas là. Il poursuit les recherches & veut étendre ses applications. Je crois savoir que déjà il a réussi à obtenir de fort belles imitations d'écume de mer pour la fabrication des pipes. Il a fait des essais pour produire aussi l'imitation du jais, le point où il en est déjà arrivé pour ne s'écarter aucun doute sur la réussite. Il y a encore, & ceux qui connaissent son savoir & la persévérance y comptent bien.

# 31

## Affiche électorale, 1869

Cette affiche électorale rappelle la fréquente implication des maîtres de forges dans la vie politique à l'échelon local ou national.

La famille Jobez de Syam a occupé les mairies de Syam et Morez et des sièges de conseiller général ou de député parmi les rangs républicains. Leur élection ou celle d'hommes qu'ils soutiennent leur permet de peser sur les décisions qui sont prises en matière de politique économique et sociale comme le développement des voies ferrées ou la législation du travail, et de faire appel à la force publique lors des conflits sociaux.

AD 39, 1 Fi 1235

**ÉLECTION AU CORPS LÉGISLATIF**  
**3<sup>me</sup> CIRCONSCRIPTION**

**Alph. JOBEZ**  
**ANCIEN REPRÉSENTANT**  
**CANDIDAT LIBÉRAL**

*Forges de Syam, le 4 mai 1869.*

**Mes chers Concitoyens,**

Si la majorité de la chambre, refusant de donner chaque année cent mille consentis au gouvernement, ne lui en accordait que la moitié; si la majorité de la chambre refusait désormais tout emprunt; savez-vous ce qu'il en adviendrait?

Les dépenses de l'Etat diminueraient de plus de 500 millions.

Le gouvernement ne pouvant plus nous surprendre par une guerre, nous ne serions pas sans cesse troubles dans nos travaux par la crainte de voir la paix compromise.

L'Europe, qui est pleine de défiance vis-à-vis de nous parce que nous la menaçons par nos armements, deviendrait bienveillante pour nous.

Les progrès que nous devons désirer dans nos institutions s'accompliraient sans trouble et sans révolution.

La paix, mes chers Concitoyens, je ne peux trop le répéter, est impossible avec 1200 mille soldats, est impossible avec des chambres qui accordent tous les emprunts qu'on leur demande.

Mes convictions à cet égard sont tellement arrêtées que je n'hésite pas à vous dire: Le député quel qu'il soit, qui prendra l'engagement formel et public de refuser tout emprunt et de réduire l'armée, sera un député utile à notre pays.

Je termine en disant à mes compatriotes que ne pouvant faire vingt-cinq mille visites aux Electeurs, je suis prêt à me rendre partout où ils m'appelleront pour m'expliquer avec eux.

**Alphonse JOBEZ,**  
*ancien représentant.*

Edité, imp. d'Emile JAYL.

## Buste d'Émile Peugeot à Valentigney, 1904

Le buste en bronze d'Émile Peugeot (1815-1874) a été inauguré sur une place éponyme de Valentigney en août 1904. Sculpté par Georges Iselin, il fut commandé par un collectif d'habitants reconnaissants envers ce membre d'une grande dynastie d'entrepreneurs. Débutée dans la meunerie, l'activité industrielle des Peugeot s'oriente au début du XIX<sup>e</sup> siècle vers la métallurgie, avec l'implantation d'une fabrique d'objets en acier laminé à Hérimoncourt.

Conjuguant innovation (par exemple, un brevet de laminage à froid des aciers en 1819) et diversification selon la mode et les besoins, ils fabriquent tour à tour de l'outillage, des articles de serrurerie, de quincaillerie, des pièces d'horlogerie ou des baleines de corset pour les femmes. La société « Peugeot Frères », fondée par Émile et son frère Jules en 1851, compte alors des usines à Hérimoncourt, Valentigney et Beaulieu. Elle se dote à cette époque d'un emblème, le lion, pour se distinguer de la concurrence.

C'est la génération suivante, et notamment Armand, le fils d'Émile, qui orientera l'entreprise vers la fabrication de vélocipèdes en 1880 d'abord, puis vers l'automobile à partir de 1896 et réalisera la transition vers la grande industrie. Pétris de culture protestante, les Peugeot administrent leur entreprise avec paternalisme et une réelle fibre sociale. Leurs salariés doivent notamment à Émile Peugeot diverses sociétés de secours, un système d'assurances sociales et de retraites ouvrières et, à Valentigney, un hôpital où les ouvriers et leurs familles étaient soignés gratuitement.

AD 25, 6 Fi 25580/9



# Chapitre 3 // Les grandes dynasties industrielles

## 3.2 Des affaires en famille

### Contrat de mariage entre Juvénal Viellard et Laure Migeon, reçu par Maître Charles Keller, notaire à Belfort, 20 décembre 1835

En 1807, l'association de Jean-Baptiste Dominé et Jean-Baptiste Migeon autour des forges de Grandvillars, Méziré et Morvillars, donne naissance à une société de construction mécanique. Ce mariage avec Laure Migeon permet à Juvénal Viellard de faire son entrée dans la société, l'enrichissant ainsi d'un nouveau capital (à hauteur probable de 100 000 francs).

Se constitue ainsi une véritable dynastie industrielle qui va dominer également la vie publique à tous ses échelons. Société en commandite, les membres de la famille sont actionnaires et ne peuvent céder leurs actions qu'à l'intérieur de cette dernière afin de la protéger. Cet exemple illustre le système capitaliste naissant.

AD 90, 2E 8/452



#### Transcription

[...] « Article 2.

Le futur époux déclare se marier avec tous ses biens.

Ils consistent en :

- 1°. Un mobilier garnissant son appartement, voiture et autres effets évalués d'un commun accord entre les parties à la somme de six mille francs.
- 2°. Différents immeubles en nature de forêts, prairies et maison situés sur les Territoires de Belfort, Andelnans, Challonvillars, Frahier, L'Isle-sur-le Doubs, Blussan, Sourans, Chevremont, Bessoncourt et Offemont.  
Sur lesquels immeubles le futur époux déclare recevoir néanmoins une somme de quatre vingt mille francs.
- 3°. Enfin un quart dans la concession de péage de deux ponts à Besançon résultant d'une ordonnance royale du vingt-cinq mai mil huit cent trente cinq et sur la construction desquels ponts le futur époux déclare n'avoir fait encore aucun débours. [...]

## Portrait de Jules Japy (1846-1917)

La famille Japy est l'une des représentantes de ces grandes dynasties industrielles que le nord de la Franche-Comté a connues. Initiée par Frédéric Japy, propriétaire en 1777 d'un atelier d'horlogerie qu'il transforme en fabrique avec des machines-outils inventées par ses soins, cette dynastie de « grands patrons » compte de nombreuses ramifications.

Jules Japy, né et mort à Beaucourt où il est manufacturier, est le fils de l'ingénieur Adolphe Japy, marié avec Pauline Sahler, issue d'une grande famille d'industriels montbéliardais. L'endogamie au sein de ce groupe d'industriels protestants est forte : Jules Japy épouse sa cousine Jenny Japy en 1869. Il est photographié ici en 1905.

*AM Montbéliard, 1 Fi 2369*



# 35

## Conseil d'administration de la société LIP, 1930

Les établissements d'horlogerie LIP sont créés à Besançon par Emmanuel Lipman en 1867.

Lors du conseil d'administration du 18 décembre 1930, la nouvelle équipe dirigeante de cette entreprise qui emploie 350 personnes à Besançon est désignée : le petit-fils du fondateur Ernest Lipman est nommé président et son frère Camille administrateur délégué. Fred Lip(man), fils d'Ernest, intègre l'entreprise familiale à ce moment, avec la fonction d'administrateur-directeur. Il prend la direction de l'établissement en 1945. Sous son impulsion, LIP va devenir la plus grande entreprise horlogère française dès la fin des années 1950.

AM Besançon, 5Z1





# 36

## Photographie de la salle du conseil d'administration Japy, à Beaucourt, 1949

Fondée par Frédéric Japy au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'entreprise est une société familiale. Les trois fils qui lui succèdent vont constituer la société Japy frères.

Les clichés des hommes de la famille qui ont dirigé la société ornent la salle du conseil d'administration ; ils sont le reflet de l'âge d'or de cette dynastie industrielle, à la fois galerie de portraits et arbre généalogique.

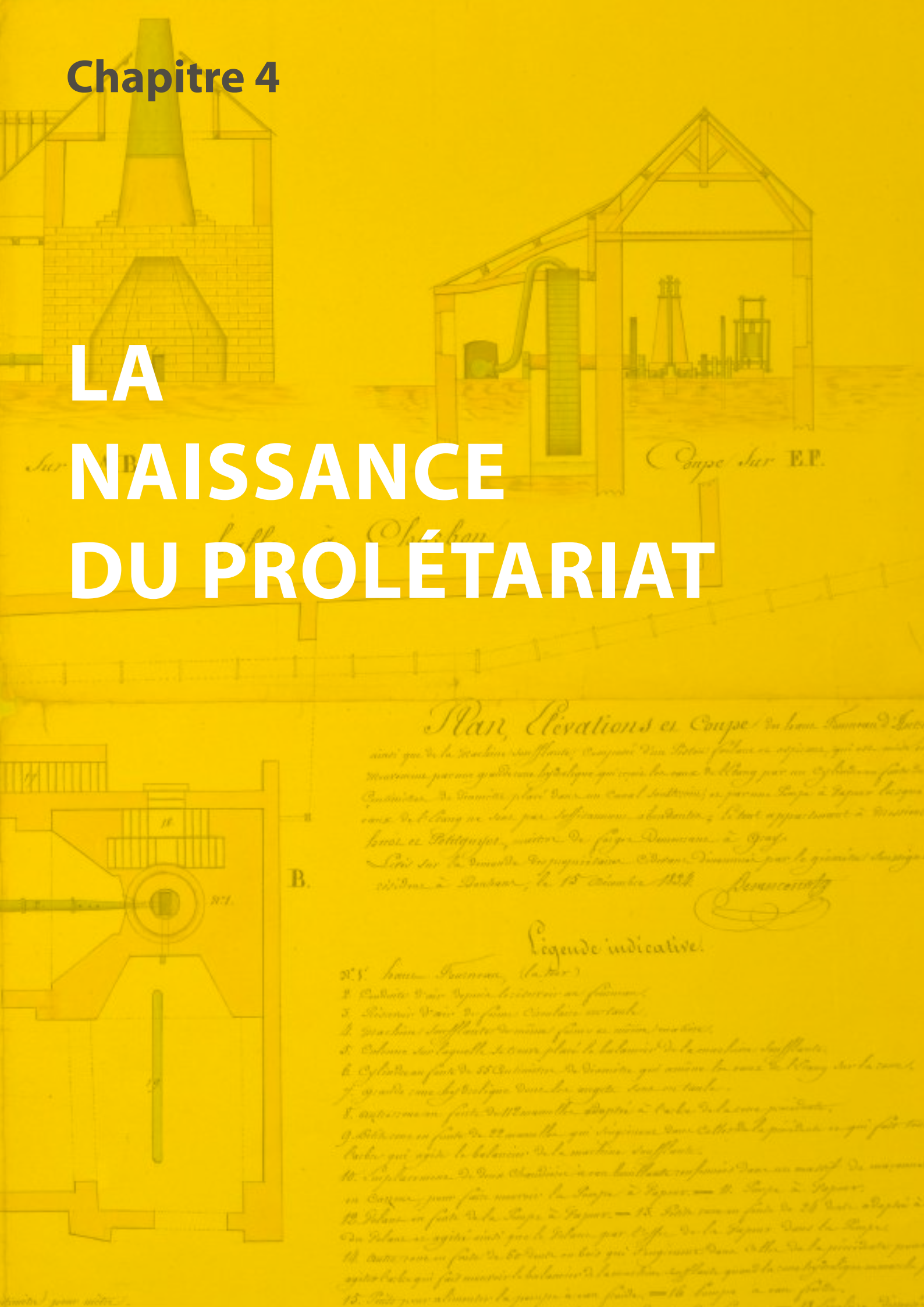
Après avoir fait fortune dans l'horlogerie, des conflits d'intérêt conduisent la famille à perdre une partie de son capital ; elle doit se diversifier pour s'adapter au contexte économique, mais son déclin est d'ores et déjà amorcé.

AD 90, 911P3



# Chapitre 4

# LA NAISSANCE DU PROLÉTARIAT



Plan, Elevations et Coupe du bon Machine à Vapeur  
ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston, d'un cylindre en fer, qui est mis le  
dessus par une grande roue hydraulique qui ouvre le canal de l'eau par un cylindre en fer  
qui sert de vanne, placé dans un canal souterrain, et par une tige à vapeur, laquelle  
ouvre le cylindre de l'eau par des soupapes abouantes à la fois appartenant à l'axe  
de la machine, et de la tige de la pompe, d'un diamètre de 3/4 de pouce.  
Ceci sur la machine de la machine à vapeur, d'un diamètre de 3/4 de pouce.  
Le tout à Paris, le 15 Janvier 1833. *Benjamin*

### Légende indicative.

- N°1. Machine à Vapeur (à l'air)
- 2. Piston d'air d'un diamètre de 3/4 de pouce.
- 3. Piston d'eau d'un diamètre de 3/4 de pouce.
- 4. Machine soufflante d'un diamètre de 3/4 de pouce.
- 5. Cylindre en fer de 3/4 de pouce de diamètre de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 7. Grande roue hydraulique d'un diamètre de 3/4 de pouce.
- 8. Soupape en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 9. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 10. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 11. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 12. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 13. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 14. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.
- 15. Piston en fer de 3/4 de pouce de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par la roue.

# sujet d'étude n°4.1

## Problématique

Quelles sont les conditions de travail des enfants pendant l'âge industriel ?

## Contexte

Au XIX<sup>e</sup> siècle, et depuis longtemps, le travail des enfants est habituel, non seulement car ils apportent à leur famille un complément salarial non négligeable, mais aussi car ils représentent une main-d'œuvre bon marché.

Cette situation tend à évoluer au cours de l'âge industriel, mais cela prend du temps et reste fragile jusqu'en 1959 (scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans).

## Documents

Document 1 : État statistique par l'inspection du travail concernant la région de Montbéliard vers 1880

AD25, M 2477

Noms des communes	Nature de l'industrie	Nom du chef de l'établissement	Nombre des enfants au dessous de 14 ans	Nombre des filles mineures de 11 à 14 ans	Nombre d'heures de travail par jour
Amancey	Bois et Solence	Compagnie de papeterie et d'imprimerie et de machines. Direction Spéciale. (Associés)	17	.	10 <sup>h</sup>
Audincourt	Bois et bois de sciage	Scierie Vichet	107	79	12 <sup>h</sup>
Gratiol	Bois de sciage	Scierie Japy frères et C <sup>ie</sup>	12	28	11 <sup>h</sup>
Franch	Bois de sciage et de charbon	Scierie Japy frères et C <sup>ie</sup>	6	7	12 <sup>h</sup>
Percey	Bois de sciage	Scierie Japy frères et C <sup>ie</sup>	27	22	11 <sup>h</sup>
Grangebois	Bois de sciage	Scierie Japy frères et C <sup>ie</sup>	18	.	12 <sup>h</sup>
Châtillon	Bois de sciage	Scierie Japy frères et C <sup>ie</sup>	11	50	12 <sup>h</sup>
Combeaufontaine	Bois de sciage	Scierie Japy frères et C <sup>ie</sup>	10	32	12 <sup>h</sup>

# sujet d'étude

Document 2 : Travail des enfants dans le canton de Vauvillers, 1856

AD 70, 10 M 10

Communes où sont situés les établissements	Nombre des établissements	Noms des établissements	Nombre des enfants occupés	Nombre des enfants occupés
Fougères	1	Sabat	37	3
Beulieu	1	Sabat	11	2
Beulieu	1	Sabat	11	2
Beulieu	1	Sabat	11	2
Beulieu	1	Sabat	11	2
Beulieu	1	Sabat	11	2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>Sabat</b>	<b>116</b>	<b>16</b>

AD 39, M 3239

Et la fin de l'année dernière je vous ai adressé  
les renseignements statistiques parvenus le 31 décembre 1855.  
Les trois établissements précités, dans les quatre années  
dans les plus belles années, les parents envoient les  
enfants plus instruits, aux lieux d'école et aux lieux  
de travail. Les parents envoient leurs enfants qui par  
la suite ont pu se faire instruire à l'école  
primaire d'instruction leurs enfants avant de leur  
donner un métier ou de les faire travailler  
à l'atelier, etc., etc.

Le progrès en fait par rapport de 1855 et par  
dans les établissements précités de 1855 à 1856  
s'explique à peu près de la sorte, et dans les  
deux années les enfants et les jeunes filles  
de la commune à l'atelier. D'un autre côté, le  
nombre des jeunes ouvriers ou ouvrières pendant le  
certificat d'études primaires a augmenté d'un nombre  
proportionnel. En outre, le plus grand nombre d'enfants  
ont bénéficié de l'instruction primaire en vertu de  
circulaires ministérielles du 29 mai 1855, et le 1er janvier  
1856, avant de passer dans les ateliers.

Ces faits de progrès en matière d'instruction, pour  
que la loi du 22 mars 1850, par suite de l'instruction  
obligatoire pour les enfants de deux ans, de l'âge  
de 6 à 13 ans, aient été respectés, méritent le même  
des éloges primaires et que pour faciliter l'école  
le programme des connaissances à acquies pour  
obtenir le certificat d'études.

En attendant, il est à craindre que les institutions  
et les institutions qui ont mission de délivrer le  
certificat de l'école ne soient abandonnées à tout  
instant par les parents, par les maîtres, les  
maîtres d'école dans les communes précitées  
le 29 mai 1855.

Il y a plus dans l'arrondissement, par deux ans, si  
l'on compare l'année 1855, et dans l'année 1856  
de 1855 à 1856.

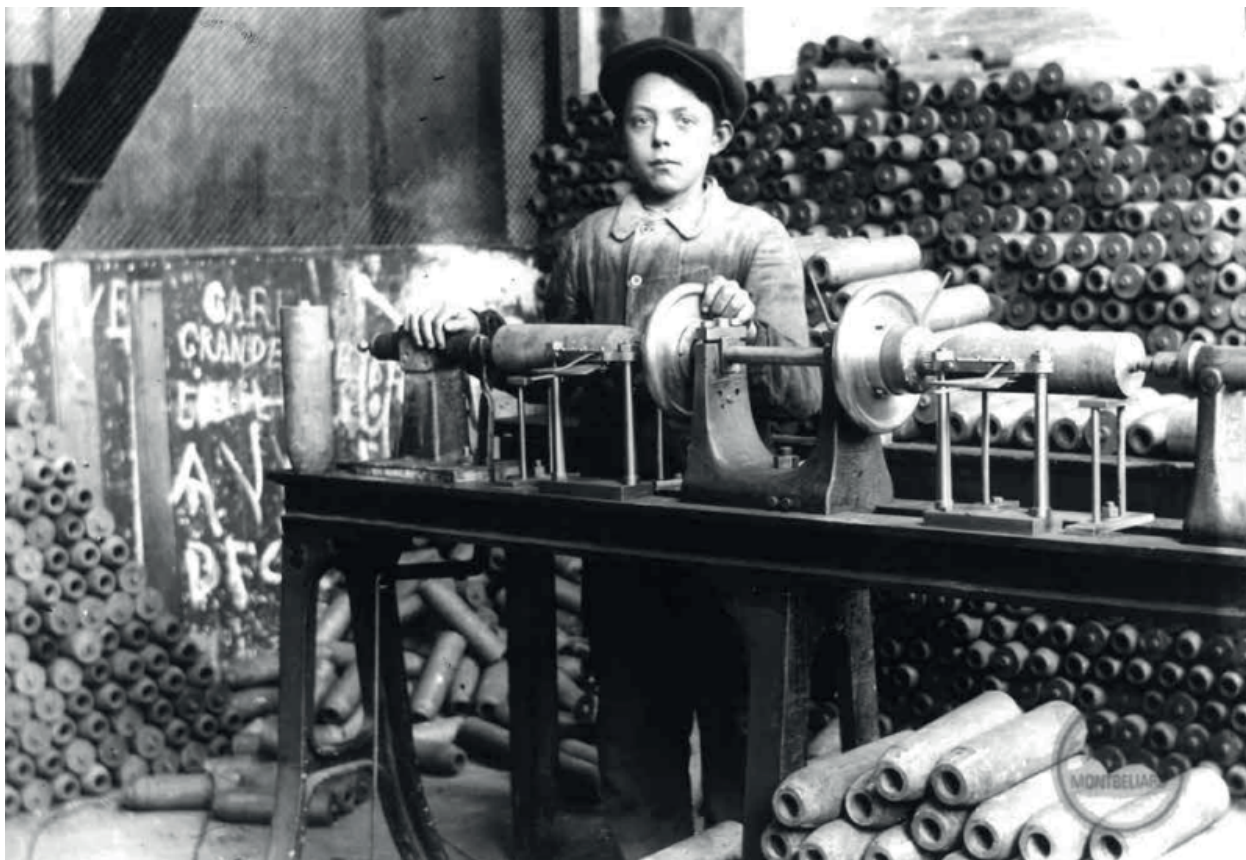
De ce fait, les enfants, ont fréquemment l'air de  
moins dans les ateliers par jour, et l'absence de certificats  
d'instruction.

Document 3 : Rapport d'inspection sur le travail des enfants au préfet de l'arrondissement de Poligny, 1882

À partir de 1841, date de la première loi limitant le travail des enfants à 8 ans, l'État exerce un contrôle sur les industries employant cette main-d'œuvre bon marché avec le souci de voir ces enfants accéder à un minimum d'instruction. Des maîtres de forges vont jusqu'à créer des écoles dans les usines pour concilier ces deux objectifs. Plusieurs lois se succèdent, toujours plus contraignantes, mais les progrès sont lents en raison de la connivence entre les employeurs et les parents et la complaisance d'instituteurs prompts à donner les certificats d'instruction. Aussi les lois Ferry de 1881-1882 sont-elles porteuses de grands espoirs pour améliorer cette situation.

## Document 4 : Atelier des usines Peugeot à Audincourt, 1915

AM Montbéliard, 1 Fi 4545



### Questions

1/ (Documents 1 et 2) Relevez combien d'enfants de moins de 16 ans travaillent dans l'usine de filature de Léon Sahler à Audincourt. Combien d'heures de travail effectuent-ils chaque jour ? Relevez également combien d'enfants travaillent à l'usine Millerot de Fontenoy-la-Ville. Que peut-on en conclure sur le travail des enfants dans l'industrie et les commerces ?

2/ (Document 3) D'après ce document, quels progrès sont effectués en ce qui concerne les conditions de travail des enfants ? Relevez ce qui est rendu obligatoire par la loi du 28 mars 1882.

3/ (Document 4) Que fabriquent les usines Peugeot en 1915 ? Que peut-on dire de la personne présente sur cette photographie ? Pourquoi travaille-t-elle dans cette usine ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, donnez d'autres exemples qui démontrent que le travail des enfants a participé à l'essor de l'âge industriel.

### Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant quelles sont les conditions de travail des enfants pendant l'âge industriel, et comment elles évoluent du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

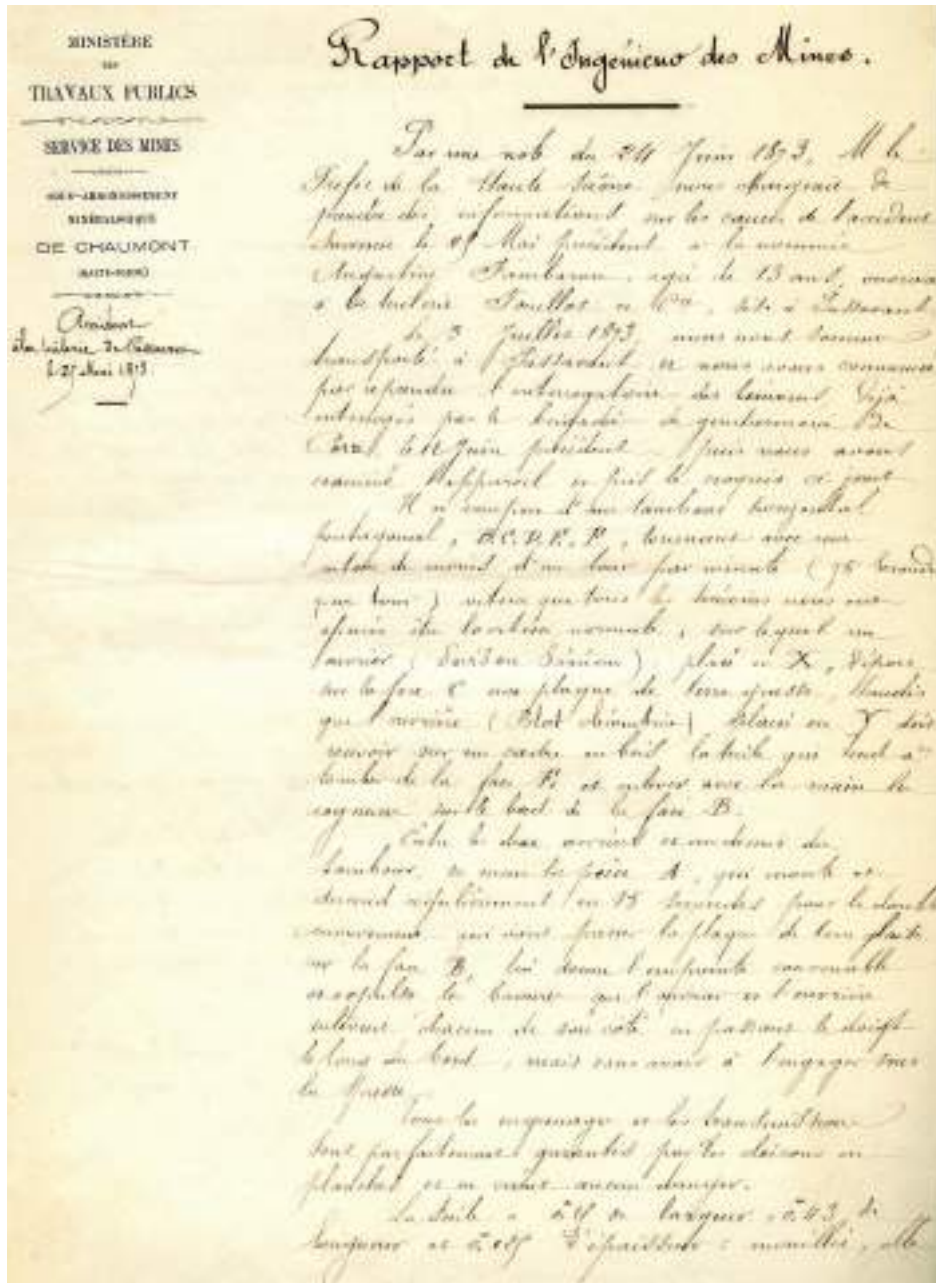
# Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

## 4.1 Le travail des femmes et des enfants

### Accident du travail d'un enfant à la tuilerie de Passavant, 1873

Ce rapport de l'ingénieur des Mines daté de 1873 montre à quel point le travail des enfants sur les sites industriels est dangereux mais aussi de plus en plus surveillé et réglementé. En effet, l'ingénieur s'évertue à démontrer la non-responsabilité du patron croquis à l'appui en expliquant que cette machine qui fabrique les tuiles est « un appareil tout à fait inoffensif » et qu'un enfant est largement capable d'y travailler. La seule explication des deux accidents qui ont eu lieu sur cette machine résulte probablement de la « singulière maladresse de la part de l'ouvrier ». La tuilerie Fouillot établie à Passavant en raison de ses richesses minérales a remplacé les forges à partir de 1848. Elle comptait entre 38 et 40 ouvriers. Ce rapport, pourtant très détaillé, n'indique pas les blessures subies par la petite Augustine Fambaron alors âgée de 13 ans !

AD 70, 10 M 22



pour pour courir 4<sup>1/2</sup> à par conséquent une vitesse  
de 15 ans pour les bras la distance sur le cadu pour  
la distance subite sur la chaîne. On se pourrait  
aussi peut répondre sans nécessité d'absence de la force  
d'un enfant de cet âge, même si le port lui était  
habituellement confié.

D'autre part, le mouvement de levée et d'abaissement  
effectué en 15 secondes, pour une hauteur de 60,  
est usé tout pour un an qu'il se passe et repasse  
la main à plusieurs reprises sur la face B.  
Sans aucun danger, il suffit de se faire l'usage  
rapide, à qui, en outre, raison n'obtient à faire.

En somme, l'appareil est tout à fait insuffisant,  
les deux accidents du 11 Octobre 1872 et du 27 Mars  
1873 ne peuvent s'expliquer que par une déviation  
pathologique de la part de l'ouvrier, et le premier est  
un peu plus naturel, pour que l'ouvrier qui a porté  
la plaque sur la face C, peut être tenu de la  
maintenir en place sans cesse, et, pour ce à autre  
chance la même accident sur la plaque jusqu'à la  
position B; cependant, ce n'est pas le temps de  
réflexion qui manque, puisqu'il a 15 secondes  
devant lui, mais le second, est tout à fait inexplicable,  
et nous n'avons rien pu obtenir de positif en interrogeant  
l'ouvrier Belpie, qui n'avait aucune raison pour placer  
surtout sur la face B.

Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu  
d'accuser le Sieur Souillet ni d'insubordination ni de  
négligence de surveillance de part de l'accident survenu  
dans le travail. Reste seulement la question de  
responsabilité civile, que nous n'avons pas à  
examiner.

Chaumont, le 5 juillet 1873

L'Ingénieur des Mines

J. Prigon

N° 133. - Vu et présentée  
avec notre lettre en date de ce jour.

Dijon, le 9 juillet 1873.

L'Ingénieur en chef,

Chastagnier

# 38

## Horaires hebdomadaires de travail d'enfants, filles mineures et femmes à Besançon, 1898

L'essor de l'industrialisation a eu pour conséquence l'emploi des enfants dans les usines. Ces derniers sont une main-d'œuvre bon marché et une source de revenus non négligeable pour les familles modestes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des lois sont progressivement promulguées pour limiter puis interdire le travail des mineurs, tout en rendant l'école obligatoire. La loi du 2 novembre 1892 fixe à dix heures le temps de travail pour les enfants de moins de dix-huit ans. Mais sa mise en application reste très progressive, comme le montre cette déclaration du temps de travail des Établissements Froment, spécialisés dans la confection de vêtements militaires à Besançon.

AM Besançon, 2J85

*Établissement A. Froment à Besançon*

---

**JOUR DU REPOS HEBDOMADAIRE** 1<sup>o</sup> Dimanche

---

**TABLEAU**

*des heures de travail des enfants, des filles mineures et des femmes.*

JOURS	LE TRAVAIL		PREMIER		OBSERVATIONS	HEURES DE TRAVAIL
	MATIN	SOIR	HEURES DE TRAVAIL	HEURES DE TRAVAIL		
LUNDI . . . .					Les indications ci-dessus s'appliquent à tout le personnel et pour toute l'année.	
MARDI . . . .						
MERCREDI . . . .	7 <sup>h</sup> matin	7 <sup>h</sup> soir	Midi	1 <sup>h</sup> 1/2		10 <sup>h</sup> 1/2
JEUDI . . . .						
VENDREDI . . . .						
SAMEDI . . . .						
DIMANCHE . . . .						

Signature du Chef de l'établissement : \_\_\_\_\_

*A Besançon le 22 Octobre 1898.*





# 30

## Procès-verbal concernant le travail des enfants dans une imprimerie de Belfort, 1899

La loi du 2 novembre 1892 fixe l'âge du travail des enfants à 13 ans révolus ; exception est faite pour les enfants ayant obtenu le certificat d'études primaires qui, dès 12 ans, peuvent travailler. L'amélioration des conditions de travail coïncide avec l'application des lois Ferry sur l'allongement de la scolarité. Contrairement aux manquements constatés dans la mise en œuvre de la loi de 1841 (autorisant le travail à partir de 8 ans), les services de l'inspection semblent bien fonctionner puisque de nombreux procès-verbaux sont dressés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Territoire de Belfort pour infraction à la loi.

AD 90, 10 M 10

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE  
DES POSTES  
ET DES TÉLÉGRAPHES  
TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE  
SERVICE DE L'INSPECTION  
CIRCONSRIPTION  
DÉPARTEMENT de la  
Haut-Rhin

**PROCÈS-VERBAL. N° 122**

Le 18 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et le 19 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf du mois d'Octobre, à trois heures du soir,  
Nous, L. Gaillet  
Inspecteur départemental du travail dans l'industrie du département du Haut-Rhin, dûment commis, et assermenté, nous étant transporté, muni de notre commission, à Belfort, à l'imprimerie nouvelle, fg de France, dont le propriétaire est M. Paul Dreyfus, soumis régime de la loi du 2 novembre 1892.

Il nous a été recueilli ce qui suit:  
**Emploi d'enfant avant l'âge légal.**  
La jeune Caroline Schuller, née le 6 novembre 1886, y était employée au rangement des papiers.  
Comme son enfant ne possède ni le certificat d'études primaires, ni le certificat d'aptitude physique, qui auraient pu exceptionnellement justifier son admission au travail, à partir de l'âge de 12 ans, il en résulte une contravention à l'article 4 de la loi du 2 novembre 1892.

Et comme par ce qui précède, il a été contrevenu à l'article 14 de la loi du 2 novembre 1892, nous avons rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Clos et signé à Belfort, le douze du mois d'Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

L'INSPECTEUR DÉPARTEMENTAL  
Sarrailh  
(Sarrailh.)

En face (indiquer et compléter):  
M. Belfort, le 12 octobre 1899  
Détaché S. S. S.  
Inspecteur Chabaud

30-85-99, 1°

LE 18 OCTOBRE 1899  
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES  
TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE  
SERVICE DE L'INSPECTION  
CIRCONSRIPTION  
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-ALSACE  
BELFORT

# 40

## Conférence pour des ouvrières à Pontarlier, 1919

Le travail des femmes est un dilemme entre le besoin de l'économie en emploi féminin et le discours familialiste qui s'appuie sur la femme au foyer. Le travail de la femme n'est pas un choix mais une nécessité. Elle perçoit un salaire très inférieur à celui des hommes et ses droits sont peu défendus par les syndicats.

Cependant, à Pontarlier, dans le milieu de la taille de pierres précieuses, l'emploi féminin est recherché. Les annonces dans la presse locale pour le recrutement de jeunes filles en apprentissage rémunéré sont fréquentes. Elles s'organisent elles-mêmes également pour parfaire leur formation.

AM Pontarlier, 7 F 47

Pontarlier 23 juin 1919

Monsieur le Maire

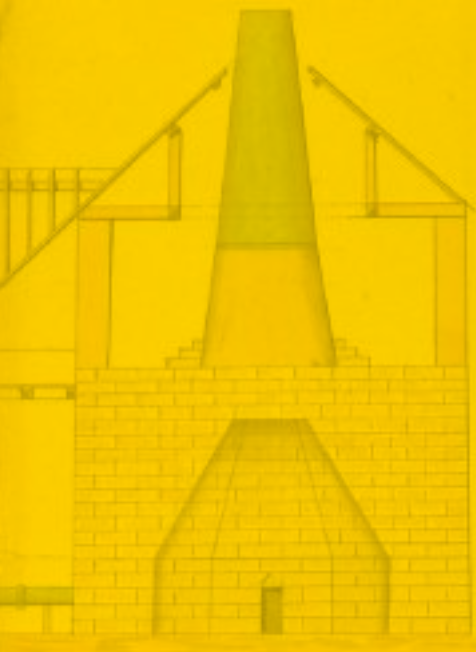
Les ouvrières lapidaires de Pontarlier ont l'honneur de vous demander l'autorisation de disposer de la Salle des Filles le dimanche 29 juin dès 8 heures du soir pour une conférence éducative faite par Madame Charette professeur agrégée des sciences au lycée de jeunes filles de Besançon.

Privez agréer Monsieur le Maire l'expression de nos respectueuses salutations

Pour les ouvrières lapidaires  
La déléguée  
G. Mey

M<sup>lle</sup> Germaine Mey  
1. Rue St Paul  
Pontarlier



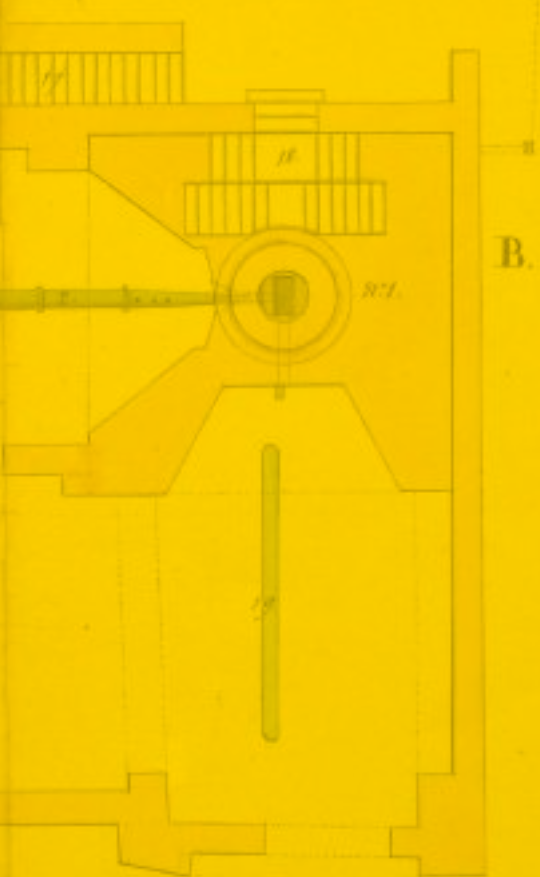


Sur A.B.



Coupe Sur E.F.

balle à Charbon



B.

Plan Elevations et Coupe du haut Fourneau à Lait

ainsi que de la Machine soufflante; Composés d'un Sceau fort en acier qui est mis le  
 dessous par une grande roue hydraulique qui ouvre le canal de l'eau par un cylindre en fer  
 qui sert de Vanne plus dans un Canal souterrain et par une tige à Tigeur laquelle  
 ouvre le Canal de l'eau par des roues abutantes à la base appartenant à des  
 roues et Pelotiques, tout de fer de Diamètre à 3 Toises  
 Le tout sur le Niveau de la superficie d'un Sceau fort par le grand diamètre  
 de 2 Toises à l'entour; le 15 Octobre 1788  
 Beaucaumont

Légende indicative.

- No. 1 haut Fourneau (à l'air)
- 2 Colonne d'air qui se lève en s'élevant
- 3 Sceau fort de fer de Diamètre à 3 Toises
- 4 Machine soufflante de même fer et acier souterrain
- 5 Colonne de l'eau qui se lève par le balancier de la machine soufflante
- 6 Cylindre en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 grande roue hydraulique dans les angles de l'eau de l'eau
- 7 Sceau fort en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 tige qui agit le balancier de la machine soufflante
- 8 Sceau fort en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 tige qui agit le balancier de la machine soufflante
- 9 Pelotique en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 tige qui agit le balancier de la machine soufflante
- 10 Sceau fort de 28 Toises de Diamètre à son ouverture sur un canal de l'eau  
 en l'air pour faire passer le tige à Tigeur et le tige à Tigeur
- 11 Pelotique en fer de la Tige à Tigeur et le tige à Tigeur
- 12 Pelotique en fer de la Tige à Tigeur et le tige à Tigeur
- 13 Sceau fort en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 tige qui agit le balancier de la machine soufflante
- 14 Sceau fort en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 tige qui agit le balancier de la machine soufflante
- 15 Pelotique en fer de 28 Toises de Diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une  
 tige qui agit le balancier de la machine soufflante

## Problématique

*Comment les ouvriers luttent-ils pour améliorer leurs conditions de vie et de travail au XIX<sup>e</sup> siècle ?*

## Contexte

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la misère du monde ouvrier conduit à la montée en puissance des revendications du prolétariat, en particulier sur la durée du temps de travail et la faiblesse des salaires, à l'image du premier mouvement insurrectionnel à Lyon en 1831. À partir de 1850, la situation des ouvriers s'améliore progressivement avec le vote des premières lois sociales. Face à ces transformations de la société, des idéologies nouvelles se développent comme le marxisme et le socialisme. Les ouvriers s'organisent en syndicats (autorisés en 1884) pour mieux se faire entendre et ils utilisent la grève reconnue dès 1864 comme moyen de pression sur le patronat.

## Repères : les principales lois sociales en France

1841 : interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans

1848 : première loi qui limite la durée du temps de travail

1864 : reconnaissance du droit de grève

1884 : autorisation des syndicats

1892 : interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans. Limitation de la durée de travail hebdomadaire à 10 heures pour les moins de 16 ans et à 11 heures pour les femmes avec interdiction du travail de nuit

1898 : obligation pour les patrons d'indemniser les ouvriers victimes d'accidents du travail

1900 : limitation de la journée de travail à 10 heures

1907 : obligation du repos hebdomadaire

1910 : création de retraites ouvrières

1919 : instauration de la journée de travail à 8 heures

# sujet d'étude

AD 39, 1 Mi 902

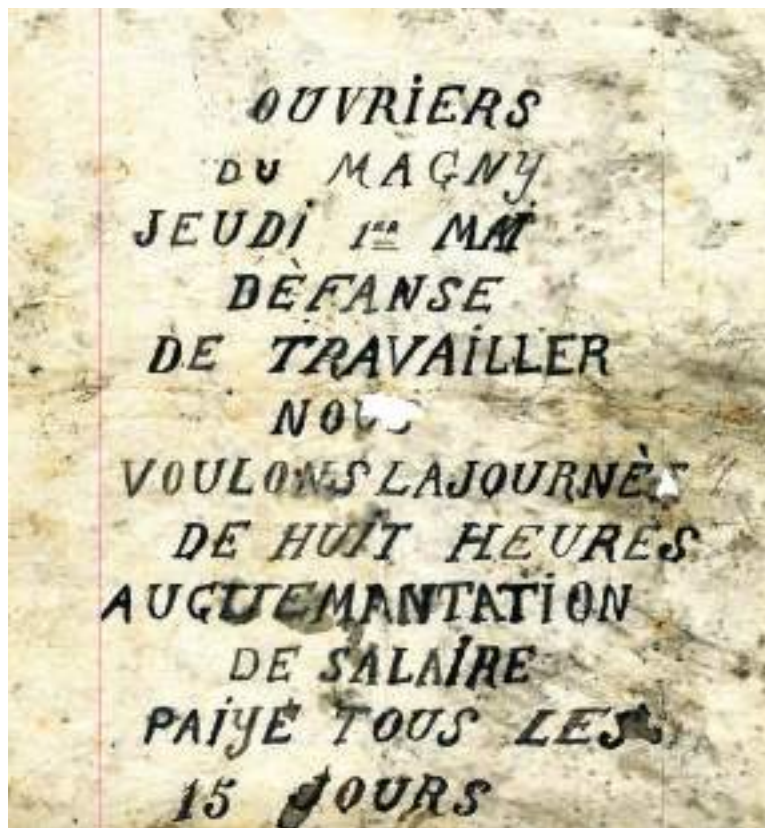
## Documents

Document 1 : Chanson parue dans *Le Jura socialiste*, 1910

Ce poème parue le 25 juin 1910 dans le *Jura socialiste*, l'hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura édité à Saint-Claude, est l'œuvre d'Eugène Chatelain (1829-1902), un ouvrier ciseleur devenu journaliste qui a été de tous les combats ouvriers de 1848 à la Commune. Auteur de plusieurs recueils de poèmes et chansons, il évoque les misères, les luttes et les espoirs de la classe ouvrière. Le *Jura socialiste* reprend plusieurs de ses textes entre 1896 et 1910, dont celui-ci qui évoque les effets du libre-échange à la suite du traité de commerce conclu en 1860 entre la France et l'Angleterre. Ces textes chantés au moment des fêtes, des manifestations ou des grèves illustrent l'émergence d'une véritable culture ouvrière en rupture avec la société capitaliste, libérale et républicaine.

Document 2 : Affiche atypique pour la défense de la journée de 8 heures et l'augmentation des salaires, 1890

AD 70, 10 M 10



## Laissez faire, Laissez passer !

De tous les droits que l'homme exerce  
Le plus légitime au total,  
C'est la liberté du Commerce,  
La liberté du Capital.  
La loi ! c'est l'offre et la demande,  
Seule morale à professer.  
Pourvu qu'on achète et qu'on vende,  
Laissez faire ! Laissez passer !

Et que rien ne vous épouvante ;  
Y glisse t il quelque poison,  
Si le marchand double sa vente,  
Le succès lui donne raison.  
Que ce soit morphine ou moutarde,  
Truc chimique à manigancer,  
C'est l'acheteur que ça regarde,  
Laissez faire ! laissez passer !

Les travailleurs ont des colères,  
Dont un savant n'est pas touché  
Il faut bien couper les salaires !  
Pour travailler à ton marché,  
Par un rabais de deux sous l'heure  
Des millions vont s'encaisser.  
Et puis, croyez-vous qu'on en meure ?  
Laissez faire ! Laissez passer !

Le marché pour l'article en vogue  
Offre un rapide écoulement,  
N'écoutez pas le démagogue  
Qui nous prédit l'égorgeement.  
Il faut, malgré ces balourdises,  
En fabriquant à tout casser,  
L'inonder de nos marchan'ises.  
Laissez faire ! Laissez passer !

Pour le bien être des familles  
Doublons les heures du travail.  
Venez, enfants, femmes et filles,  
La fabrique est un grand bercail.  
Négligez marmots et ménage,  
Ça presse ! Et pour vous prélasser,  
Vous aurez des mois de chômage.  
Laissez faire ! laissez passer !

Qu'on accapare la denrée,  
Qu'on brûle greniers, magasins,  
Que pour régler les droits d'entrée  
On se bombarde entre voisins,  
Quitte à gémir sur les victimes  
Qu'on voit s'écraser, détrousser.  
L'Economie a pour maxime :  
Laissez faire ! Laissez passer !

Eugène Chatelain.

Document 3 : Carte postale d'une grève des papeteries bisontines : soupes communistes, 1904-1907

AM Besançon, CP-B-P46-0111



## Questions

- 1/ (Documents 1 et 2) Relevez les revendications des ouvriers dans les deux documents.
- 2/ (Documents 1, 2 et 3) Quels sont les principaux moyens d'actions des ouvriers pour faire entendre leurs revendications ?
- 3/ (Document 3) À quoi remarque-t-on la forte solidarité qui unit le monde ouvrier ?
- 4/ (Documents 1 et 3) Quelles sont les nouvelles idéologies qui soutiennent les revendications du prolétariat ?
- 5/ Ces revendications exprimées à l'échelle locale sont-elles identiques à celles du mouvement ouvrier dans le reste de l'Europe ? En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, relevez d'autres exemples des aspirations du prolétariat en France et en Europe durant cette période.

## Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant quelles sont les principales revendications du prolétariat dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et les moyens d'action du monde ouvrier.

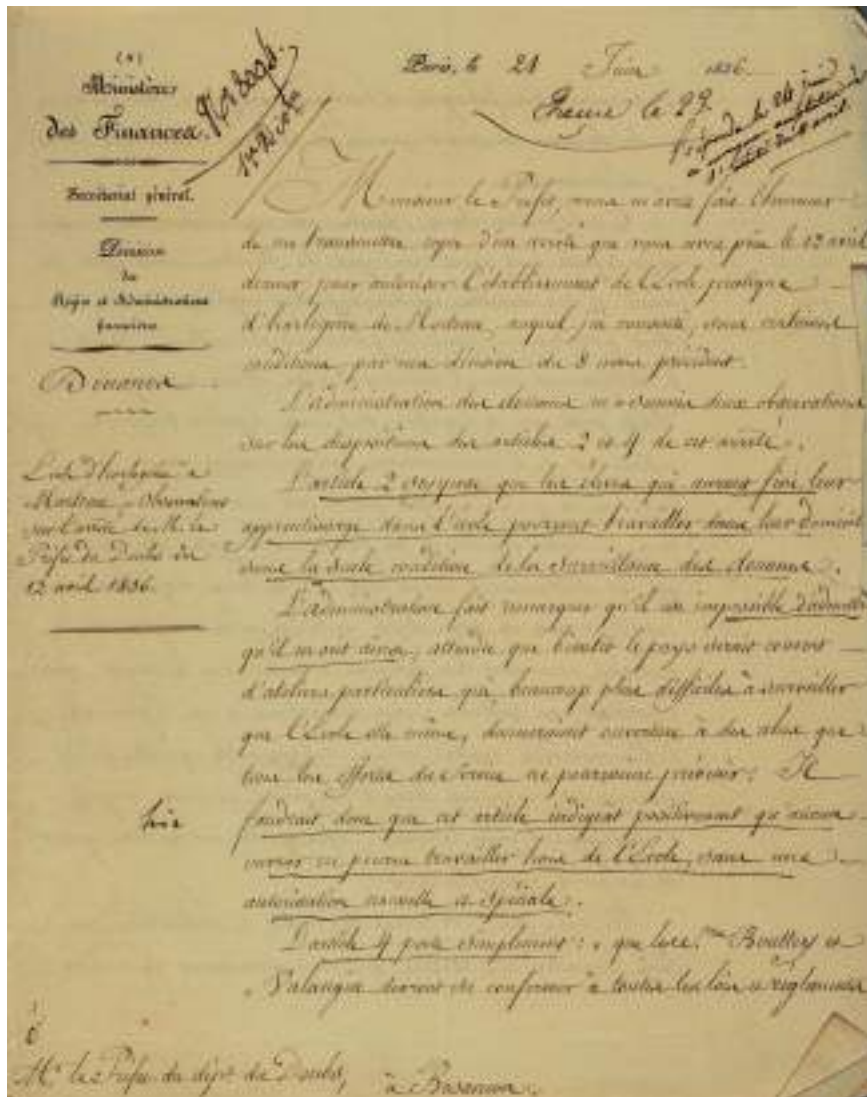
# Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

## 4.2 L'évolution des conditions de travail

### École municipale d'horlogerie à Morteau, 1836

La tradition horlogère du Doubs date du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'est caractérisée par une « division départementale du travail » entre le pôle bisontin, où se font principalement l'assemblage et la finition, et le Haut-Doubs où un réseau diffus de petits ateliers se consacre au montage des ébauches. Dans ces montagnes rurales où les longs hivers pénalisent les récoltes et immobilisent les hommes, l'artisanat en sous-traitance fut très tôt un moyen de compléter les revenus des paysans. Ce travail à façon réalisé dans les fermes était toutefois très dépendant des commandes des horlogers suisses et français et sensible à la conjoncture. Ainsi, après une période de forte croissance, la Val de Morteau connaît un temps de crise au début du second tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est alors décidé de lutter contre la paupérisation, le dépeuplement et l'exode vers la Suisse, ses formations et ses emplois d'horloger, en redynamisant l'industrie horlogère. À cet effet, une première école municipale d'horlogerie est fondée en 1836 et forme une cinquantaine d'élèves sur une période de trois ans. Placée sous la surveillance de l'administration des Douanes, opposée au projet par peur d'un risque accru de contrebande, elle est toutefois rapidement fragilisée et ferme ses portes dès 1850.

AD 25, M 2439





# 42

## Salaires par types d'ouvriers et d'industrie à Dole, 1877

La condition des ouvriers à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle progresse lentement. Ce tableau met en exergue quelques industries doloises en distinguant le travail des hommes, des femmes et des enfants. Il permet de visualiser les conditions salariales des ouvriers donnant ainsi une idée de la société à cette période.

Le travail est payé à la journée, ainsi travaillent-ils 26 jours par mois. Les dimanches ne sont pas payés et les femmes sont deux fois moins rémunérées que les hommes. Ce salaire est destiné à fournir le strict nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se loger et se chauffer pour se présenter à nouveau devant les portes de l'usine le lendemain.

AM Dole, 7 F 13

*Salaires des ouvriers de la grande industrie avec l'exemple de l'industrie extractive et métallurgique (année 1877)*

Designation des Industries	Salaires journaliers, moyen de l'ouvrier non ouvrier						Salaire de l'ouvrier de l'industrie extractive (1)	Observations
	Hommes							
	Centes	Centes	Centes	Centes	Centes	Centes		
Forgerie Chaux	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie et forge	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie de fer	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie de fer	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie de fer	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie de fer	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie de fer	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois
Forgerie de fer	4.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	26 jours par mois

(1) Les ouvriers professionnels de l'industrie extractive sont payés à la tâche. Ces salaires journaliers sont plus élevés que ceux des autres industries.  
 (2) Les ouvriers de l'industrie extractive ne sont pas payés le dimanche et les jours fériés. Ils sont payés à la tâche ou à la journée.  
 (3) Les ouvriers mineurs et chauffeurs chargés de la machine et de l'entretien des machines sont généralement payés au mois.  
 Note: Ces divers salaires devraient être augmentés de 25% par jour.

# 43

## Assurance des accidents du travail, 1898

La loi du 9 avril 1898 a créé un régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents du travail. Auparavant, ces derniers relevaient du Code Civil avec nécessité pour le salarié de prouver la faute de son employeur. L'inégalité économique et culturelle des parties au procès faisait que le salarié abandonnait ses prétentions en cours d'instance, ruiné par les frais de justice et les délais.

Dorénavant, la victime peut demander une réparation, sans avoir à prouver la faute de son employeur. Celui-ci doit donc être assuré, alors auprès d'un assureur privé, afin de remplir son obligation de réparation. En contrepartie de la certitude d'obtenir celle-ci, les salariés durent accepter qu'elle fût forfaitaire, donc partielle.

Cette première loi d'assurance fonde le régime assurantiel en France et elle est pionnière dans la construction de l'État-providence. Elle sera d'ailleurs reprise par une loi de 1946 dans l'organisation de la Sécurité sociale.

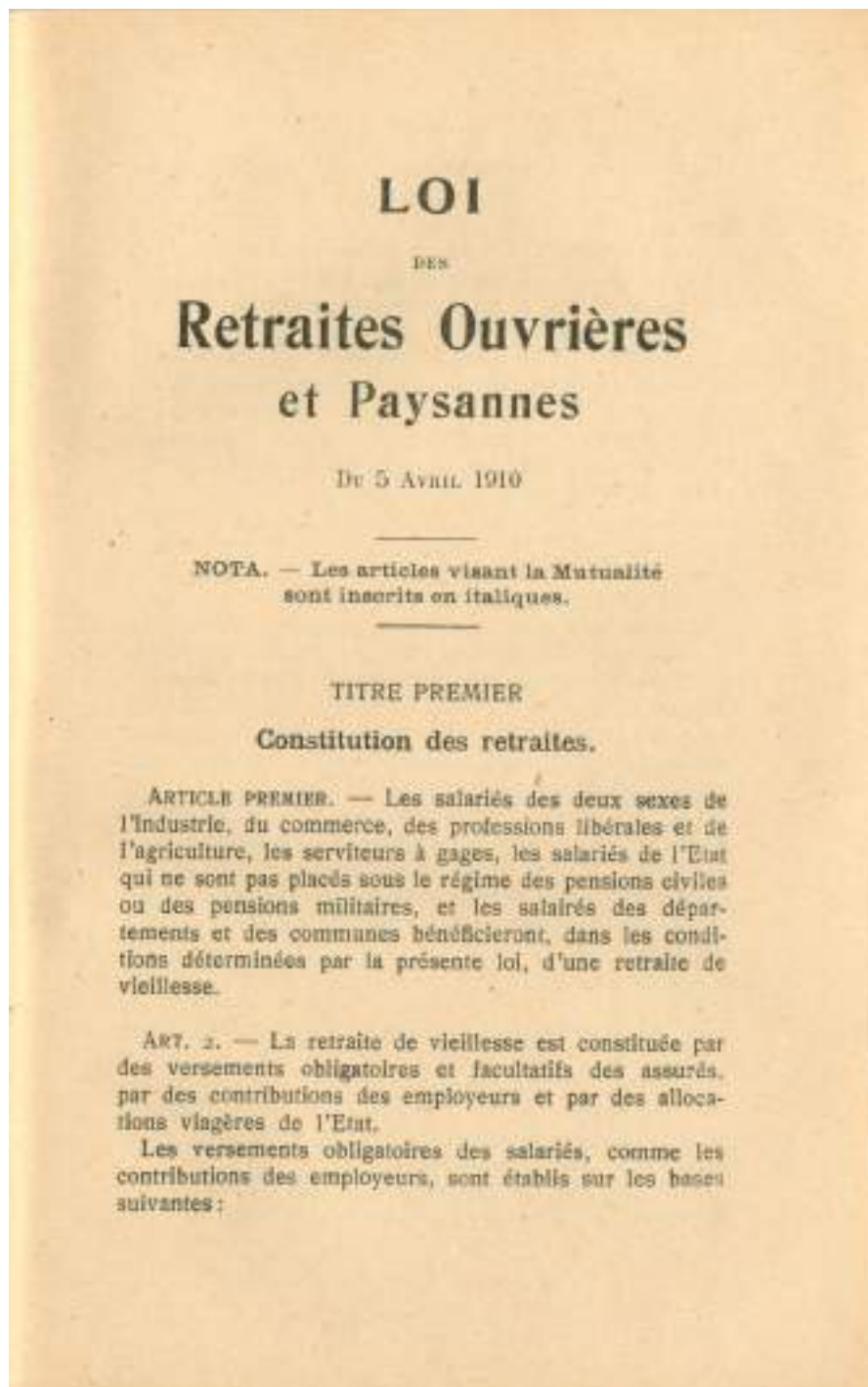
AD 25, 24 Fi 175



## Première loi sur les retraites, 1910

La première loi sur les retraites ouvrières et paysannes est promulguée le 5 avril 1910 à l'initiative de René Viviani, premier ministre du Travail et de la prévoyance sociale. Ce système de retraite est constitué par des versements obligatoires et facultatifs des assurés, mais aussi par des contributions patronales et par une allocation viagère de l'État. Sa mise en œuvre se heurte à des freins importants. Ainsi, dès 1911, en raison des difficultés des très petits salaires à verser une cotisation, le caractère obligatoire de cette loi est annulé. La mairie gère plus de 200 cartes de retraites pour des salariés pontissaliens en 1911.

AM Pontarlier, Q 30



# 45

## Aide médicale de l'entreprise Zedel de Pontarlier, 1911

Au niveau social à Pontarlier, l'entreprise Zedel fait partie des précurseurs. Dans cet article du *Journal de Pontarlier* on apprend que le directeur, M. Graf, obtient en 1911 que chaque ouvrier marié perçoive une indemnité proportionnelle au nombre d'enfants et que les frais de médecins et de pharmacie soient pris en charge par l'entreprise. Zedel verse également une indemnité mensuelle de cherté de vie à ses ouvriers chaque hiver : un franc par enfant, 5 francs par célibataire, 7 francs pour les hommes mariés. L'entreprise possède son propre terrain de sport et son club sportif où s'entraînent plusieurs équipes de foot, des gymnastes et des athlètes.

AM Pontarlier, 42 PER 43

On nous assure qu'à l'usine Zedel, les préoccupations économiques sont aussi vives et heureuses que les travaux techniques. Devant le renchérissement des vivres, M. Graf a pu obtenir de la société, pour chaque ouvrier marié, une indemnité proportionnelle au nombre des enfants de la famille et les frais de médecin et pharmacien pour tous les ouvriers sont à la charge de l'entreprise.

Souhaitons que l'usine Zedel aille à de nouveaux succès et de nouveaux progrès et continue à mettre bien haut le renom de l'industrie pontissalienne.



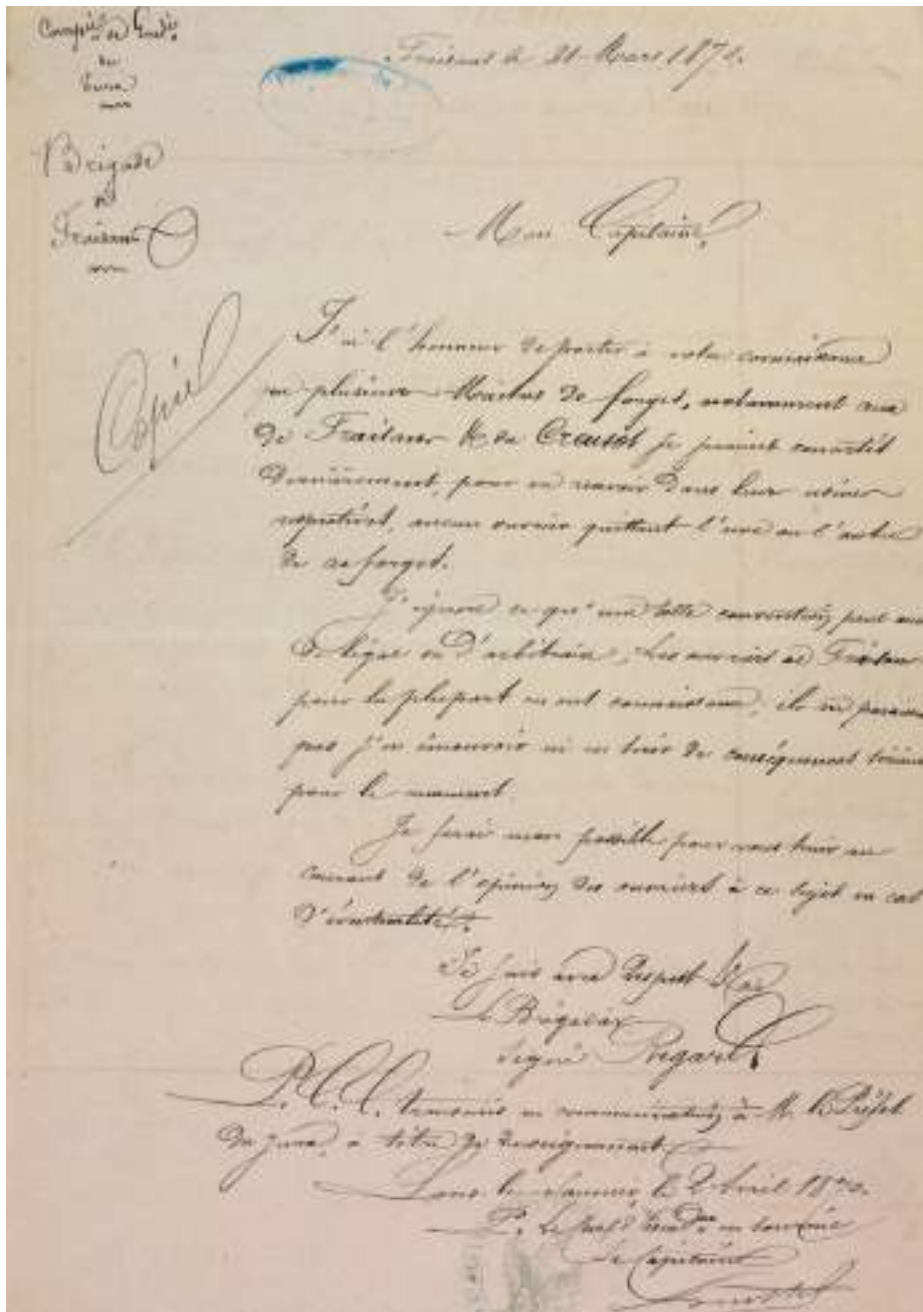
# Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

## 4.3 Le rôle des acteurs du monde du travail

### Entente entre les maîtres de forges de Fraisans et du Creusot, 1870

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, trouver une main-d'œuvre ouvrière qualifiée et la conserver est un défi majeur pour les maîtres de forges, quelle que soit la taille de leur entreprise. Pour contrer l'instabilité de cette main-d'œuvre prompte à changer d'employeur pour un meilleur salaire ou de meilleures conditions de travail, les industriels s'organisent, n'hésitant pas parfois à s'affranchir de la légalité comme le souligne le commissaire de police de Fraisans. Le livret d'ouvrier mis en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle a été un moyen de sédentariser par la contrainte les ouvriers. Le développement d'une politique paternaliste visant à améliorer la condition ouvrière au sein de l'entreprise donne de meilleurs résultats et fidélise parfois les ouvriers sur plusieurs générations.

AD 39, 6 M 1140

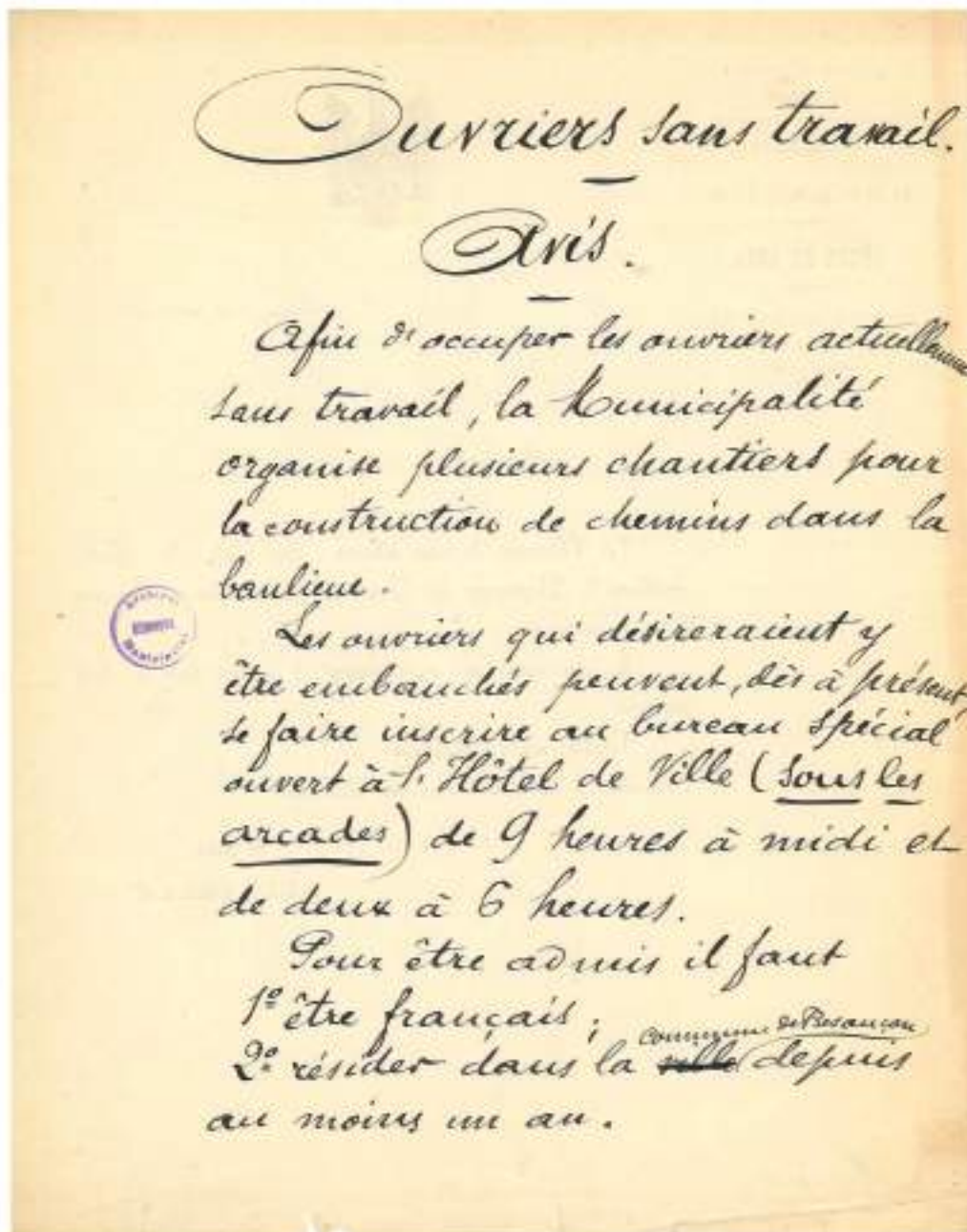


# 47

## Propositions d'emploi de la mairie de Besançon pour lutter contre le chômage, 1884

Ce document de 1884 s'inscrit dans le contexte de grande dépression économique européenne qui a débuté en 1873. En France, la crise industrielle est, à cette période, à son point culminant. À Besançon, le chômage est généralisé. Pour donner du travail aux ouvriers sans emploi, la Ville propose de faire réparer les chemins ruraux et urbains sur tout le territoire. Mais ce n'est pas suffisant et la municipalité incite également les propriétaires à confier aux chômeurs les travaux de ravalement de leurs habitations et de raccordement au réseau des égouts. Un comité est créé pour récolter de l'argent destiné à secourir les chômeurs les plus nécessiteux.

AM Besançon, 7 F 3



# 48

## Secrétariat ouvrier de Belfort, 1898

Le monde ouvrier de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se dote de divers services dédiés à la défense de ses intérêts : syndicats, caisses mutuelles, coopératives ou encore associations sportives. En 1898 est fondé le Secrétariat ouvrier de Belfort destiné à accompagner les ouvriers dans leurs démarches administratives et affaires familiales de toute nature, de manière « solidaire, fraternelle et gratuite » comme le précise ce feuillet de présentation.

Le président fondateur du comité est François Gustave Dubail-Roy, tonnelier et érudit belfortain, qui œuvra au sein de nombreuses organisations (Club Alpin, Société d'Embellissement, Souvenir français, etc.). Les bureaux du comité sont situés faubourg des Vosges, artère principale du quartier ouvrier de Belfort où résident la plupart des 70 délégués, eux-mêmes majoritairement ouvriers.

AM Belfort, 1 K 127





l'autre sexe, qu'ils ne soient en opinion politique ou religieuse, les consultations d'affaires et renseignements de toute espèce juridiques, ventes, leux, mariages, testaments, interprétations de conventions, transactions, arbitres, réhabilitations, naturalisations, réintégrations, formalités pour obtenir l'assistance judiciaire, etc., etc.) dont il peut avoir besoin.

A cet effet, tous les Mardis soir, à 8 heures, dans le local du Secrétariat, Faubourg des Vosges, N° 27, au rez-de-chaussée, siégera le Bureau du Secrétariat.

Nul ne pourra être admis à bénéficier des services rendus par le « Secrétariat Ouvrier de Belfort » s'il n'est muni d'une Carte délivrée par l'un des Délégués du Secrétariat et indiquant, avec le nom du Délégué, celui du postulant.

POUR LE COMITÉ :

Le Président, *Le Vice-Président,*  
**F.-G. DEBAIL-ROY.** **J. BOCHTERMANN**

LISTE DES DÉLÉGUÉS

ARNO Eugène, tripler, rue de l'Imajustin, 11.  
 ARNO Maxime, tripler, rue Yvain, 7.  
 AUVRAY Léon, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue VI, n° 12.  
 BAHR Désiré, 5<sup>e</sup> Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue L, n° 12.  
 BARTH 5<sup>e</sup> Alsacienne, faub. des Vosges, maison Heintz.  
 BAUER Louis, portier d'hôtel, faubourg des Anières, n° 1.  
 BAYER, commissionnaire de banque, Avenue du Lycée, 22.  
 BECKNER, tailleur d'habits, rue de l'Église, 3.  
 BELLER Emile, fabrique Daniel Dollfus, rue des Prés, 16.  
 BELLER Séraphin, fabrique Daniel Dollfus, rue Croix-du-Tilleul, 5.  
 BIRCK Antoine, secrétaire Jaspot frères, rue du Ballon, 8.

BIRCKOJA Joseph, Société Alsacienne, faub. des Vosges, 11.  
 BIRCKX Alphonse, Société Alsacienne, rue du Berger, 66.  
 BOCHTERMANN Joseph, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue III, n° 21.  
 CAVILLON Arsène, fabrique G. Kerschlin, rue de l'Est, 7.  
 CLAVIER Jules, chef de train au chemin de fer, faubourg de Montbéliard, 58.  
 DOX, plâtrier, rue du Magnin, 27.  
 DUBOIS Charles, fabrique Daniel Dollfus, rue des Prés, 5.  
 DUBOIS Léopold, usine à gaz, Cité Nord, 27.  
 BOCHTERMANN Jean-Baptiste, Société Alsacienne, rue Saint-Joseph, 51.  
 DUBOIS Joseph, 5<sup>e</sup> Alsacienne, rue de l'Église, 19.  
 EBER Jean, secrétaire Frey, rue de Châteaufort, 18.  
 FAYT Eugène, commissionnaire, faubourg de Montbéliard, 16.  
 FÉLIX Joseph, usine G. Kerschlin, faub. des Vosges, 101.  
 FÉLIX Henri, fabrique Daniel Dollfus, rue du Nord, 1.  
 FÉLIX Auguste, 5<sup>e</sup> Alsacienne, faubourg des Vosges, 134.  
 GASSER, entrepreneur, rue du Grand-Or, 1.  
 GAUER Eugène, usine Stober, rue de la Forge, 4.  
 GILBERT Léon, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue III, n° 16.  
 HARTMANN Charles, 5<sup>e</sup> Alsacienne, rue du Malbour, 11.  
 HARTZ, relieur, rue de l'Église.  
 HENRI, fabrique Dollfus-Mieg, rue de la Mairie.  
 HENRI Virgile, 5<sup>e</sup> Alsacienne, faubourg des Vosges, 140.  
 KRIEGER François, — rue de l'Est, 7.  
 KRIEGER Oscar, — rue de l'Est, 7.  
 KRIEGER Joseph, médecin, rue de la Mairie, 11.  
 LANGE, employé au chemin de fer, rue Denfert, 16.  
 LANGEON Camille, usine Peirard, Rue Dauphin, 18.  
 LANGEON Joseph, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue VI, n° 3.  
 LANGEON Alphonse, 5<sup>e</sup> Alsacienne, rue du Berger, 7.  
 LANGEON, fabricant, faubourg des Anières, 17.  
 MAYER Charles, fabrique G. Kerschlin, faub. des Vosges, 142.  
 MAYER Jean, Société Alsacienne, rue de la Sollière, 19.  
 ROSE Adolphe, — Cité Nord, 28.  
 ROUSSET Albert, employé de commerce, rue du Repas, 2.  
 ROUSSET, 5<sup>e</sup> Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue V, n° 10.  
 ROUSSET Alphonse, — — — — — rue I, n° 4.  
 ROUSSET Eugène, usine Harffwaldt, rue de Biefflin, 25.

BERTHÉLEMY, 5<sup>e</sup> Alsacienne, faubourg des Vosges, 131.  
 RUE François, fabrique Dollfus-Mieg, Gravelande.  
 HENRI, employé au chemin de fer, rue de la Banque.  
 BIRCK, garde-vente au chemin de fer, rue de la Banque.  
 SCHMIDT Henri, 5<sup>e</sup> Alsacienne, faub. des Vosges, 141.  
 SCHMIDT Joseph, Société Alsacienne, rue de Carlweiler, 9.  
 SCHMIDT Jean-Marcel, fabrique Daniel Dollfus, rue de Gravelande, 11.  
 SCHMIDT, fabrique, 5<sup>e</sup> Alsacienne, r. de Châteaufort, 16.  
 SCHMIDT Alphonse, 5<sup>e</sup> Alsacienne, Av. d'Alsace, rue III, 11.  
 SCHMIDT, fabricant, — — — — — faub. des Vosges, 141.  
 SCHMIDT Emile, fabrique G. Kerschlin, rue du Baril, 3.  
 SCHMIDT Henri, usine Pissard, rue Fata, 28.  
 SCHMIDT Henri, secrétaire Jaspot frères, faub. des Vosges, 13.  
 SEZAR, tripler, place Gustave Fautsch, 2.  
 SEZAR Charles, commissionnaire, rue de l'Église, 11.  
 TAYLOR, employé, rue de la Cour-Martin, 5.  
 THOMAS Emile, employé, rue de Galati, 5.  
 THOMAS Emile, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue I, n° 5.  
 WATTEL Gustave, Société Alsacienne, rue de Strasbourg, 21.  
 WATTEL Léon, employé au chemin de fer, rue Denfert, 4.  
 WATTEL Emile, commissionnaire, rue du Ballon, 3.  
 ZIMMERMANN Joseph, fabrique Georges Kerschlin, faubourg des Vosges, 143.

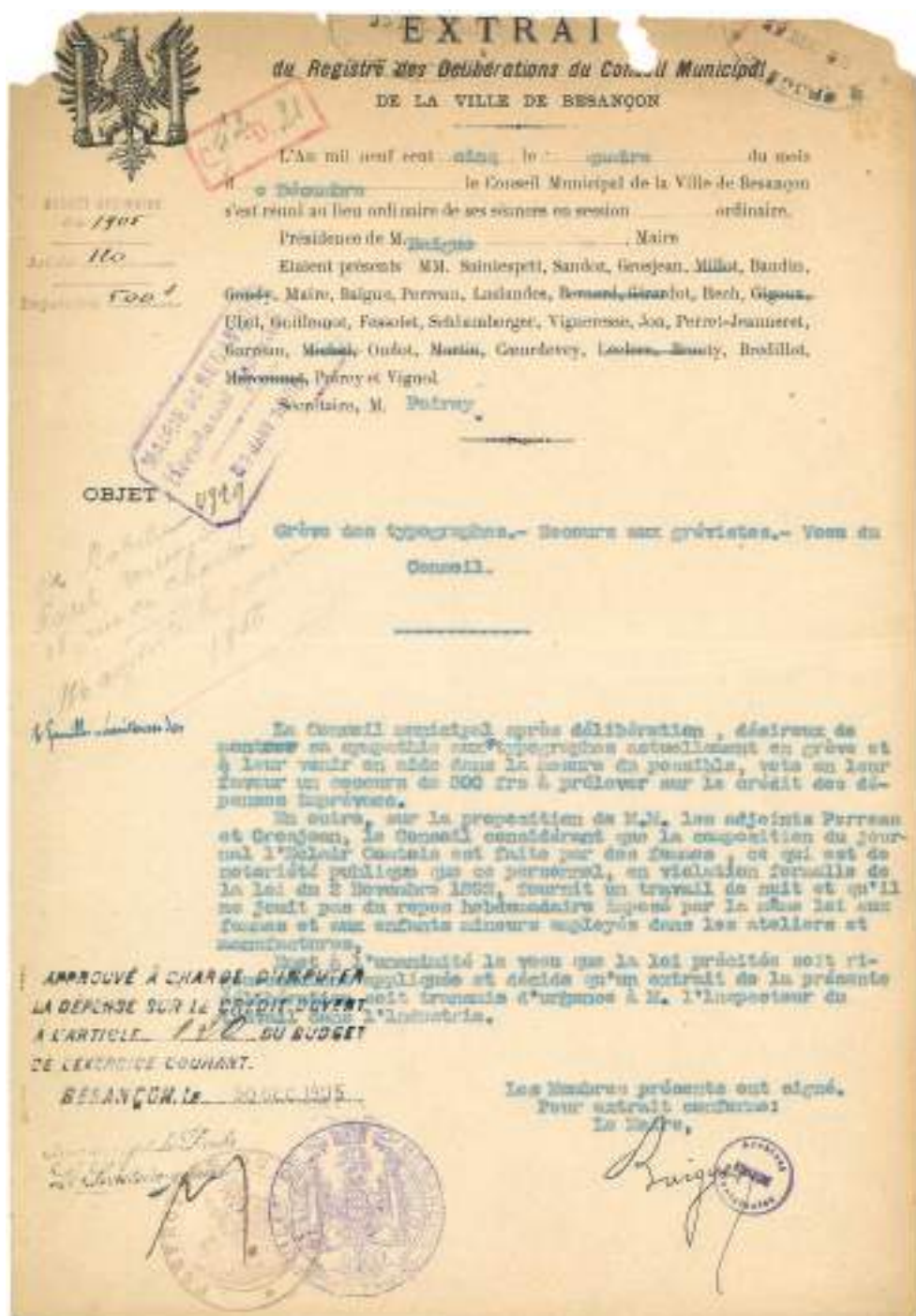
# 49

## Aide aux grèves des typographes de Besançon, 1905

Lorsque les ouvriers d'une usine sont en grève, les municipalités peuvent leur venir financièrement en aide. Pratique aujourd'hui disparue, ce geste politique est fort puisqu'il soutient l'ouvrier contre le patron ou l'actionnaire.

Ce document de 1905 évoque également les conditions de travail des femmes au journal local *L'Éclair Comtois*. Leur emploi, essentiellement de typographe, ne respecte pas la loi en vigueur du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, filles et femmes dans les établissements industriels, leur interdisant le travail de nuit et rendant obligatoire le repos hebdomadaire.

AM Besançon, 7F3



# 50

## Affiche pour les élections au Conseil supérieur du Travail, 1909

Comme dans tous les départements, le préfet du Territoire de Belfort doit organiser le scrutin pour désigner les représentants des syndicats ouvriers au Conseil supérieur du Travail. Ce conseil, instauré par décret en 1891, est en quelque sorte un « parlement social » associant patrons et ouvriers, dans le contexte des difficultés économiques des années 1880. Le choix des délégués ouvriers, dans un premier temps effectué par le gouvernement, fait très rapidement l'objet d'un suffrage. Organe consultatif, il pose avec l'Office du Travail, créé en 1892, les jalons du futur ministère du Travail, mis en place par René Viviani en 1906.

AD 90, 10 M 1



## La Fraternelle de Saint-Claude, 1913

En 1881, un groupe d'artisans et d'ouvriers de Saint-Claude fondent une société coopérative d'épicerie, « La Fraternelle », pour approvisionner à bon marché les ouvriers en produits de première nécessité. En 1896, ses membres font évoluer ses statuts de manière originale ; les bénéfices de la société servent maintenant à financer des œuvres sociales à travers la création de caisses de secours contre la maladie et la vieillesse, mais aussi à construire des logements modernes et sains pour les ouvriers. Inaugurée en 1910, « La Maison du Peuple » est un vaste bâtiment qui abrite la coopérative, un café et un restaurant, des salles de réunion pour les syndicats, mais aussi une imprimerie qui édite *Le Jura socialiste* (dont sont extraits cet article et cet encart publicitaire), le journal de la fédération du Jura, une salle de spectacles, des sociétés sportives et culturelles, un accueil pour les enfants...

AD 39, Pr 310

**Bulletin Coopératif**

**ORGANISATION ET IMPREVOYANCE**

Coujours de fois avons-nous dit et répété que les travailleurs devaient songer à s'organiser puissamment pour arriver à leur émancipation définitive.

Ces conseils ont été plus ou moins suivis ; et nous avons constaté avec peine que les travailleurs libéraux souvenaient pour l'ordinaire, surtout au milieu de crises de courage et d'empressement, au bout de quelques jours de lutte, sont obligés de reprendre le collier de misère sans avoir obtenu aucune satisfaction.

Il en serait tout autrement si, au lieu de passer leur temps en vaines discussions plus ou moins scolaires, ils décidaient, d'un commun accord, de faire tête à leurs querelles plus apparentes que réelles et se mettaient à l'œuvre pour l'étude des questions inséparables d'apposer un peu d'amélioration à leur état actuel.

Dans le numéro du 6 décembre, notre camarade Pissard, dans un article fort intéressant, a fait connaître l'effort de la Coopérative d'alimentation « La Fraternelle » pour l'amélioration du logement ouvrier à Saint-Claude. Cet effort fait n'est ni le premier ni le dernier ; la Coopérative de consommateurs de la M. D. P., qui continuera à travailler régulièrement sans bruit, sans cesse, avec la persévérance de quelques modestes, aura permis de doter les travailleurs d'une œuvre véritable de solidarité avec l'organisation loyale et équitable vis-à-vis de ses adhérents une partie de leurs besoins en période de maladie.

Mais si on la société affirme son caractère vraiment philanthropique et social, c'est en accordant des pensions de vieillesse à tous ses adhérents.

Pour obtenir ces avantages, que demandez-vous aux sociétaires ? Souscrire une action de 50 francs, acheter pour une somme déterminée de marchandises, ce qui leur donne droit, en cas de maladie à 1 fr. 25 de secours par jour et cela pendant un an ; ce n'est pas là un gros sacrifice que chaque travailleur ne puisse faire. Il faut aussi que les sociétaires achètent à la coopérative tout ce qu'elle vend ; non pas une fois et par occasion, mais par principe, par esprit coopératif.

C'est sans tous qui pouvez et devez faire la réclame de la coopérative en mettant les produits et les marchandises qu'elle vend, en signalant les satisfactions que vous en retirez, les avantages qu'elle vous procure. Visitez régulièrement nos magasins, ils sont votre œuvre ; amenez-y vos amis qui n'ont pas encore compris les bienfaits qu'ils peuvent retirer de la coopérative de consommation ; venez-les, ce sont les imprévoyants.

Si vous agissez ainsi, nous avons la ferme conviction que, bientôt, nous pourrions être à même de faire de nouveaux efforts.

D. CHEVASSUS.

**La Fraternelle**  
**MAISON DU PEUPLE**

**Siège Social et Services Généraux : 12, Rue de la Poyat, SAINT-CLAUDE**

ENTRÉES, CAFÉS, BOULANGERIE, CAFÉ, RESTAURANT, SALLE DE SPECTACLE  
CHAUMURES EN TOUT GENRE, LINGÈRE, ÉPICERIE, SAISON, VINS & SPIRITUEUX

**Établissements de Vente :**  
MAGASIN CENTRAL : 12, Rue de la Poyat. — Succursales : 0, Faubourg Mareuil, Boulevard de la République  
LAVOISIER-Saint-Claude, MOIRANS, Champagnole  
BOUCHERIES : Boulevard de la République, Rue de la Poyat

Produits alimentaires de 1<sup>er</sup> choix  
Café vert et torréfié par la Société  
Chocolats, Sésame, Chocolat  
Conserves et légumes sans conservateurs  
Préparés à la machine  
du Magasin de gros

**CHEZ NOUS**  
Restaurant de la Maison du Peuple  
ouvert au public  
12, Rue de la Poyat, 1<sup>er</sup> étage  
PENSION — REPAS SUR COMMANDE  
VIVRES À EMPORTER  
Pension : 4 fr. 75 par jour  
(Pain et Vin non compris)

**VENTE AU DÉTAIL ET VERTI-GROS**  
Tous les jours de 8 heures à 6 heures

**TRAVAUX COMMERCIAUX & ADMINISTRATIFS**

**Imprimerie de la Maison du Peuple**

12, Rue de la Poyat, SAINT-CLAUDE (Jura)

**LE JURA**  
Socialiste, Coopérative, Syndical  
Grand hebdomadaire  
de la Fédération Socialiste de Jura  
• • •  
MAGASIN DU PEUPLE — SAINT-CLAUDE (Jura)  
• • •  
Abonnement : 6 francs par an

Impression de Cartes  
Titres de Lettres  
Papiers  
Mémoranda  
Enveloppes  
Travaux  
Lettres de Dates  
Cartes de Commerce  
et de Visite

Impression de Feuilles  
Affiches  
Placards  
Brevets, Diplômes  
Diplômes  
Statuts de Sociétés  
Inventaires pour  
les Administrations

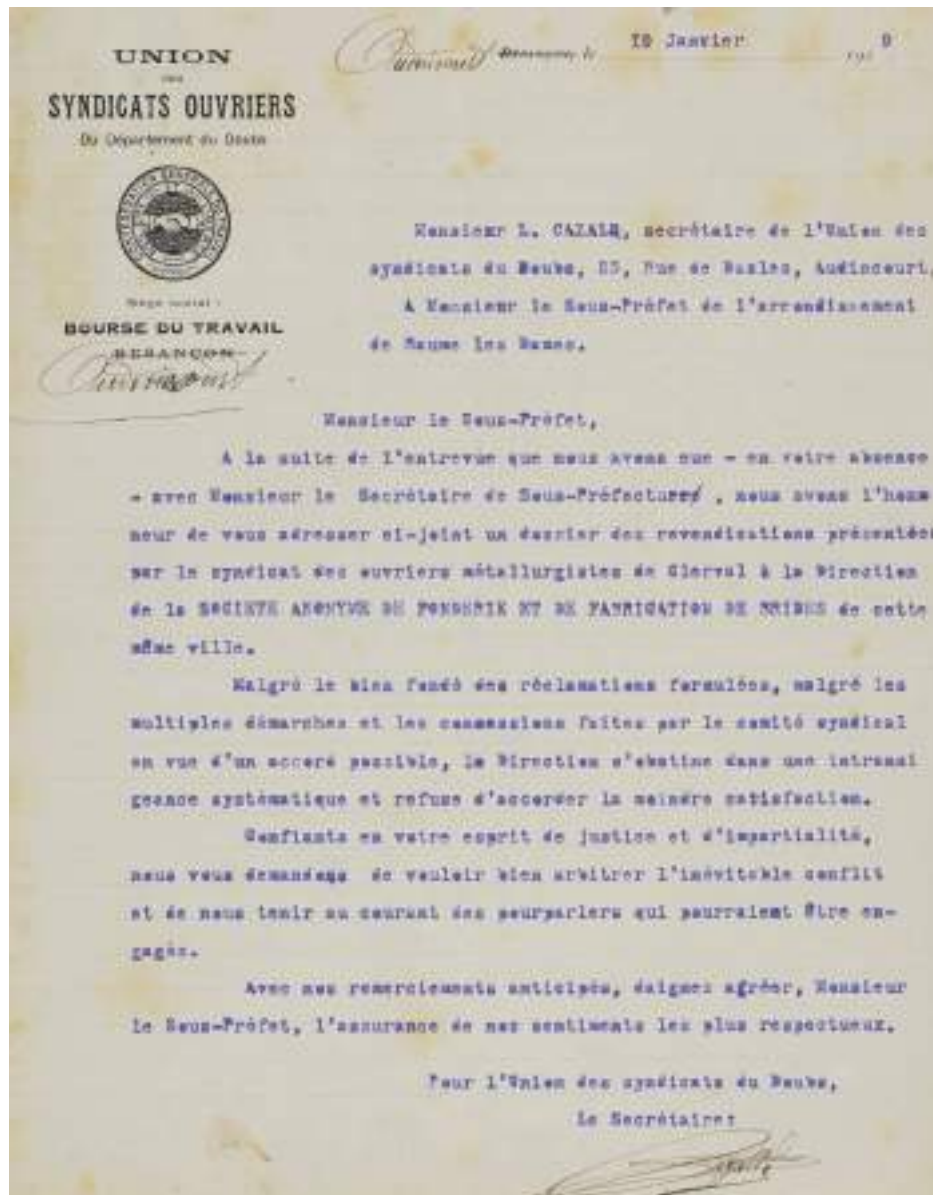
# 52

## Demande d'intervention dans un conflit social à Clerval, 1919

À Clerval, au bord du Doubs, diverses activités de fonderie, de tournage et de mécanique se sont progressivement implantées à côté d'un haut-fourneau construit en 1819. Acquis par la Société anonyme des Fonderies de Clerval en 1905, l'usine se spécialise dans la fabrication de petites pièces de fonte (poules, engrenages...), de brides forgées et de colliers-supports pour les canalisations. Elle emploie alors une petite centaine d'ouvriers.

La région n'a pas de tradition de luttes sociales parce que la concentration des hommes et des activités y est insuffisante et que le paternalisme patronal local, associé au réformisme des syndicats, fluidifie le dialogue social. Délégué permanent de l'Union de la métallurgie dans l'Est de la France, Léopold Cazals s'y conforme et sollicite ici, par l'entremise du sous-préfet de l'arrondissement de Baume-les-Dames, l'intervention de l'État comme acteur et arbitre du conflit. Pourtant, alors que se diffusent les échos des révolutions russe et allemande, le même militant, qui fut en 1922 l'un des premiers dirigeants de la CGTU, exprime ailleurs sa foi dans un syndicalisme révolutionnaire mais indépendant des partis politiques.

AD25, M 2500



# 53

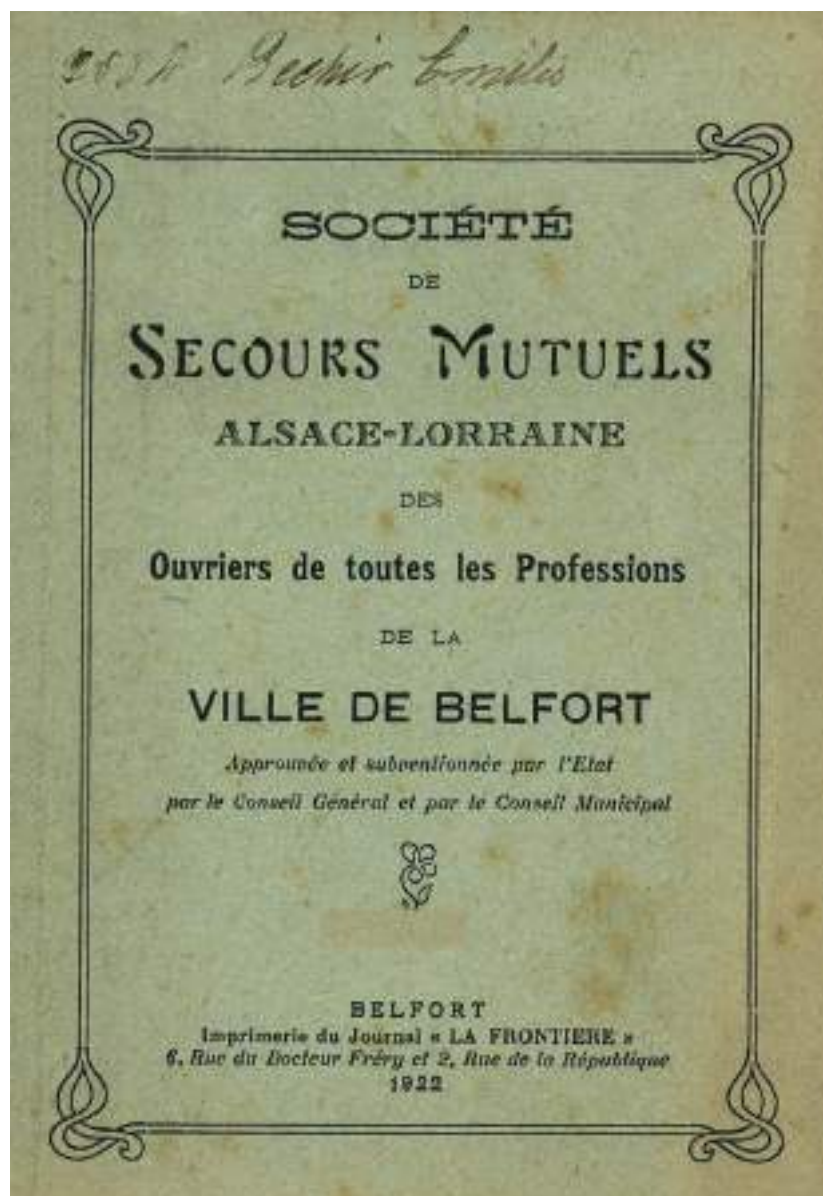
## Livret de la Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de Belfort, 1922

À une époque où la Sécurité sociale n'existe pas encore, la question de la santé et de l'accès aux soins est essentielle pour les ouvriers, particulièrement exposés aux risques d'accidents et de maladies.

La Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de la ville de Belfort est fondée en 1883 par Aimé Géant, professeur au lycée et conseiller municipal de la Ville.

Ce livret, délivré en 1929, permet à la Société de suivre les cotisations de son titulaire. L'adhésion donne droit à une carte de malade permettant d'enregistrer les consultations. Une fois rétabli, l'adhérent remet sa carte au bureau de la Société qui prend en charge les frais médicaux, payés grâce aux cotisations.

AM Belfort, 1Z164



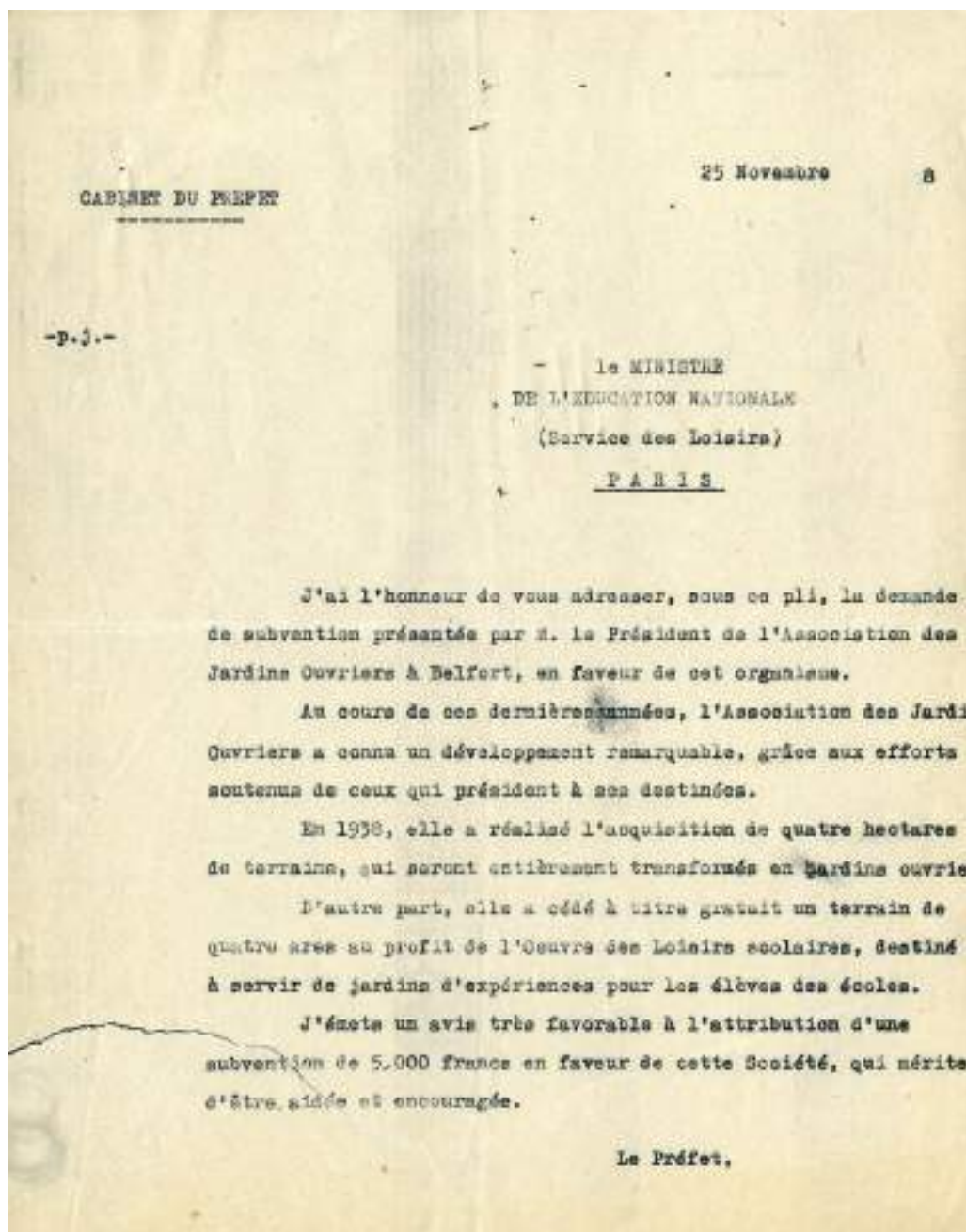
# 54

## Demande de subvention pour l'agrandissement des jardins ouvriers de Belfort, 1938

C'est à l'initiative de l'abbé Lemire, député du Nord, que les jardins ouvriers voient le jour en 1896. L'Association belfortaine est fondée en 1920 avec l'aide du patronat local (SACM, Mieg...), de la municipalité et du directeur des services agricoles.

Quarante-huit hectares y sont consacrés, notamment au lieu-dit « Les Perches ». Des terrains sont concédés par la Société d'habitat à bon marché de Belfort. Projet ayant pour finalité prioritaire de remédier à la « vie chère », il devient très rapidement le lieu où s'épanouit une véritable vie sociale ouvrière. La construction de cabanes de jardin agrémentées de fleurs est recommandée ; en 1930, est ainsi organisé le premier concours de « gloriottes ».

AD 90, 4M 214



# Chapitre 5

# LES TRANSPORTS ET LES ÉCHANGES



Plan Elevations et Coupe du haut Fourneau de Lecoq  
ainsi que de la Machine soufflante, Composée de six cylindres en fer forgé, qui est mise en  
mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit son mouvement de la roue de la machine à vapeur  
qui est mise en mouvement par un canal souterrain et par une roue à vapeur laquelle  
est mise en mouvement par les roues abutantes à la base appartenant à la machine  
à vapeur et Polégonique, ainsi que les autres détails de la machine.  
Le tout sur le plan de la machine de Lecoq, ainsi que les autres détails de la machine  
à vapeur, le 15 Janvier 1838. Benard

## Légende indicative.

- N°1. haut Fourneau (à char)
- 2. Cylindre de la machine soufflante en fer forgé.
- 3. Cylindre de la machine soufflante en fer forgé.
- 4. Machine soufflante en fer forgé et en acier.
- 5. Cylindre de la machine soufflante en fer forgé et en acier.
- 6. Cylindre de la machine soufflante en fer forgé et en acier.
- 7. Grande roue hydraulique de la machine soufflante.
- 8. Roue de la machine soufflante.
- 9. Roue de la machine soufflante.
- 10. Roue de la machine soufflante.
- 11. Roue de la machine soufflante.
- 12. Roue de la machine soufflante.
- 13. Roue de la machine soufflante.
- 14. Roue de la machine soufflante.
- 15. Roue de la machine soufflante.



## Problématique

*Quels sont les conséquences économiques des innovations en matière de transport ?*

## Contexte

Les progrès technologiques permettent l'invention de la machine à vapeur, puis du moteur thermique et enfin du moteur électrique. Chacune de ces innovations donnera naissance à un nouveau mode de transport : le train à vapeur, la voiture, le tramway.

Les transports se développent tout au long de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, bouleversant les temps de trajet et les volumes transportés, ce qui fait naître un nouveau commerce. Le transport de passagers révolutionne également la société.

## Documents

Document 1 : Carte postale du port de Dole, début du XX<sup>e</sup> siècle

*AM Dole, CP/VEL/12/110*



# sujet d'étude

Document 2 : Percement du tunnel du Mont d'Or sur la ligne de Frasne à Vallorbe, 1913

AM Pontarlier, 4 Z 165



Document 3 : Carte postale des Grands Moulins de Dole, vers 1910

AM Dole, CP/VEL/21/66



## Questions

1/ (Document 1) À quoi peuvent servir les péniches ? Quelle est leur limite ?

2/ (Document 2) Que sont ces nouveaux outils ? Que vont-ils permettre ?

3/ (Documents 2 et 3) Quelle différence évidente apparaît entre ces trois moyens de transport ? Qu'est-ce que cela va permettre pour les activités commerciales ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, apportez des exemples extérieurs à la Franche-Comté sur l'importance du développement des transports pour soutenir l'activité économique.

## Expression écrite

A l'aide des documents et en pensant aux activités économiques évoquées par ailleurs, rédigez un court paragraphe expliquant comment les nouveaux modes de transports ont constitué une véritable révolution pour le développement économique de la Franche-Comté.

# Chapitre 5 // Les transports et les échanges

## 5.1 La révolution du chemin de fer

### Présentation d'une locomotive Decauville, XIX<sup>e</sup> siècle

Le développement du réseau ferré en Franche-Comté à partir du Second Empire s'accompagne d'une révolution technologique dans le domaine du matériel roulant. Cette brochure publicitaire de la Société nouvelle des Établissements Decauville présente la nouvelle locomotive à vapeur vendue au prix de 38 750 francs et pouvant tracter jusqu'à 19,5 t en marche qui équipera les lignes haut-saônoises.

AD 70, 22 J 1037

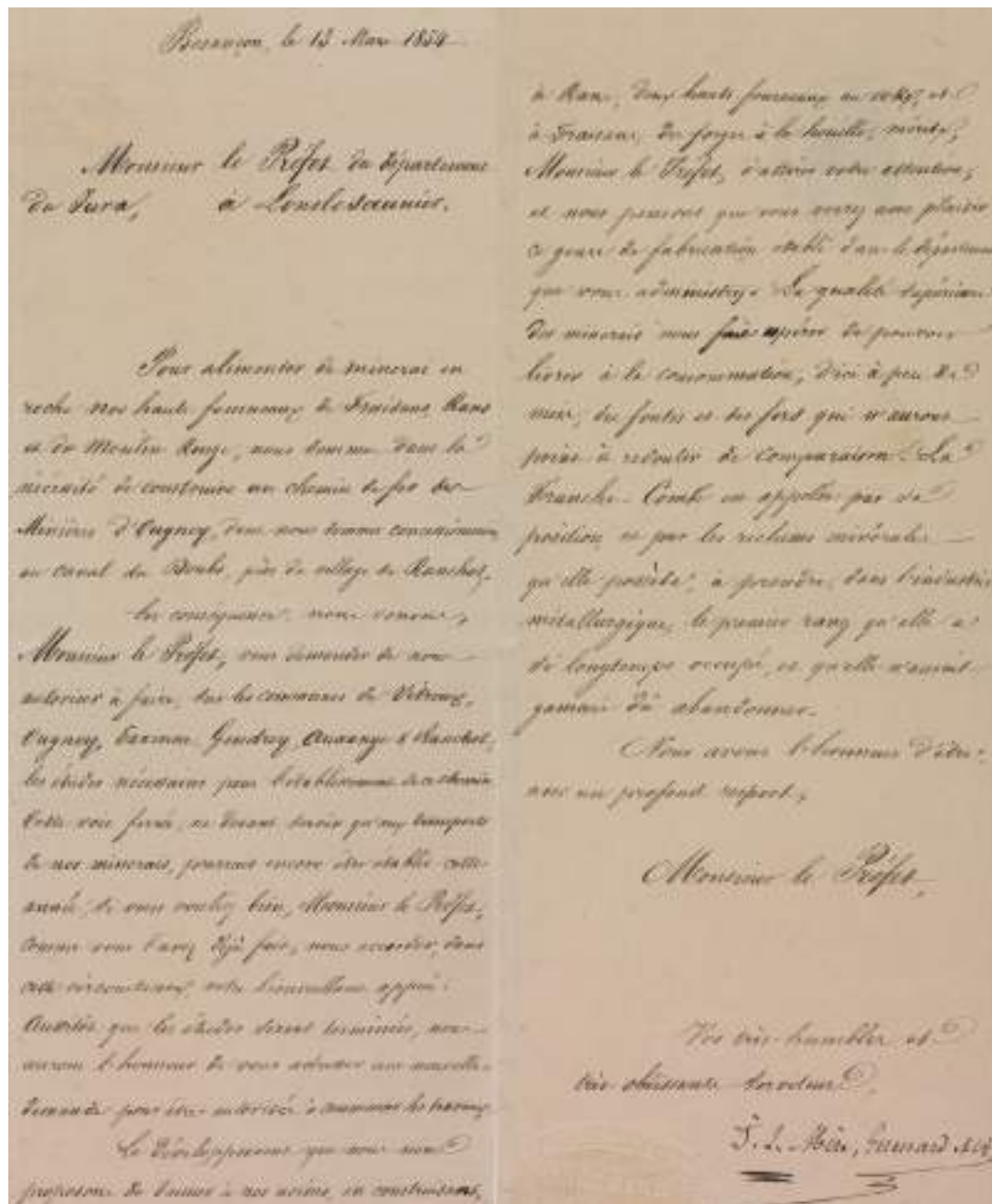


# 56

## Création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et Rans, 1854

La création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et la vallée du Doubs à l'initiative de la Société des Forges de Fraisans s'intègre dans le grand projet de modernisation de la production de cette société qui possède plusieurs usines métallurgiques le long du Doubs. Cette entreprise, en quête de rentabilité face à la concurrence de plus en plus rude de l'industrie anglaise, cherche à réduire le coût de transport du minerai de fer qu'elle exploite dans les mines d'Ougney distantes d'une dizaine de kilomètres. Avant ce projet, le transport du minerai s'effectuait par roulage au moyen de charrettes, ce qui prenait du temps et nécessitait une importante manutention. Le développement du transport des pondéreux par voie ferrée est combiné à la voie fluviale que constitue le canal du Rhône au Rhin achevé deux décennies plus tôt.

AD 39, Sp 2191



## Lettre du préfet de la Haute-Saône Hippolyte Dieu, 1852

Cette invitation du préfet adressée aux principaux industriels de la Haute-Saône en 1852 montre toute l'importance accordée à la création de nouvelles lignes de chemin de fer dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier celle qui doit relier Nancy à la ligne du Midi en passant par Épinal, primordiale pour l'écoulement des produits métallurgiques du département. Par ce courrier, le préfet sollicite le concours financier des principaux acteurs industriels de la Haute-Saône en leur montrant tout l'intérêt d'un tel projet pour le développement de leurs activités.

AD 70, 17751

PRÉFECTURE  
de la  
**Haute-Saône.**

CABINET  
**DU PRÉFET.**

CONVOCATION.

Vesoul, le 29 novembre 1852.

MONSIEUR

Une compagnie s'est formée à Nancy pour l'exécution d'un chemin de fer de Nancy à la ligne du Midi, par Épinal, Vesoul et Gray.

Les maîtres de forges, les grands industriels, les grands propriétaires de la Haute-Saône sont intéressés au plus haut point, comme le département lui-même, à la réalisation de ce projet. Il a paru utile de les réunir tous ensemble pour examiner quel concours pourrait être offert à la compagnie qui doterait la Haute-Saône d'une voie aussi importante.

Je vous prie, Monsieur de vouloir bien assister à cette réunion, qui aura lieu *lundi 6 décembre, à une heure*, à Vesoul, à l'hôtel de la mairie. Les administrateurs de la compagnie dont il s'agit doivent y assister et se proposent d'y donner tous les renseignements qui leur seront demandés sur leur entreprise et sur les avantages qu'elle présente pour le département.

Agréé, Monsieur  
considération distinguée.

l'assurance de ma

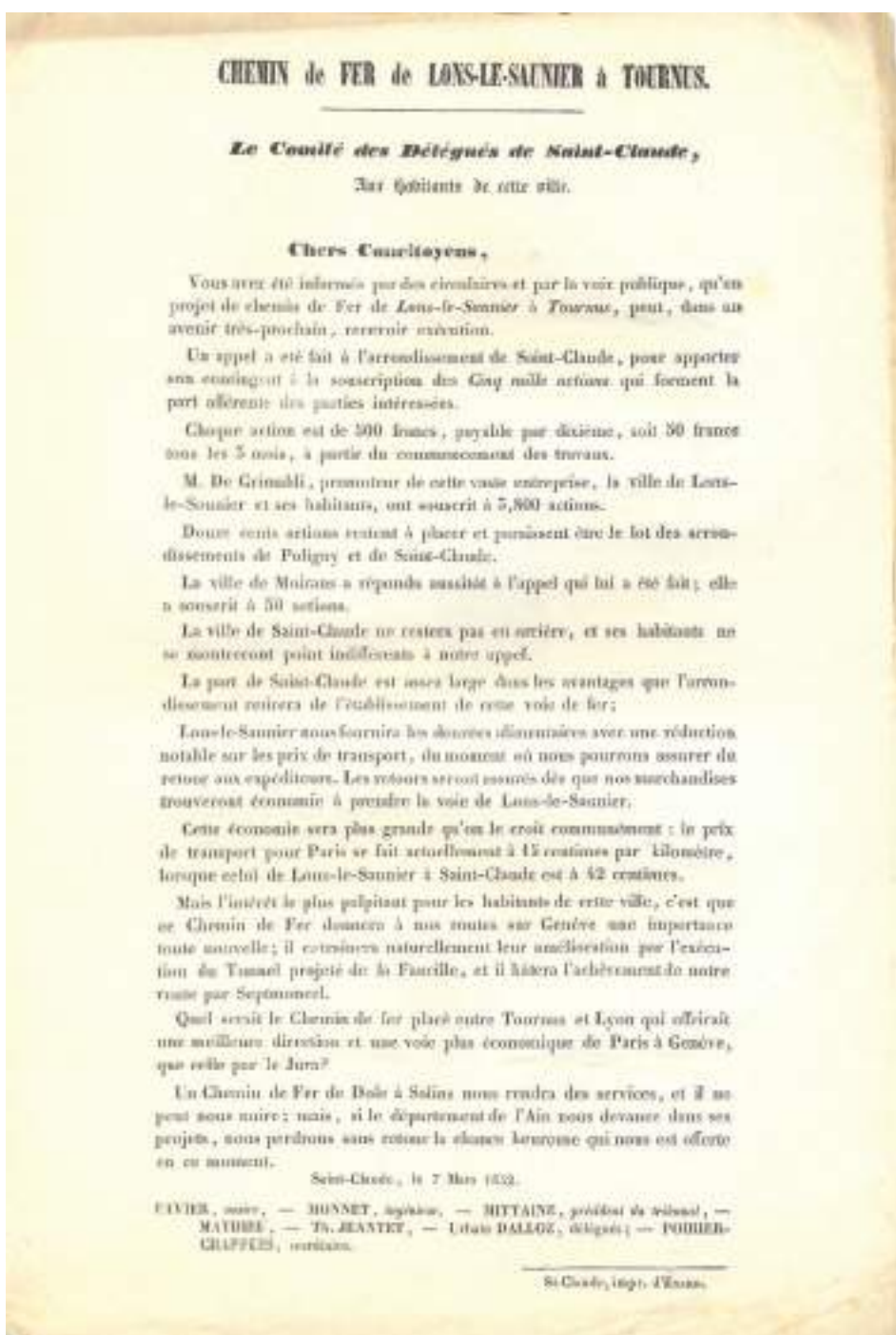
*Le Préfet de la Haute-Saône,*  
DIEU.

# 58

## Appel du comité de Saint-Claude en faveur du chemin de fer, 1852

Le déploiement du chemin de fer s'accélère en France au début du Second Empire grâce à l'impulsion de ce qu'on appellerait aujourd'hui des « partenariats public-privé ». Des comités se constituent pour promouvoir leur projet, en mettant en avant leur intérêt économique. Dans cet appel à une levée de fonds, conservé dans les archives de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Claude, on note que les délégués et les souscripteurs se répartissent entre collectivités locales, notables et industriels (par exemple Poirier-Chappuis, propriétaire d'une papeterie et président de la Chambre consultative).

AM Saint-Claude, 2 F 14



# 59

## Chemin de fer industriel de Belfort à Rouffach, 1861-1865

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses usines sont implantées dans les vallées des Vosges riches en cours d'eau. La question de la desserte de ces établissements difficiles d'accès se pose de manière cruciale pour les industriels qui rencontrent des problèmes tant d'approvisionnement que de distribution.

Les notes et plans du Comité du chemin de fer de Rouffach à Belfort publiés en 1861 et 1865 militent pour la création d'une ligne de chemin de fer (en rouge sur le plan) qui relierait l'ensemble des sites et ferait la jonction avec les grandes lignes de l'Est et du Sud. Le projet est soutenu par les pouvoirs publics qui octroient des subventions et concèdent la construction de la ligne à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est en 1863. Malheureusement, la guerre franco-prussienne de 1870-1871 porte un coup d'arrêt définitif à ce projet.

AM Belfort, 2 O 1



Il ne manque en vérité qu'une chose aux vallées pour devenir l'un des centres où l'industrie française pourra et saura se défendre avec le plus d'énergie et d'ensemble; cette chose, on l'a dit déjà, c'est la facilité des communications; c'est avant tout un chemin de fer les reliant entre elles, les rattachant aux grandes voies de circulation, amenant, vite et à bon marché, les matières premières, et favorisant en même temps les débouchés.

Bibliothèque nationale de France/gallica.bnf.fr



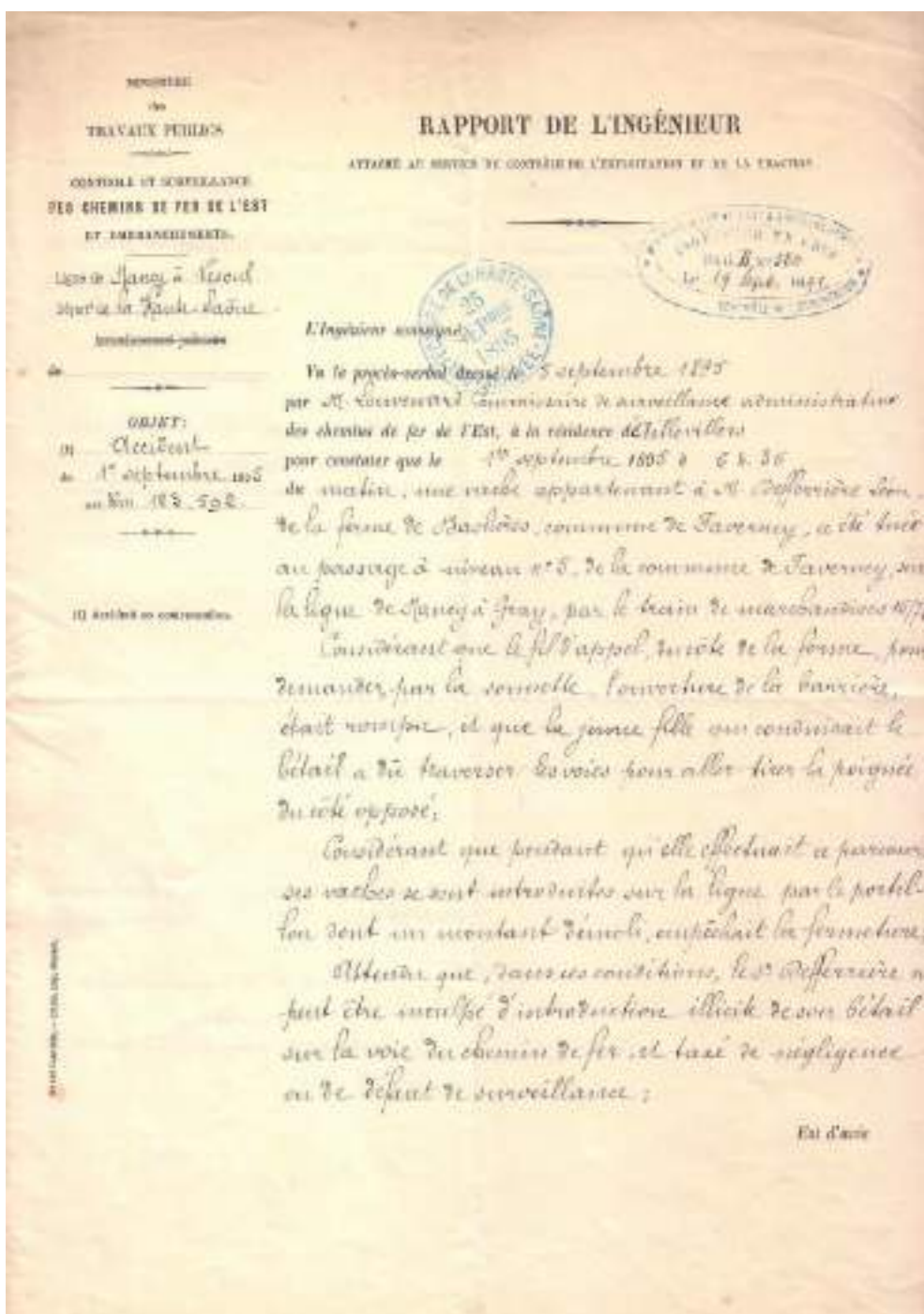


# 60

## Accident de train en Haute-Saône, 1895

Ce rapport de l'ingénieur des chemins de fer rapporte un accident survenu le 1<sup>er</sup> septembre 1895 entre un troupeau de vaches et le train. Les Archives départementales de la Haute-Saône conservent de nombreux procès-verbaux de ce type. Au-delà de l'anecdote, ce document nous montre à quel point deux mondes cohabitent encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un département qui se transforme et qui malgré sa forte vocation industrielle conserve encore un monde rural très présent.

AD 70, 17652



## Gare de Salins, vers 1900

La plaine jurassienne est la première à connaître le développement du chemin de fer dans les années 1850. Demandé à cor et à cri par les élus locaux et les entrepreneurs inquiets de la concurrence des régions mieux desservies, c'est une révolution tant pour le déplacement des voyageurs que pour le transport des marchandises dans ce territoire fortement rural. L'exploitation et la commercialisation des ressources locales, comme le bois, en est facilitée mais au détriment d'autres corps de métiers comme les rouliers, spécialisés dans le transport des grumes sur de longues distances, qui disparaissent au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'ouverture de lignes desservant le Haut-Jura.

AD 39, 31 Fi 488



# 62

## Premier passage du tramway à Vesoul, 1910

Cet extrait tiré de l'ouvrage de H. Rameau, *La Haute-Saône en tramway au début du siècle*, relate le premier passage du tramway à Vesoul avec toute l'émotion des Vésuliens devant ce progrès, qui n'est pas sans rappeler soixante ans plus tôt l'arrivée de la première ligne de chemin de fer dans la ville. La déclaration d'utilité publique pour les lignes de tramways partant de Vesoul est signée le 26 juin 1907. Plusieurs lignes ouvriront dans les années suivantes, mais fermeront à la veille de la Seconde Guerre mondiale, faute de rentabilité avec le développement progressif du réseau d'autocars.

AD 70, A 285-9

**Vesoul (1/10/1910) : le premier passage du tramway de Molay à l'angle de la rue Carnot (Paul-Morel) et de la rue Noirot.**

**Pour voir passer le tramway.** — La ville de Vesoul a senti passer sur elle un grand frisson d'orgueil, la semaine dernière, le jour où, pour la première fois, un tramway a sillonné ses rues.

On se serait cru à soixante ans en arrière, au temps déjà lointain des premiers chemins de fer.

Donc, vers neuf heures du soir, une foule compacte, je n'exagère pas en l'évaluant à 300 personnes, stationnait au coin de la rue Noirot et de la rue Carnot, attendant avec impatience l'arrivée de cette chose nouvelle, un train !

Il y avait de la gaieté dans cette foule et de l'orgueil aussi.

Tout à coup un long cri : « le voici » et dans le noir de la rue des Tanneurs, on aperçoit quelque chose de plus noir, qui crache beaucoup de fumée blanche et vient lentement, très lentement, comme il convient à la majesté d'un tramway cependant qu'une cloche tinte sans discontinuer pour annoncer son arrivée.

Eufin voici la triomphatrice du jour. Tout le monde se précipite au risque de se faire écrasé. On admire, c'est curieux, une machine ! et ces petits wagons coquets ! on les acclame tout simplement, ainsi que trois ou quatre voyageurs innocents qui les occupent et qui ne comprennent rien à cette ovation inattendue...

Après une pause de quelques minutes au coin de la rue, le convoi se remet en marche. Nombreux ceux qui s'y introduisent pour avoir le plaisir de se faire véhiculer jusqu'à la gare. C'est touchant !

La reste de la foule, ne croyez pas que je plaisante, se précipite par la rue Carnot, vers la gare pour assister à l'entrée solennelle de la machine en gare.

En vain on l'attend dix minutes ; dans le lointain on entend le petit tintement sinistre de la cloche d'alarme ; et c'est une explosion d'admiration naïve lorsque débarquent les voyageurs.

# Chapitre 5 // Les transports et les échanges

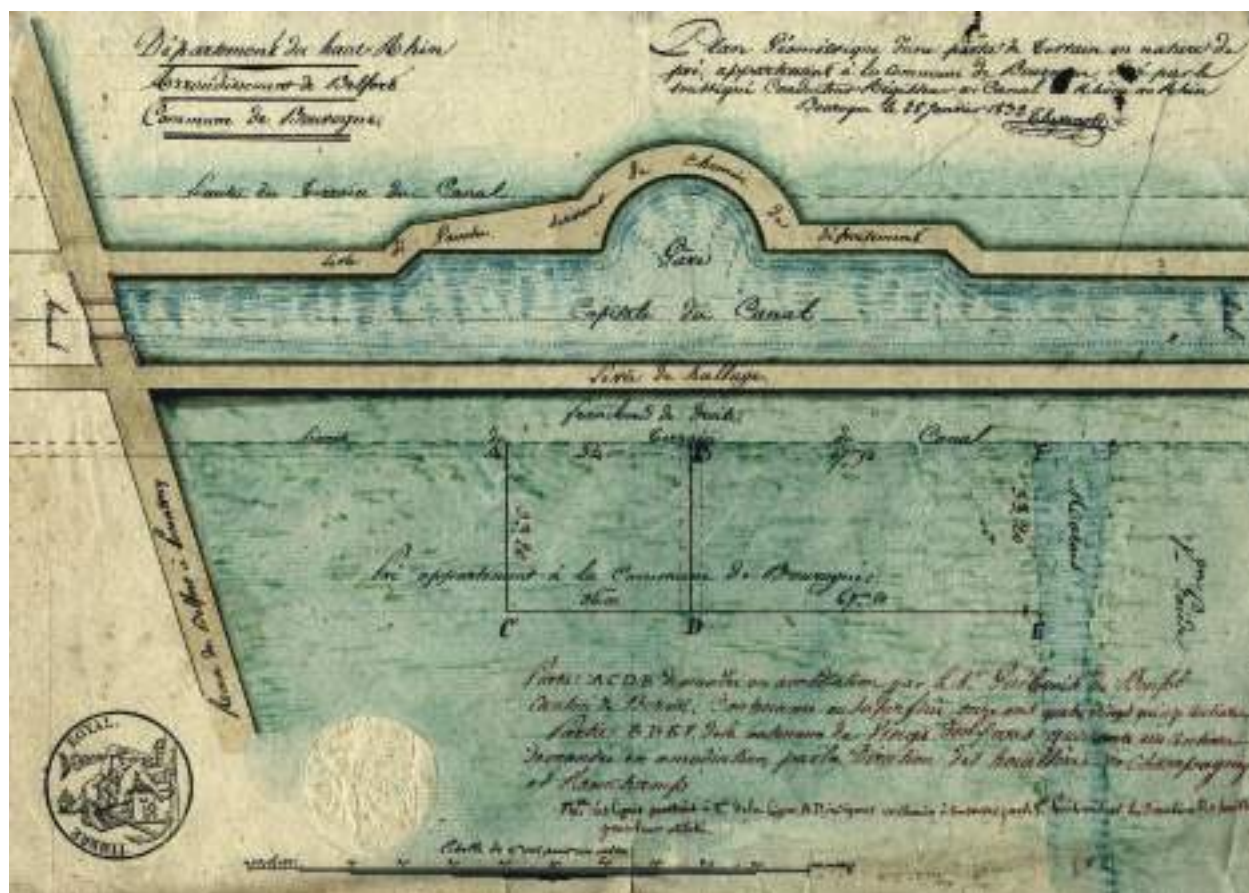
## 5.2 La diversification des modes de transport

### Projet d'aménagement du port de Bourogne, 1832

Les travaux de la branche Mulhouse-Dole du Canal du Rhône au Rhin s'achèvent en 1833. L'intérêt d'un port à Bourogne est majeur pour le transport du charbon de Ronchamp vers les usines de Mulhouse. L'état des axes routiers à cette date ne permet pas le transport massif de matières premières sur de longues distances.

Il est spécifié, sur les plans établis en 1832, que le directeur des houillères demande à la commune de Bourogne de lui céder vingt neuf ares de terrain en amodiation ; ceux-ci ne donneront jamais lieu à une réalisation concrète. En revanche, un commerçant belfortain, possédant maison et hangar sur les bords du canal, obtient en 1834 l'autorisation d'édifier dans le talus un embarcadère de pierre de 45 m de long.

AD 90, 17E-dépôt 601



# 64

## Statistiques du roulage à Belfort, 1845

Située au carrefour de nombreuses routes, Belfort n'est desservie par le train qu'en 1858. Avant cette date, des commissionnaires de roulage font quotidiennement partir des diligences vers Paris, Strasbourg, Lyon, Mulhouse et Bâle. Les produits qui arrivent ou partent sont de natures diverses : produits alimentaires ou manufacturés destinés à la consommation (café, vin, savon, ustensiles) et matières premières destinées à être transformées par les industries locales (balles de coton et garance pour l'industrie textile).

Les statistiques d'un commissionnaire pour l'année 1845 indiquent une balance négative de 70 tonnes entre les arrivées et les départs. Ce différentiel, confirmé chez ses concurrents, démontre que Belfort consomme plus qu'elle ne produit : elle n'est pas encore la ville industrielle qu'elle sera quelques décennies plus tard.

AM Belfort, 2 F 26

*Calculs résumés de l'importance du roulage, arrivées et départs de Belfort, l'année 1845.*  
*Commissionnaire de roulage par A. A. les commissionnaires et voyageurs de Belfort et de ses environs.*

Marchandises transportées	En tonnes	En quintaux	En hectolitres	En boisseaux	En muids	En autres mesures	En valeur
Produits alimentaires	10 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Matières premières	10 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Autres	10 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
<b>Total</b>	<b>30 000</b>	<b>60 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>

*Le Belfortain*  
*le 13 Janvier 1845.*

# 65

## Taxation des industriels bisontins pour l'entretien des chemins, 1892

L'essor industriel a notamment pour conséquence une augmentation du trafic de marchandises sur la voirie. La loi du 21 mai 1836 relative à l'organisation de la voirie vicinale autorise les communes à instaurer des « subventions industrielles » pour l'entretien des chemins vicinaux : cela consiste à faire participer à l'entretien des chemins les corps de métier responsables de leur dégradation, via la mise en place d'une taxe réglable en argent par une prestation en nature. À travers cette affiche, la Ville de Besançon invite les industriels empruntant des chemins vicinaux à signaler leur état avant la mise en place de cette subvention.

AM Besançon, 1 O 402

VILLE DE BESANÇON

---

**SUBVENTIONS INDUSTRIELLES**

---

**TABLEAU**  
**des Chemins Vicinaux**  
A L'ÉTAT DE VIABILITÉ

---

**AVIS**

Ⓜ Nous, MAIRE de Besançon, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la délibération en date du 15 février 1892, par laquelle le Conseil municipal a déclaré que les chemins vicinaux ordinaires de la Commune classés sous les n° 1 à 14, 18 à 23, 25, 26, 28 à 31, 33 à 45, 47, 49, 50, 51 et 54 plus les chemins stratégiques n° 7, 8, 9, 10, 11 et 12 sont à l'état de viabilité dans les parties et sur les longueurs déterminées par le tableau de M. le Voyer de la Ville, et, comme tels, susceptibles de donner lieu à l'application de l'article 14 de la loi du 21 mai 1836 envers les industriels qui en feront usage ;

Vu la loi du 21 mai 1836 et le règlement général pour l'exécution de cette loi :

**DONNONS AVIS :**

Que le tableau des chemins vicinaux ordinaires de la Commune de Besançon, déclarés à l'état de viabilité, est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville pour être constaté par les intéressés ;

Et que les propriétaires, industriels ou entrepreneurs qui se servent desdits chemins pour leur exploitation sont admis à présenter leurs réclamations sur l'état de viabilité ou d'entretien de ces chemins, dans le délai de quinzaine à partir du 20 février courant, pour les établissements en activité, ou quinze jours au moins avant le commencement de l'exploitation, si l'exploitation n'est que temporaire.

Passé ce délai, les subventions spéciales à exiger des exploitants, pour l'entretien desdits chemins, seront réglées conformément à la loi.

État de Viab. le 17 février 1892.

Le Maire,  
**VUILLECARD.**

Besançon. — Im. THÉOPH. FÉRET, Rue d'Orléans, 1.

# 66

## Desserte des usines de Besançon, 1950

Au début des années 1950, la voiture n'est pas encore démocratisée : pour leurs déplacements, la majorité des personnes utilisent les transports en commun. Le réseau bisontin, alors géré par la Compagnie des tramways électriques de Besançon, est composé de bus et de tramways (jusqu'en 1952).

À cette période, le quartier des Quatre Vents (dans l'actuel quartier Saint-Claude) fait partie des axes en plein développement. Afin de faciliter les déplacements des ouvriers travaillant à l'usine Blondeau et à la demande de son directeur, la Compagnie envisage ici d'adapter la ligne de bus existante en proposant une desserte de cette usine.

AM Besançon, 2038

**Compagnie des Tramways Electriques de Besançon**  
Société Anonyme : capital 1.650.000 francs

**Siège Social :**  
154, rue de Valenciennes  
PARIS 17<sup>e</sup>

**Adresse Télégraphique :**  
LEBESXEL 27 - PARIS

**Téléphones :** 34.00  
34.01  
34.02

**Exploitation :**  
Rue Isambert  
BESANCON

**Téléphone :** 30.69  
R. C. Besançon n° 1.825

D2/31  
R. O. Paris Siège n° 39924 B

Besançon, le 27 Mai 1950 194

Monsieur le Maire  
de la Ville de  
BESANCON

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été dernièrement saisi de la part de M. BLONDEAU industriel aux quatre Vents d'une demande de desserte de son usine par autobus.

Il serait possible d'allier à ce projet de desserte d'usine un service public autobus entre la Ville et le Quartier des Quatre Vents, le service spécial couvrant les voyages de retour à vide du service public.

Nous envisageons donc, en attendant la décision du Conseil Municipal sur le projet d'avenant à la convention autobus de 1942 que nous vous avons soumise dernièrement, d'effectuer à titre d'essai un service autobus entre la ville et le quartier des Quatre Vents. Ce service pourrait débuter le lundi 5 Juin. Les itinéraires seraient les suivants :


1°/ pour la desserte d'usine  
Aller : Place Victor Hugo - rue des Bartelois - rue du Capitole - rue des Granges - place de la Révolution - pont Battant - rue de la Madeleine - rue de l'École - place Marais - rue de Dôle - rue Pergand - avenue Villars - rue Leroy - avenue Georges Clémenceau - rond point Général Leclerc - chemin des Glacis - avenue de la Paix - gare Viotte - rue de la Viotte - rue du Chânet - rue Lagny - chemin de Vieilley - les quatre Vents.

Retour : par le même itinéraire.

2°/ service normal  
Aller : Place du 8 Septembre - rue de la République - pont de la République - avenue Carrot - avenue de Fontaine Argent - rue du Depos - rue de l'Église - rue de Belfort - rue Marie Louise - rue des Cras - rue Paul Bert - rue Lagny - chemin de Vieilley - embranchement avec chemin de Grange Lagnat -

Retour : par le même itinéraire.

.../



# Chapitre 5 // Les transports et les échanges

## 5.3 Les télécommunications

### Équipement du téléphone à Besançon, 1888

Si l'invention de Graham Bell date de 1875 et si quatre ans plus tard elle fait déjà l'objet de sa première exploitation commerciale en France, à Paris, les villes de province tardent à s'équiper en téléphone et il lui faudra de longues années avant de détrôner le télégraphe. En 1888, au grand dam des Bisontins très envieux de leurs voisins suisses, le nouveau moyen de communication est toujours inaccessible dans la ville, comme le relate cet article paru dans *Le Petit Comtois*. C'est donc sous la pression des habitants que le conseil municipal bisontin s'engage en 1888 à pourvoir la ville d'un réseau local. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'une ligne directe est établie entre Besançon et Paris puis, sous l'impulsion du conseil général du Doubs, que les différentes localités de la région sont reliées entre elles. Jusqu'à l'orée des années 1970, les plus petites d'entre elles ne compteront d'ailleurs souvent qu'un seul poste, installé chez un particulier lié à l'État par une convention.

AD25, 6 JI 12

**Le téléphone à Besançon.** — Un grand nombre de commerçants et d'industriels de notre ville ont souvent manifesté leur étonnement et leur regret d'être privés d'un réseau téléphonique, alors que les plus petites villes de la Suisse en sont pourvues depuis plusieurs années.

Le téléphone rend en effet à nos voisins d'immenses services, non seulement pour l'industrie et le commerce, mais aussi pour les besoins et le confort de la vie privée.

Les plus modestes commerçants sont reliés à la station centrale, toutes les familles aisées des villes ou des environs possèdent un téléphone. Les abonnés y trouvent non seulement des avantages précieux, en raison de la célérité de ce moyen de communication, mais aussi une économie réelle; certains commerçants peuvent facilement se passer de plusieurs commis-voyageurs ou placiers, d'autres d'un équipage, d'autres enfin peuvent surveiller à la fois leur usine et leur maison de vente ou bien jouir des agréments d'une résidence à la campagne sans négliger le soin de leurs affaires; certains ménages enfin peuvent supprimer un domestique ou un commissaire, en raison des facilités que le téléphone leur offre pour faire leurs commandes aux fournisseurs. Ces derniers y trouvent également leur avantage, la facilité de communication augmentant la consommation dans une sensible mesure.

En un mot, grâce au développement énorme qu'il a pris en Suisse dès la début, le téléphone est devenu un auxiliaire indispensable de la vie, tandis qu'il paraissait destiné à rester un instrument coûteux, utile seulement au grand commerce et à l'industrie.

Jusqu'à présent, il n'a pas pris en France un pareil essor, non pas que les besoins soient moindres, mais pour des raisons d'ordre administratif et législatif.

On s'est heurté à une question qui n'est pas encore résolue: Les téléphones seront-ils concédés à une compagnie ou exploités par l'État?

Le Parlement est saisi d'un projet de loi à ce sujet, et on attend son vote. Néanmoins, M. Coulon, directeur général des postes et des télégraphes, a pensé qu'on ne devait pas différer devant un besoin public et est résolu à doter dès aujourd'hui d'un réseau téléphonique toutes les villes qui le désireront. Il demande seulement que les municipalités veuillent bien lui faire pendant deux ou trois ans l'avance des fonds nécessaires à cette construction.

Les conditions d'abonnement seraient les suivantes:

Toute personne reliée au bureau central par un appareil placé à son domicile aurait à payer pendant trois ou quatre ans (suivant son éloignement du poste central) une somme annuelle d'environ 300 francs.

Au bout de ce délai, 200 francs.

Ces deux sommes seraient d'ailleurs réduites de 25 francs dès que le nombre des abonnés atteindrait le chiffre de 300, c'est-à-dire des Ferrigni, si on pouvait réunir immédiatement ce nombre de correspondants.

Ceci représente les conditions actuelles. Il est bien entendu que si des perfectionnements venaient à être apportés dans le mode d'exploitation ou si une convention avantageuse était signée avec une compagnie pour le rachat du réseau, les abonnés profiteraient aussitôt des réductions de prix qu'il serait possible de faire.

Moyennant la cotisation indiquée plus haut, l'abonné aurait droit de correspondre avec tous les abonnés du réseau et avec les cabines publiques établies aux divers bureaux télégraphiques de la ville.

Il pourrait en outre transmettre au télégraphe et recevoir sans augmentation de frais ses télégrammes et, par suite, gagner un temps notable. La copie lui serait d'ailleurs adressée, plus tard, comme pièce authentique.

Il pourrait demander du secours au bureau de police en cas d'accident, prévenir le poste de pompiers en cas d'incendie, etc.

Enfin, si dans l'avenir la ville était reliée à d'autres localités, il pourrait obtenir, de son domicile, la communication avec tous les abonnés des autres réseaux. Cette dernière partie nécessiterait une nouvelle taxe.

Les personnes qui auraient l'intention de prendre un abonnement au réseau téléphonique de Besançon sont priées de vouloir bien en informer, le plus tôt possible, le maire de la ville. Il est extrêmement important de fournir à bref délai ce renseignement, afin de permettre à l'administration des télégraphes d'évaluer dès à présent la dépense qui doit servir de base, le cas échéant, au contrat à intervenir entre la ville et l'État.



# 68

## Tarifs du radio-télégraphe avec les colonies françaises, 1923

Les progrès de la T.S.F. (télégraphie sans fil) à partir des années 1920 permettent de mettre en relation plus rapidement et à moindre coût les industriels de métropole avec leurs fournisseurs mais aussi leurs clients situés dans les territoires français d'outre-mer. La présence, en plusieurs exemplaires, de ces nouveaux tarifs dans les archives de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Claude atteste de l'importance de ces relations pour les industries locales : les pipiers, par exemple, importent en partie leur matière première, la bruyère, d'Algérie, et vendent leur production de première gamme en Afrique.

AM Saint-Claude, 2F 14

*Bureau International des Poids et Mesures*

*Direction de l'Exploitation Télégraphique*

*St. Bureau*

*Radio-télégraphie*

*Paris, le 11 Mars 1923*

*Monsieur,*

Le commerce ne disposait jusqu'à ces derniers temps, pour communiquer de la Métropole ou de l'Afrique du Nord avec les Colonies Françaises que de deux moyens : les paquebots-ports et les câbles télégraphiques très chers.

L'invention du service par T.S.F. a permis de créer à distance un nouveau moyen de communication rapide et économique.

Le service a grande puissance de Bordeaux-St. Pierre, installé en 1912, qui est relié dans toutes les parties du monde et dont le débit moyen peut atteindre 1200 à 1500 mots par 24 heures a été affecté à ce service. Elle est commandée directement de M. Henri Gauthier, Radio-télégraphique de Paris.

Bien que le service soit plus rapide que celui des câbles les tarifs anciens sont généralement inférieurs aux tarifs actuels, et certains d'entre eux ont même été abolis.

**Tarifs par mot à partir de France<sup>(1)</sup>**

	Tarif T.S.F.	par câble
<u>Afrique Occidentale Française</u>		
Sénégal, Mauritanie	0,50	1,50
Guinée	1,00	2,00
<u>Afrique Equatoriale Française</u>		
1 <sup>re</sup> zone (au-delà de la 1 <sup>re</sup> zone)	1,50	3,00
2 <sup>e</sup> zone	1,50	3,00
3 <sup>e</sup> zone	1,50	3,00
<u>Madagascar</u>	2,00	2,50
<u>Comores</u>	2,00	2,50
<u>Côte Française du Tchad</u>	1,00	2,00
<u>Antilles Françaises</u>	2,00	5,00
<u>Guayana Française</u>	2,00	5,00
<u>Indes Françaises</u>	2,00	5,00
	2,00	5,00

(1) Les francs et les centimes applicables au tarif franc-métropolitain ont été uniformisés à 30.

# Chapitre 6

# LES MUTATIONS DES CAMPAGNES



Sur le Ballon

balle à Charbon

Cape Sur E.P.

### Plan, Elevations et Coupe du haut Fourneau de Lecoq

ainsi que de la Machine soufflante, Composée d'un piston, d'un cylindre et d'un volant, qui est mis en mouvement par une grande roue hydraulique qui reçoit son eau de la source de la Chapelle par un cylindre en fonte. Les pistons de la machine sont dans un canal souterrain et par un tuyau à vapeur les eaux de la source se font par les pistons abaisser et le tout appartenant à Monsieur de Lecoq et de la Chapelle, maître de forge à Lecoq, à Paris. Le tout sur le dessin de Monsieur de Lecoq, dessiné par le génie de Monsieur de Lecoq, le 15 Décembre 1788. Benard

### Légende indicative.

- N°1. haut Fourneau (à l'air)
- 2. Piston d'air d'un cylindre en fonte
- 3. Piston d'eau de fonte d'un cylindre en fonte
- 4. Machine soufflante de fonte en fonte et en fonte
- 5. Cylindre en fonte de la machine soufflante
- 6. Cylindre en fonte de la machine soufflante qui reçoit son eau de la source de la Chapelle par un canal souterrain
- 7. grande roue hydraulique dans les eaux de la source
- 8. pistons en fonte de la machine soufflante
- 9. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante
- 10. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante
- 11. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante
- 12. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante
- 13. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante
- 14. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante
- 15. piston en fonte de la machine soufflante qui agit sur le piston de la machine soufflante

## Problématique

Quelles sont les raisons et les enjeux de l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté ?

## Contexte

« L'industrialisation a sa géographie » (Éduscol) ; elle modifie les paysages en particulier par la croissance des villes et entraîne des mobilités. La France, contrairement à d'autres pays européens (Angleterre), reste cependant jusqu'aux années 1930 un pays majoritairement rural.

En Franche-Comté, les ouvriers de l'industrie poursuivant une activité agricole sont nombreux. En conséquence, l'impact de l'exode rural reste limité.

Le chemin de fer, en plein essor au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, contribue à faciliter les déplacements et fait de Belfort et du nord de la Franche-Comté un carrefour et un foyer industriel dynamiques.

Une immigration « européenne » se développe ; elle concerne plus particulièrement les pays limitrophes, les Allemands, les Suisses très présents dans les villages frontaliers, puis les Italiens.

Liées au contexte politique, les migrations d'Alsaciens s'avèrent importantes après le traité de Francfort (1871). Elles seront un véritable accélérateur de l'urbanisation et de l'industrialisation belfortaine. Avant 1870, des entreprises alsaciennes viennent s'installer dans le nord de la Franche-Comté pour bénéficier de ses ressources énergétiques (l'eau pour les filatures par exemple) ; après 1871, afin de conserver leur marché français (par ex. la SACM – Société alsacienne de Constructions Mécaniques –) et profiter des avantages offerts par le chemin de fer.

## Documents

Document 1 : Livret d'un ouvrier alsacien venant travailler aux tissages d'Anjoutey, 1890

AD 90, 3 E-dépôt 2 F 6



# sujet d'étude

## Document 2 : Enregistrement des « optants » alsaciens, 1871

Après le traité de Francfort, les Alsaciens et les Mosellans ont le choix de rester sur leur terre natale et devenir Allemands ou d'opter pour la nationalité française et s'installer dans ce pays. Les « optants » doivent se décider avant le 1er octobre 1872 pour le choix de la nationalité française ; toutefois, ils ont par la suite la possibilité de faire une demande pour réintégrer la nationalité française.

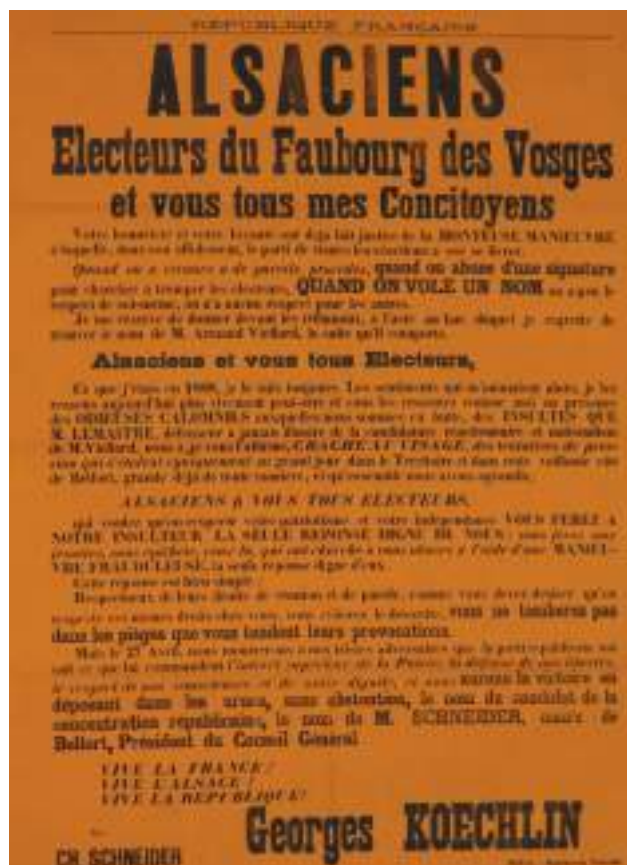
A Belfort, la mairie ouvre des registres permettant l'enregistrement de ces vœux.

AM Belfort, 1 F 56



## Document 3 : Alsaciens électeurs : affiche Schneider (législatives), 1902

AM Belfort, 5 Fi 3625



## Document 4 : Extrait du recensement de Montbéliard, cité Bourcart, 1881

AM Montbéliard, 1 F 12

N°	Noms	Profession	Age	Sexe	Origine
1	Kass	fon	20	M	Alsace
2	Fuchs	ouv	12	M	Alsace
3	Schlaenger	ouv	31	M	Alsace
4	Pis	ouv	18	M	Alsace
5	Schlaenger	ouv	10	M	Alsace
6	Schlaenger	ouv	10	M	Alsace
7	Schlaenger	ouv	11	M	Alsace
8	Schlaenger	ouv	11	M	Alsace
9	Brandt	ouv	25	M	Alsace
10	Dee	fon	15	M	Alsace
11	Louison	ouv	28	M	Alsace
12	Dee	ouv	41	M	Alsace
13	Louison	ouv	1	M	Alsace
14	Louison	ouv	1	M	Alsace
15	Louison	ouv	1	M	Alsace

La cité Bourcart est construite à l'initiative de Jules Bourcart, directeur de la filature du même nom, dans le cadre de sa politique paternaliste. A la tête d'une entreprise familiale à Guebwiller, l'industriel alsacien s'implante à Montbéliard en 1875.

## Questions

1/ (Document 1) Quelle est la nature de ce document ? Quelle était son utilité ? Dans quelle langue est-il rédigé et pourquoi ?

2/ (Document 2) Qui sont les « optants » ? Pourquoi s'installent-ils en territoire français après 1871 ? Relevez quelques patronymes qui vous aideront à répondre à cette question.

3/ (Documents 3 et 4) D'après le recensement de 1881, où s'installent les Alsaciens à Montbéliard ? Pour quelles raisons ? Ce phénomène est-il observable à Belfort ?

4/ (Document 3) Quelle est la nature du document ? A qui s'adresse-t-il et en quels termes ?

5/ (Documents 1, 2, 3 et 4) Quels enjeux économiques et politiques sont engagés avec l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté ?

6/ Le phénomène étudié dans le Territoire de Belfort peut-il constituer une des caractéristiques de l'industrialisation en France ?

## Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant comment l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté a contribué à son développement économique.



# 70

## Diplôme des comices agricoles de Vesoul, 1880

Les comices agricoles jouent un rôle fondamental dans la sociabilité villageoise. Ils sont l'occasion de présenter les progrès techniques et de récompenser les meilleures exploitations, comme ce prix remis à Ernest Goux pour le village de Noroy-le-Bourg en 1880.

Pourtant cette période est surtout marquée par la chute des cours des produits agricoles qui entraîne la disparition de nombreuses exploitations surtout dans les régions marquées par la polyculture comme la Haute-Saône.

AD 70, 1 Ph 36



# Chapitre 6 // Les mutations des campagnes

## 6.2 Le recours à la main-d'œuvre étrangère

### Installation de l'usine suisse des Tricotages Mécaniques, 1891

Difficultés économiques, faillites et hausse du chômage sévissent en France entre 1873 et 1896. Le gouvernement, pour pallier ces maux, pratique le protectionnisme pour protéger le marché intérieur de la concurrence étrangère. Craignant de ne plus être compétitifs sur le marché français, les industriels suisses implantent des filiales en France et notamment à Pontarlier toute proche de la frontière. Avant de se lancer sur le marché français, ils questionnent le maire de Pontarlier afin de rentabiliser leurs nouvelles implantations.

AM Pontarlier, 2 F 37

Bern le 9 Nov 1891

M. Guisard le Maire de Pontarlier  
France

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser un catalogue de tricotage  
à la machine dans votre localité, je me permets  
de vous en demander quelques renseignements  
Mon intention est de faire une grande installation  
de la chose à présent favorablement, c'est à dire  
si la main d'œuvre n'est pas chère & si elle  
facilite d'avoir des ouvrières tant pour un  
travail à la maison qu'à l'usine, auparavant  
j'aurais fait un essai en petit.

Mais m'obligeriez si vous pourriez me dire  
qu'elle est la paye de journées d'ouvrières. Et  
si l'on peut en trouver facilement. Et si elle  
quelques choses de ce genre. Et si les locaux les  
sont. Et si vous croyez que votre administration  
communale aurait un petit local à disposition  
et des conditions favorables pour faire l'essai  
de cette entreprise.

Dans l'espoir, Monsieur le Maire, que vous m'en  
bien m'enverrez une réponse je vous présente mes  
excuses & respectueuses salutations

A. Nagel Effingerstrasse 54  
Bern



# 72

## État nominatif des ouvriers d'une fabrique d'horlogerie, [1892]

L'entreprise des frères Geismar, créée en juillet 1890, est l'une des premières manufactures horlogères de Besançon : les montres sont entièrement fabriquées au sein de l'usine, contrairement à ce qui existait jusqu'alors. Cette liste nominative d'ouvriers en témoigne : les professions sont variées, les perceurs côtoient les pivoteurs, acheveurs ou encore sertisseurs.

Elle révèle surtout que l'industrie horlogère est un facteur important d'immigration : aux côtés d'ouvriers suisses (presque une tradition dans l'horlogerie bisontine depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle), on retrouve beaucoup d'hommes et de femmes qui ne résident à Besançon que depuis quelques années voire quelques mois.

AM Besançon, 2F9

*23 personnes installées depuis 1890*

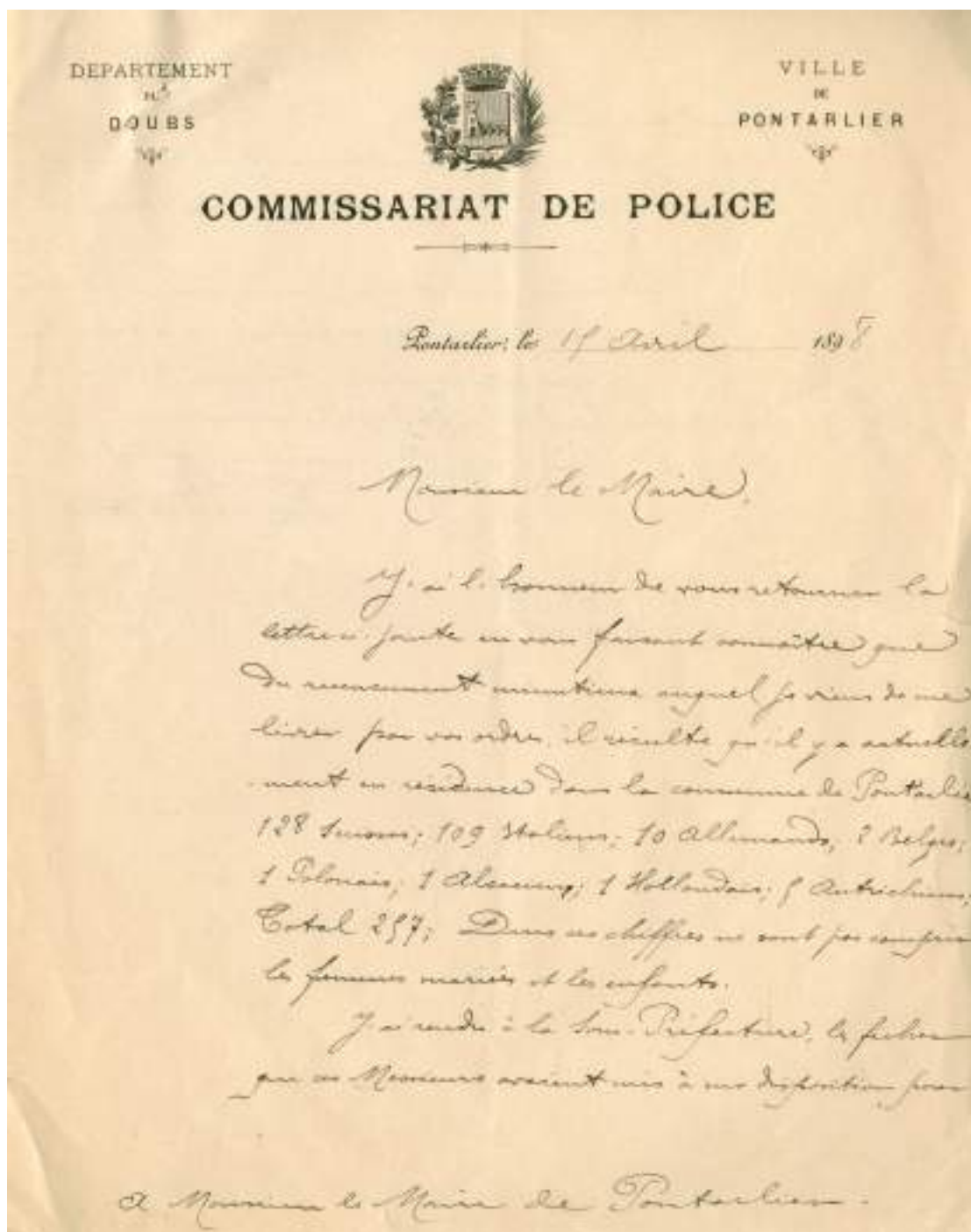
**État nominatif  
des ouvriers  
de la Fabrique d'Horlogerie Faragnoz  
B Geismar & Co**

<u>Comité</u>	<u>Age</u>	<u>Entrée</u>	<u>Profession</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Prénoms</u>	<u>Nom</u>	<u>Nom</u>	<u>Nombre d'enfants</u>
M. Bonnard	2	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	4	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	7	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	11	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	15	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	19	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	23	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	27	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	31	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	35	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	39	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	43	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	47	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	51	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	55	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	59	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	63	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	67	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	71	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	75	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	79	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	83	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	87	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	91	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1
M. Bonnard	95	1890	Perceur	Joseph	Joseph	Faragnoz	1	1

## Décompte des étrangers de Pontarlier par nationalité, 1898

L'emplacement géographique de Pontarlier et ses besoins en main-d'œuvre dans le domaine industriel et dans le bâtiment expliquent la présence de migrants suisses et italiens. Ils représentent 92 % de la population étrangère de Pontarlier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La quasi-totalité des entreprises appartient à des Suisses qui apportent capitaux, savoir-faire et emplois. L'immigration helvétique concerne une majorité de cadres et d'ouvriers qualifiés. Les Italiens arrivent essentiellement d'Italie du Nord. Ils travaillent comme manœuvres dans de petites entreprises du bâtiment.

AM Pontarlier, J 23



## Article du *Jura socialiste* sur la main-d'œuvre immigrée, 1914

Les campagnes françaises, majoritairement peuplées de petits propriétaires, peinent à répondre à l'important besoin de main-d'œuvre durant la période d'industrialisation. C'est pourquoi nombre d'entrepreneurs font appel à une main-d'œuvre immigrée en provenance d'Europe de l'Est ou du Sud où les salariés agricoles sont pléthoriques et bien souvent dans la misère. C'est ainsi qu'une importante colonie italienne s'implante à Saint-Claude attirée dans le Haut-Jura par les chantiers du chemin de fer dans les années 1880. En période de crise, cette main-d'œuvre étrangère devient vite un bouc-émissaire, ce que dénonce *le Jura socialiste* qui rappelle à la classe ouvrière l'importance de rester unie dans l'action syndicale.

AD 39, Pr 310



# 75

## Recensement des ouvriers polonais dans le Territoire de Belfort, 1909

Ce questionnaire, établi à la demande de la préfecture du Territoire de Belfort dans le but de dénombrer les ouvriers étrangers, fournit des informations très précises sur les modalités de recrutement et les emplois occupés par ces personnes. Il prouve l'existence de véritables filières de recrutement de main-d'œuvre à l'étranger en réponse à de nouveaux besoins, gracieusement ou en contrepartie de services non précisés dans cette enquête. Ces prestations sont dans ce cas précis offertes à la famille Viellard ; quarante Polonais sont ainsi employés dans le secteur de Grandvillars : les uns à la tuilerie de Froidefontaine, les autres dans une ferme.

AD 90, 7 M 123

TERRITOIRE DE BELFORT.

QUESTIONNAIRE.

1.-- Depuis quelle époque y a-t-il dans votre département, immigration d'ouvriers agricoles polonais?

R. Depuis 1909.

2.-- Par quels procédés les agriculteurs se procurent-ils ces ouvriers polonais?

R. Par l'intermédiaire d'un professeur d'agriculture à Altkirch (Alsace).

3.-- Quels sont les intermédiaires ou les agences qui font venir ces ouvriers et qui se chargent de leur embauchage?

R. C'est un nommé Schalik, professeur d'agriculture à Altkirch (Alsace) qui est en relations avec le marquis Viellard à Grandvillars (Terr. de Belfort).

4.-- Quelle rétribution ces intermédiaires ou ces agences exigent-ils soit des agriculteurs ou des ouvriers qu'ils leur procurent?

R. Monsieur Schalik rend ce service gratuitement à la marquis Viellard.

5.-- Ces intermédiaires ou ces agences ne commettent-ils aucun abus et leurs agissements n'ont-ils donné lieu à aucune plainte, tant de la part des agriculteurs que de celle des ouvriers?

R. Aucune plainte n'a encore été formulée à ce sujet.

6.-- Renseignements qui auraient pu être obtenus, par année, sur le nombre et le sexe de ces ouvriers polonais qui sont embauchés?

a/ Pour une saison;  
b/ Pour une année ou davantage;  
Indications sur la répartition topographique de ces ouvriers dans le département.

R. En 1909 40 polonais dont 4 femmes ont travaillé dans le territoire de Belfort, pour le compte de la marquis Viellard (Alsace). Leur contrat était pour une saison, du 2 avril au 16 octobre.  
18 hommes et 2 femmes ont été occupés dans une ferme à Grandvillars et les travaux agricoles.  
18 hommes et 2 femmes ont travaillé dans la tuilerie Viellard à Froidefontaine et la fabrication de tuiles.

PRÉFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT  
3 JUIL 1911

# 76

## Parcours d'un Italien demandant à la nationalité française, 1928

Même si l'émigration italienne en Franche-Comté n'était pas négligeable auparavant, le lendemain de la Première Guerre mondiale constitue le début de son âge d'or. Dans la région, les Transalpins, venus pour la plupart du nord de la péninsule (Piémont, Frioul, Vénétie...), représentent successivement 20 % des 27 000 étrangers en 1901 puis 40 % des 50 640 nouveaux arrivants de 1931. La majorité d'entre eux se concentre dans les départements du Territoire de Belfort et du Doubs, particulièrement dans les foyers de Besançon, Pontarlier et Audincourt. Ainsi, à la date de ce document, ils sont quelques 850 à habiter cette dernière ville (soit 8,5 % de ses habitants et 58 % de sa population étrangère) et la plupart, comme Louis Vola, y travaillent comme ouvriers dans l'industrie mécanique (Peugeot, Japy) et métallurgique (forges). L'État développe alors pour la première fois une véritable politique migratoire, en signant des conventions avec plusieurs pays européens (garantissant un contrat de travail initial d'un an et la garantie de l'égalité des salaires avec les Français) et en simplifiant les procédures de naturalisation pour faciliter l'intégration. Ainsi, en 1931, 3 112 des 24 552 étrangers du Doubs obtiennent la nationalité française.

DEPARTEMENT DU DOUBS  
Sous-Préfecture de Montbéliard  
18 Octobre 1928

Police Générale  
sujet de la demande  
naturalisation forcé  
le nommé VOLA Louis  
Sébastien, sujet Italien,  
né à Arbois.

OLA Sous-Préfet de Montbéliard  
à Monsieur le PRÉFET DU DOUBS - Besançon.

En vous adressant le dossier ci-joint concernant  
la demande de naturalisation du nommé VOLA Louis Sébastien, sujet  
Italien, ouvrier de forges, domicilié à Arbois, j'ai l'honneur de  
vous fournir les renseignements suivants :

VOLA Louis Sébastien, né le 28 Mars 1878 à Rocchetta  
Belbo, prov. de Cuneo (Italie) de feus Giovanni et VIOLINI Loco-  
vice quitta l'Italie muni d'un contrat de travail de la Compagnie  
des Forges d'Audincourt et arriva dans cette localité le 10 Octobre  
1928. Il avait avec lui sa femme et ses trois enfants. Il habita  
Audincourt, Cité Lemuth, jusqu'au 18 février 1928, et ensuite Arbois,  
localité voisine où il avait acheté un terrain et construit lui-  
même une petite maison. C'est là qu'il réside encore actuellement  
avec sa famille, travaillant toujours aux Forges.

VOLA Louis Sébastien avait épousé, à Rocchetta  
Belbo, le 10 Mars 1906, la nommée CHARLE Thérèse, cultivatrice, née  
le 8 Mars 1887 à Rocchetta Belbo, de feus Sébastien et Morris Coriolis.

Trois enfants sont issus de leur union :

T.S.V.P.

AD 25, M 1309

1 - Sébastien Jean, né le 30 septembre 1906 à Rocchetta Belbo, marié avec une française, ouvrière de filature - père d'un enfant. Domicilié à Arbouans, il travaille dans cette localité même à la "Société de construction de matériel d'alimentation". Il ne s'est pas rendu en Italie pour y remplir ses obligations militaires, et il hésite à demander la naturalisation, retenu par la crainte d'avoir à servir en France, et par suite d'être obligé de s'éloigner de sa femme et de son enfant .

2 - Jean Georges, né le 23 avril 1908 à Rocchetta Belbo. (Tous deux travaillent aux Forges d'Audincourt où ils gagnent, l'un 500 francs, l'autre 350 frs par mois.)

3 - Maggiorino, né le 7 avril 1913 à Rocchetta Belbo. (Ils vivent avec leurs parents.)

*font aujour d'hui*  
Les époux VOLA ont fait la demande de renouvellement de leurs cartes d'identité matrimoniales, n° 1.156.321 et 1.156.322 ~~reouvelés par la période 1928-1929~~ à la Mairie d'Arbouans, le 23 avril 1928, et il leur en a été délivré ré-  
*par ailleurs*  
~~copiés~~ Ils ont fait la déclaration prévue par la loi du 8 Août 1893 : le mari à Audincourt, le 15 mars 1915, n°4023; la femme à Audincourt également, le 6 août 1917, n° 4.176.

Leurs trois enfants se trouvent en règle avec la loi sur les étrangers.

M. VOLA est en situation régulière au regard de la loi militaire dans son pays d'origine : ainsi que l'établit un certificat joint au dossier, il fut dispensé comme fils aîné de veuve. Pendant la guerre, il ne quitta pas Audincourt, la Direction des Forges ayant obtenu qu'il fût mobilisé sur place.

Il a un frère et deux sœurs qui habitent l'Italie

- 1 - VOLA Vincent, 47 ans, célibataire, cultivateur à Rocchetta Belbo-
- 2 - VOLA Thérèse, 35 ans, épouse de FILIPPI Luigi, cultivateur à Castino, prov. de Cuneo (Italie) - 4 enfants -
- 3 - VOLA Carolina, 32 ans, épouse NEGRO Carlo, cultivateur à Rocchetta Belbo - 2 enfants.

Les renseignements recueillis sur la famille VOLA sont favorables. Il n'y a jamais rien eu à lui reprocher au point ...

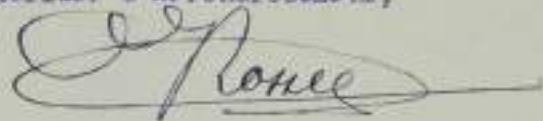
de vue conduite et moralité, non plus qu'au point de vue national. Elle jouit de la considération publique.

Quoique M. VOLA s'abstienne de manifester aucune opinion politique on sait qu'il est attaché aux principes républicains.

Il sollicite la naturalisation parce que, habitant la France depuis 15 ans, et devenu propriétaire à Arbouans, il a perdu tout esprit de retour dans son pays. La population verrait avec satisfaction que cette faveur lui soit accordée; et, de mon côté, j'émetts l'avis que sa requête peut être prise en considération.

M. VOLA possède à Arbouans une maison qu'il habite, et qui vaut environ 50.000 francs! Sa femme y tient un petit débit de boissons. Son salaire moyen, aux Forges, est de 750 fra par mois. Il n'a pas de charges, l'un de ses enfants travaillant à l'usine d'Arbouans, et les deux autres aux Forges. Il offrait 250 francs pour les droits de sceau afférents à sa naturalisation; mais j'ai estimé que cette somme était inférieure à ses moyens et, lui-même en ayant convenu, ~~il~~ s'est engagé à payer 500 francs.

Pour le Sous-Préfet:  
Le Conseiller d'Arrondissement,



# Chapitre 7

# LA CROISSANCE ET SES LIMITES



Sur A.

Coupe Sur E.P.

balle à Charbon

Plan, Elevations et Coupe du bon Fourneau de Lecoq

ainsi que de la Machine soufflante, Composée de six Tubes d'acier en spirale, qui est mise le  
moteur par une grande roue hydraulique qui reçoit la force de l'eau par un cylindre en fonte  
Quadrante de Diamètre plus dans un Canal souterrain, et par une Tige à Tigeur laquelle  
conduit le levier de bas par des roues abutantes à la tige appartenant à l'axe  
de la Machine, et de la Tige de fer de Diamètre de 3  
Lecteur sur le Dessin de la Machine de Lecoq, dessinée par le génie de l'art  
le 15 Janvier 1788. Rousseau

B.

Légende indicative.

N°1. Fourneau de Lecoq (à bas)

1. Colonne d'air de fer de diamètre en fonte
2. Roue de fer de diamètre en fonte
3. Machine soufflante de même diamètre en fonte
4. Colonne de fer de 20 pieds de hauteur de la machine soufflante
5. Cylindre en fonte de 20 pieds de diamètre qui reçoit la force de l'eau par la roue
6. Grande roue hydraulique de même diamètre en fonte
7. Tige de fer de 20 pieds de longueur qui agit sur la roue de la machine soufflante
8. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
9. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
10. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
11. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
12. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
13. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
14. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante
15. Roue de fer de 20 pieds de diamètre qui agit sur la roue de la machine soufflante



## Problématique

Quelles sont les différentes phases économiques et quelles sont leurs principales caractéristiques ?

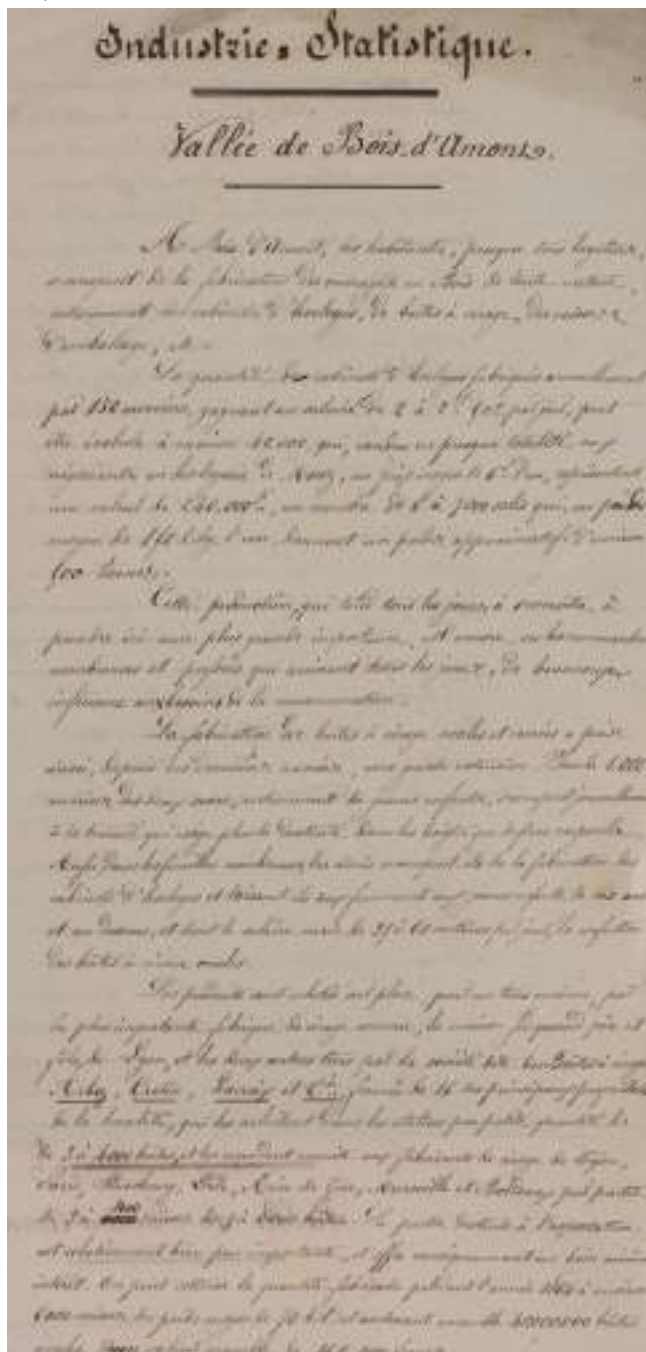
## Contexte

L'évolution économique n'est pas linéaire. Le progrès technique qui caractérise cette période d'industrialisation est à la fois un puissant facteur de croissance pour l'activité économique par le développement de nouveaux produits ou de nouveaux modes de production et un générateur de crises pour les secteurs qui ne sont plus compétitifs. Au sein même d'un secteur d'activité, les fluctuations peuvent être importantes au gré des phases de croissance et de crise. Il en va ainsi de l'exemple de la commune de Bois-d'Amont, située dans le Haut-Jura près de la frontière suisse, spécialisée dans le travail de l'épicéa.

## Documents

Document 1 : La boissellerie à Bois-d'Amont, 1864

AD 39, 1J827



Le village de Bois-d'Amont, situé dans le Haut-Jura à la frontière suisse, s'est spécialisé au XIX<sup>e</sup> siècle dans le travail de l'épicéa pour la boissellerie et la tableterie. Ce travail s'effectue en grande partie à domicile dans des ateliers familiaux qui occupent hommes et femmes, enfants et personnes âgées, où les différentes tâches pour réaliser des boîtes en tous genres sont réparties spécifiquement entre les membres de la famille. Activité de complément durant la mauvaise saison à l'origine, elle devient l'activité principale du village qui voit de véritables entreprises se créer et la production se mécaniser pour atteindre des volumes considérables exportés par les rouliers vers les grandes villes.

# sujet d'étude

Document 2 : La crise de la boissellerie à Bois-d'Amont, 1868

AD 39, 6 M 1140

Condammée judiciaire  
Le Rouffey le 5 Juin 1868

M. Egien 110  
Compagnie en Jura  
M. Sauterant

Arrondissement de St. Claude  
Brière de Noirejus 179

178

Je, soussigné pour le Commissaire de l'Arrondissement, à elle le chef d'arrondissement de la Communauté de France, à St. Claude, le 5 Mars 1868,

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

La boissellerie, du bûcheron au roulier, étant devenue l'activité principale des habitants de Bois-d'Amont, les place en situation de dépendance et les soumet fortement aux aléas du marché. Le moindre ralentissement de la demande devient vite dramatique et prive de ressources une grande partie de la population. Le développement de nouveaux produits comme les boîtes à fromage à la fin des années 1880 offre de nouveaux débouchés à cette activité de plus en plus concurrencée par les boîtes métalliques ou en carton.

## Questions

*1/ Quelles activités contribuent à la prospérité de Bois-d'Amont ?*

*2/ Comment de tels volumes de productions peuvent-ils être atteints ?*

*3/ Quels sont les aspects de cette prospérité ?*

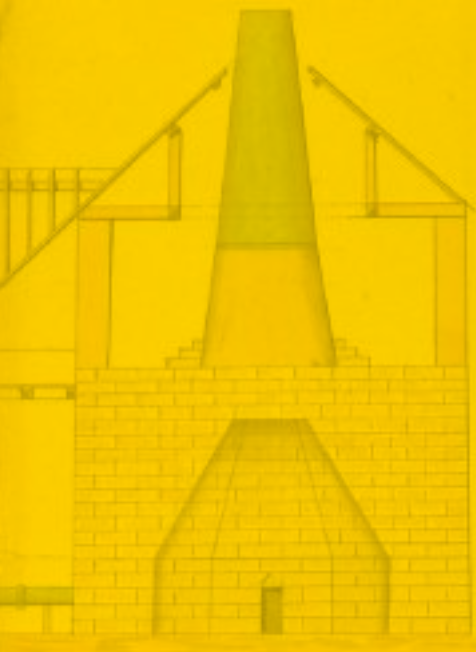
*4/ Quelles sont les causes de la crise économique à Bois-d'Amont ?*

*5/ Quelles en sont les principales conséquences ?*

*6/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, dites si les aléas économiques observés à Bois-d'Amont sont propres à cette activité jurassienne ou constatez-vous les mêmes variations à l'échelle nationale ou internationale ?*

## Expression écrite

Expliquez dans un court paragraphe les évolutions que l'activité économique peut connaître et leurs conséquences.

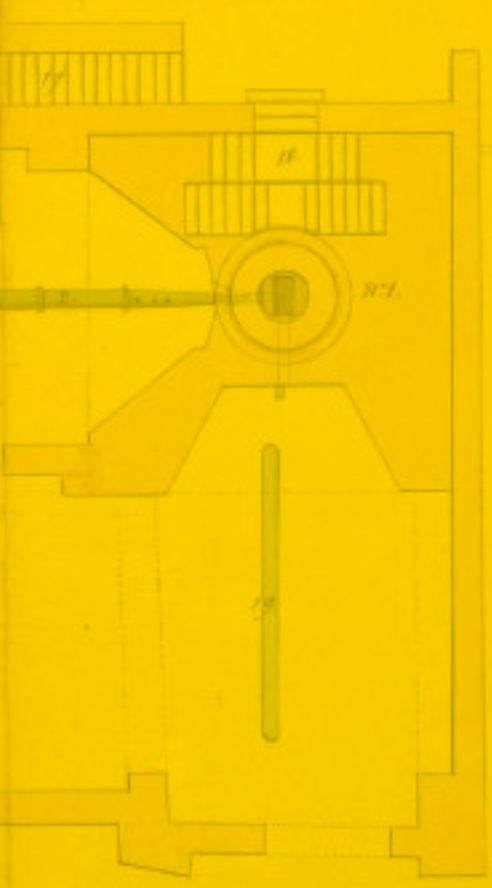


Sur A.B.



Coupe Sur E.F.

*balle à Charbon*



B.

*Plan Elevations et Coupe du bon Fourneau de Lecoq*

ainsi que de la Machine soufflante; Composé de six Petits cylindres en cuivre qui sont mis en mouvement par une grande roue hydraulique qui ouvre le canal de l'eau par un cylindre en fonte. Les pistons de l'eau sont dans un canal souterrain et par une tige à vapeur les pistons sont de l'eau et sont par les pistons abouche à la tige appartenant à l'usine de bois et Politiques, entre de foye Fourneau à bois. Ceci sur la demande de M. le Comte de Choiseul par le général de la guerre, le 15 Janvier 1788. Rousseau

*Légende indicative.*

- N°1. bon Fourneau (à bois)
- 2. Cylindre d'air qui se lie avec le piston en fonte.
- 3. Piston d'air de fonte qui se lie avec le piston.
- 4. Machine soufflante de fonte en cuivre et en bois.
- 5. Cylindre en fonte qui ouvre le balancier de la machine soufflante.
- 6. Cylindre en fonte de 28 pouces de diamètre qui ouvre le canal de l'eau par une grande roue hydraulique dans les angles de la roue.
- 7. Roue en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 8. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 9. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 10. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 11. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 12. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 13. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 14. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.
- 15. Piston en fonte de 28 pouces de diamètre qui se lie avec le piston.

## Problématique

Quelles sont les difficultés posées par une croissance économique rapide ? Quelles réponses sont proposées par les acteurs politiques de l'époque ?

## Contexte

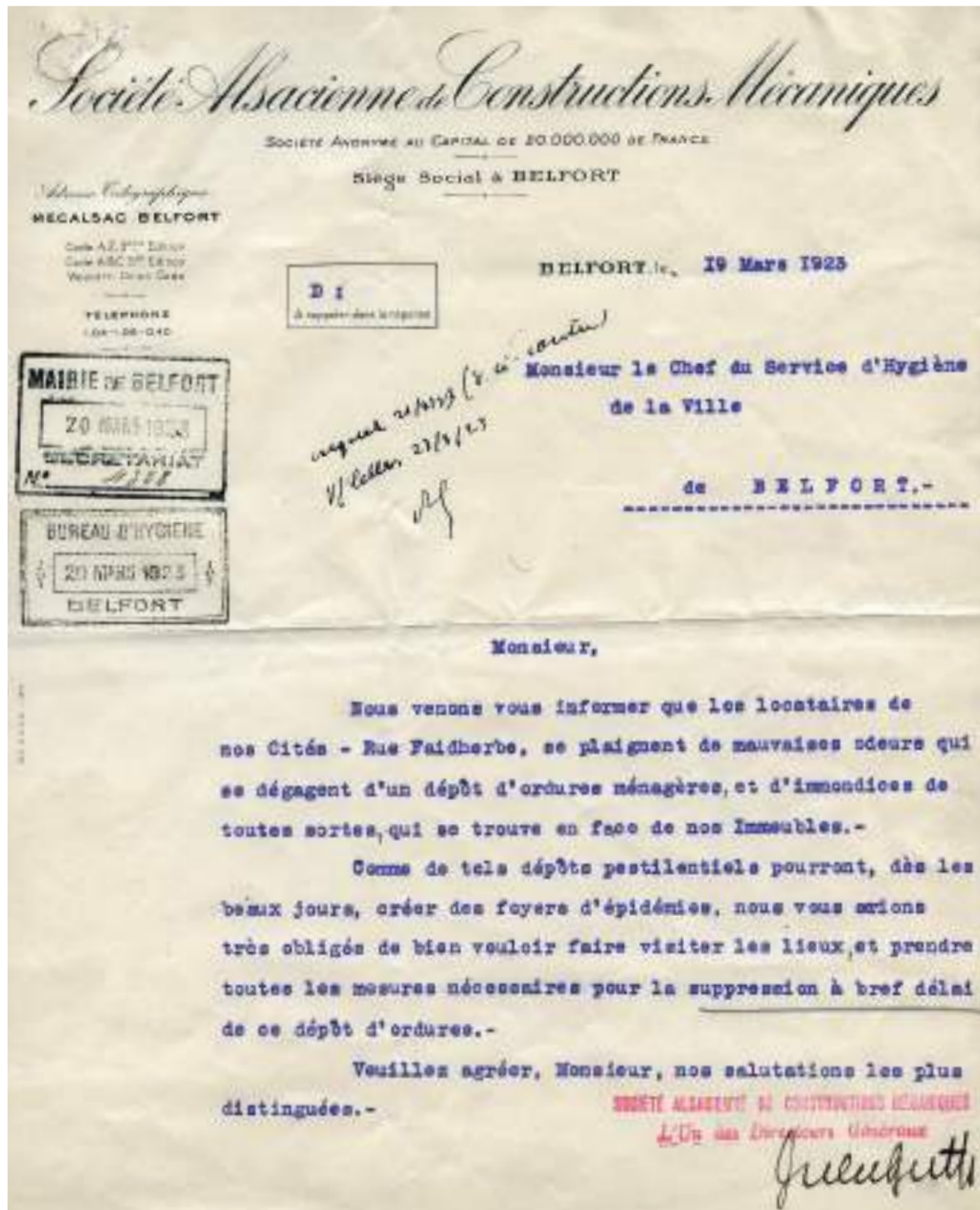
Au XX<sup>e</sup> siècle, après plusieurs décennies de croissance économique, des difficultés apparaissent et tendent à freiner l'industrialisation.

Face à l'inquiétude des ouvriers et de leurs employeurs, les acteurs politiques sont sollicités pour proposer des solutions.

## Documents

Document 1 : Un problème d'insalubrité à Belfort en 1923

AM Belfort, 5183



# sujet d'étude

Document 2 : Article du journal *L'Œuvre Sociale* sur la crise du logement à Besançon en 1923

AM Besançon, 4 Q 9

*Œuvre Sociale 14 Juillet 1923*

## BESANÇON

### La Crise du Logement

Le problème de l'habitation passionne le monde entier et il ne date pas de la guerre, comme beaucoup sont enclins à le croire.

L'étranger, comme toujours, a pris l'avance sur nous et de nombreuses expériences faites dans bien des pays, ont déjà donné des résultats appréciables.

En France, en 1906, a été promulguée une loi qui facilitait l'accèsion du citoyen à la petite propriété, des emprunts émis dans des conditions avantageuses pouvaient être consentis aux sociétés d'habitations à bon marché.

L'exode de la campagne vers la ville ne discontinuant pas, la crise des logements s'accroît et, en 1903, le Parlement dut prendre de nouvelles dispositions.

La loi parue à cette date innova la création d'offices municipaux et départementaux qui, armés de pouvoirs étendus, peuvent être des armes excellentes pour lutter avantageusement contre le taudis.

Cette même loi accordait le droit aux communes de construire directement des habitations collectives destinées plus particulièrement aux familles nombreuses, tout en profitant des avantages accordés aux sociétés d'habitations à bon marché.

La guerre est venue, aggravant cette crise, et dans tous les départements s'élevèrent des appels émuants.

Besançon n'échappe pas à la règle, dans notre cité la question du logement se pose brutalement.

Au point de vue hygiène, il faudrait, pour garantir la santé publique, assurer le développement de l'enfant et la vie du travailleur dans des conditions de salubrité et de moralité normales; démolir une masse de corps de bâtiments où, dans des troisième et quatrième étages, gisent, au milieu des ponteurs et des mâtresses, de nombreuses familles ouvrières.

Et au point de vue de péurie de logement, la question apparaît aussi grave. C'est souvent que des travailleurs s'adressent soit aux pouvoirs publics, soit à nous-mêmes pour trouver unabri qui, malheureusement, est toujours inexistant; en attendant, ces familles vivent dans des garnis loués à des prix onéreux ou se casent dans des taudis.

Actuellement, il se manifeste une reprise d'activité dans l'horlogerie et la main-d'œuvre étant devenue rare à la suite des derniers chômages, c'est fréquemment que les fabricants d'horlogerie s'adressent en Suisse pour demander des ouvriers. Or, l'impossibilité de trouver un logement à Besançon, empêche les déplacements de ces travailleurs.

D'après une information qui a eu son écho au Conseil municipal, une industrie nouvelle, qui, si elle se développe, nécessitera un apport de main-d'œuvre étrangère à la localité, doit venir s'installer à Besançon. Où logera-t-on les familles de ces travailleurs ???

Et c'est ainsi que la crise du logement n'affecte pas que l'hygiène publique, mais aussi le développement commercial et industriel de notre ville. Que faire pour y remédier ???

L'Office départemental a bien construit une trentaine de logements aux Cras et à Saint-Claude, mais cela est insuffisant, une goutte d'eau dans la mer.

L'autorité militaire, en mettant à notre disposition une de ses casernes, qui pouvait être facilement transformée en logements destinés aux familles nombreuses, aurait pu atténuer le mal. Mais Messieurs les militaires, malgré de nombreuses démarches, se refusent à cette concession.

Le Crédit Immobilier, institution intéressante qui permet aux travailleurs possédant un petit capital de construire, dans de bonnes conditions, leur home, n'est pas un moyen à la portée des maigres bourses des familles nombreuses.

Les sociétés coopératives locales sont inopérantes.

Il ne reste donc qu'un seul moyen, l'intervention communale.

C'est à quoi j'ai songé lorsque j'ai proposé la nomination d'une commission spéciale du logement, proposition qui, je le reconnais avec plaisir, a trouvé l'unanimité du Conseil municipal.

Cette commission a déjà travaillé et prochainement ses efforts apparaîtront au public sous forme de propositions concrètes.

Ce qui est important, c'est de parer rapidement à cette crise du logement.

Et à moi et à mes camarades, il apparaît que la commune, par la construction directe, en banlieue, d'habitations collectives, de 4 à 8 logements, pourrait orienter la lutte contre le taudis dans une phase nouvelle qui donnerait de bons résultats.

Il y aurait donc lieu de faire un emprunt qui pourrait être réalisé dans des conditions excellentes par suite des facilités offertes par l'Etat, emprunt dont une partie servirait à la construction d'habitations communales et l'autre partie affectée soit à un Office municipal ou départemental et aux Sociétés d'habitations à bon marché; Crédit Immobilier ou coopérative.

Et aussi, sous l'impulsion du Conseil municipal seraient conjugués tous les efforts, tous les moyens pour solutionner la crise du logement dans notre cité.

Et, d'ici un an, si la bonne volonté du Conseil municipal était aidée, soutenue par celle des intéressés, par un syndicat de locataires agissant, par la masse de ceux qui sont victimes du taudis, il pourrait être édifié des cités-jardins où les familles ouvrières trouveraient joie, hygiène et confort.

La question est d'importance. Nos camarades travailleurs, les gens de cœur le comprendront-ils et voudront-ils nous aider ??

A. JOUCHOUX.



## Document 3 : Projet d'une cité-jardin à Montbéliard en 1937 pour répondre au manque de logements

AM Montbéliard, 10 Fi 77



### Questions

1/ (Documents 1 et 2) Dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, à quels problèmes sont confrontés les industriels franc-comtois et leurs employés ? Justifiez votre réponse en relevant une phrase dans chaque document. Qui est sollicité pour apporter une réponse à ces problèmes ?

2/ (Document 3) Pourquoi peut-on affirmer à partir de ce dessin qu'il s'agit d'un nouveau quartier de la ville de Montbéliard ? Quel type de bâtiments peut-on identifier sur ce dessin ?

3/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, citez d'autres difficultés engendrées par un développement économique rapide.

### Expression écrite

Rédigez un court paragraphe montrant que la croissance économique rapide au XX<sup>e</sup> siècle pose des difficultés qu'il convient de résoudre pour maintenir le développement industriel.

# Chapitre 7 // La croissance et ses limites

## 7.1 Un moteur économique fragile

### Brevet de pendule, 1830

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, le privilège accordé à l'inventeur est l'un des outils de la mobilisation administrative qui fait de l'invention une « cause nationale ». Sous l'Ancien Régime déjà, des lettres patentes, délivrées par le roi, permettaient de protéger les innovations. La loi 7 janvier 1791 leur substitue le terme de « brevet d'invention » et crée un dépôt national (le Directoire des brevets d'invention), même si les demandes s'effectuent par département. Le monopole qu'autorise le brevet contredit pourtant le principe de la liberté du travail, autre droit fondamental officialisé sous la Révolution, ce qui place l'État en situation d'embaras. La volonté de promouvoir l'industrie en protégeant l'inventeur va en effet à l'encontre de la lutte contre les privilèges et, de surcroît, la définition d'un droit de propriété immatérielle s'avère difficile. Ce mode de régulation de la propriété industrielle doit pourtant permettre l'extension des marges. C'est par exemple le cas dans le secteur de l'horlogerie qui domine l'industrie bisontine et dont la majorité des brevets sont issus.

AD 25, M2380





# 78

## Bilan de situation des forges d'Audincourt, 1871

La Société des Forges d'Audincourt et Dépendances, fondée en 1824 sous le statut de société anonyme, et qui compte des usines à Audincourt, Bourguignon, Pont-de-Roide ou Chagey, est, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus gros employeur du nord de la Franche-Comté. Sa réussite illustre celle d'une bourgeoisie d'affaires qui a su profiter de la réunion de la principauté de Montbéliard à la France en 1793, de la vente des biens nationaux, puis des guerres révolutionnaires et napoléoniennes pour acquérir des forges et les faire prospérer en répondant à une demande en plein essor. Ses propriétaires, des maîtres de forges, composent un conglomérat de familles (Humann, Saglio, Gast...), pour la plupart alsaciennes, liées par mariages. Le bilan comptable, qui montre la situation patrimoniale de l'entreprise à la clôture des comptes de la fin de l'année 1871, nous informe sur ses possessions, et notamment des forêts, dont le bois était autrefois utilisé comme combustible de la transformation de la fonte, et sur son passif, comprenant les 900 actions qui divisent le capital de 4,5 millions de francs.

AD 25, M 2389

État de situation au 31 Décembre 1871 de la Société Anonyme établie sous la raison de  
**Compagnie des Forges d'Audincourt et Dépendances.**  
 Autorisée par Ordonnance Royale du 11 Août 1824 et par Décret Impérial du 15 Juin 1856.

Actif.		Passif.	
Ateliers et Forges	1 240 000	Capital en actions	4 500 000
Immeubles	200 000	Reserves	1 000 000
Forêts	1 000 000	Provisions	1 500 000
Provisions	1 000 000	Dettes	1 000 000
Autres	1 000 000		
<b>Total</b>	<b>4 440 000</b>	<b>Total</b>	<b>4 500 000</b>

Le gérant, *[Signature]*

## Propositions pour développer l'industrie horlogère, [1891-1892]

L'exposition d'horlogerie de Philadelphie (États-Unis) en 1876 révèle que, grâce à la fabrication en série et à la mécanisation, ce pays peut produire 300 000 montres par an, menaçant donc sérieusement la production européenne. Jules Bichet, fabricant-négociant en horlogerie, connaît bien l'industrie bisontine et son principal défaut : les montres ne sont pas entièrement fabriquées dans la capitale comtoise, mais de manière éclatée entre la Suisse, Besançon, Beaucourt, Morteau... Dans cette lettre ouverte, il propose donc quelques pistes pour améliorer cette industrie et éviter qu'elle ne disparaisse face à la concurrence américaine.

AM Besançon, 2F9

### A Messieurs les Membres du Conseil municipal DE BESANÇON

Pour rendre entièrement réalisables les prévisions émises sur l'Horlogerie du Doubs en cette rapide **REPONSE AUX AMERICAINS**, il faudrait que la ville de Besançon devint *Tête de Fabrique*, c'est-à-dire que l'Industrie horlogère y possédât des établissements produisant les ébauches, les mouvements et les fournitures, et un mot tout ce qui sert de base à la fabrication des montres.

Depuis 1871, je ne cesse d'enseigner les voies à suivre en vue de ce résultat. Aujourd'hui encore, je désirerais que le Conseil prit une décision ainsi conçue :

1<sup>o</sup> Un Canal à ciel ouvert, et de dimension utile, sera creusé en amont de l'écluse de la Malde pour se terminer en aval à . . . . .

2<sup>o</sup> Des deux berges de ce Canal, l'une servira de voie de terre à tous usages.

3<sup>o</sup> Les forces motrices du Doubs, ainsi aménagées sur une longueur de plusieurs kilomètres, deviendront l'objet de concessions partielles, à la suite de demandes régulières adressées à l'administration municipale.

Les présomptions les moins optimistes laissent clairement pressentir que des concessions de forces motrices seraient acquises par des constructeurs en horlogerie. En peu d'années, une population industrielle occuperait cette belle plaine misérablement délaissée aux abords de la ville, et 4 à 5,000 âmes groupées autour des usines augmenteraient de 50,000 fr. le rendement de l'octroi reculé à ces limites.

Mais ce qui reste non moins improbable, c'est que, à défaut de ces installations de fabriques d'ébauches et de fournitures d'horlogerie, nous verrons Montbéliard et ses environs s'emparer successivement de ce que Besançon laissera perdre du chiffre de sa production.

**J. BICHET.**

# 80

## Tonneliers à Dole, 1916

La présence de tonneliers à Dole rappelle qu'il existait des vignes aux alentours de la ville. De plus, la forêt de Chaux à proximité a longtemps été un atout pour cette activité artisanale. Le tonneau, robuste et étanche, est un contenant fiable pour le transport des liquides et autres marchandises par voie terrestre et fluviale. Avec la crise du phylloxéra à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui détruisit la vigne, et l'évolution technologique en parallèle, cette activité va peu à peu disparaître.

AM Dole, CP/VEL/30/164

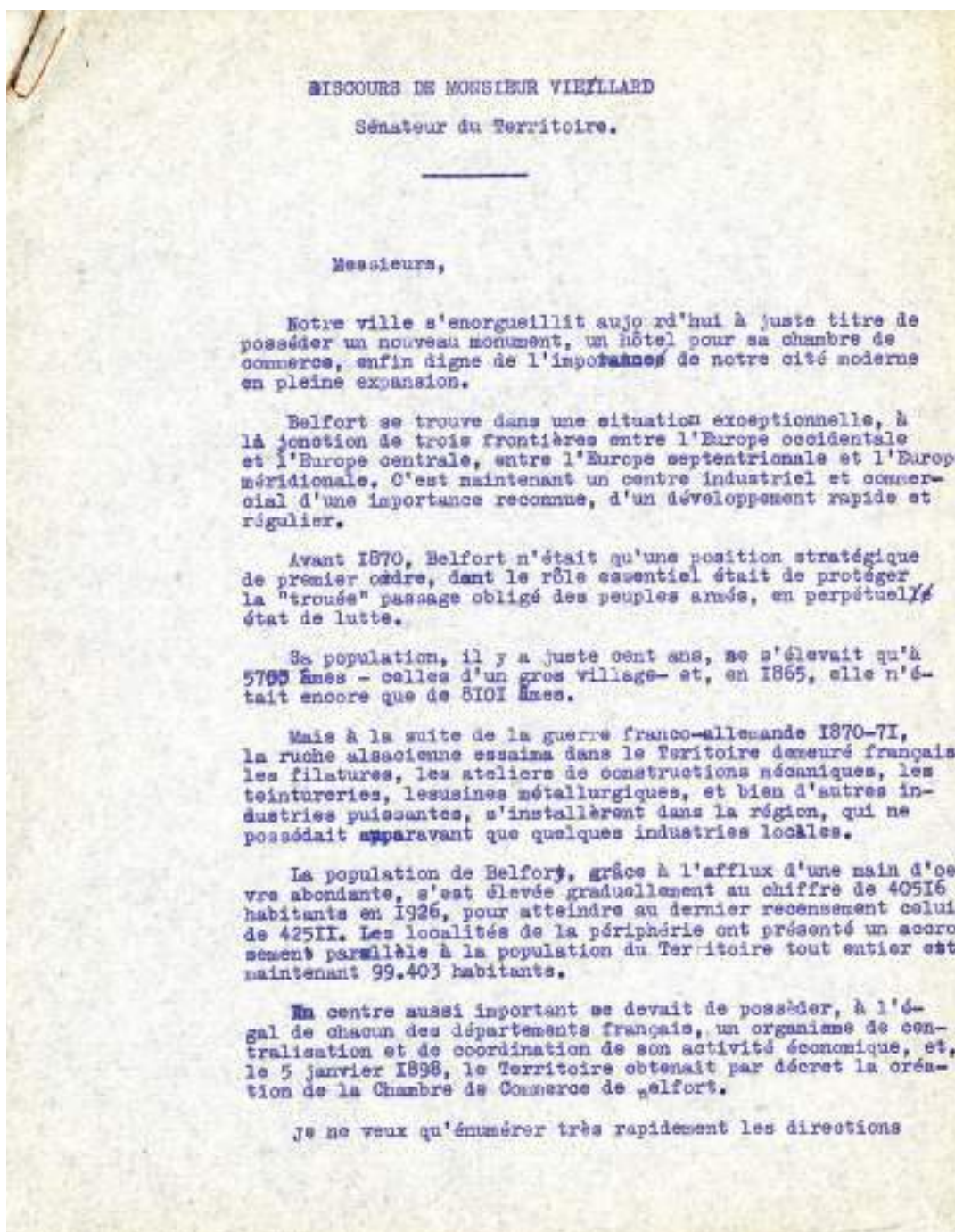


# 81

## Discours du sénateur Louis Viellard lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce de Belfort, 21 juin 1931

C'est par décret du président de la République Félix Faure, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1898, qu'est créée la Chambre de Commerce. Pour cette ville industrielle en pleine expansion, bénéficiant d'une position stratégique au croisement de frontières et de routes commerciales, la création d'un organisme s'investissant dans le développement économique était devenue une nécessité. En dépit des premières répercussions de la crise, la construction, selon les plans de l'architecte Charles Schmutz, et l'inauguration des nouveaux locaux de l'Hôtel consulaire, représentent un signe de prospérité indéniable pour Belfort.

AD 90, 2 ETP 283



multiples dans lesquelles se sont exercées les initiatives de cette institution depuis sa fondation : au point de vue général, voies d'accès au Simplon; amélioration des horaires; aménagement des voies navigables; allongement des écluses; études sur les lois sociales; questions douanières; questions fiscales etc. Au point de vue local : lignes télégraphiques et téléphoniques entre Belfort et Paris, écoles professionnelles de Mulhouse et de Belfort; aménagement de la voie navigable du Rhin à la Méditerranée; grande parcelle des Vosges etc.

L'importance du rôle des Chambres de Commerce, comme organe officiel des intérêts des différentes régions a été intensifiée; en 1919, par leur union en groupements économiques et, ultérieurement, par l'adjonction du Comité consultatif d'action économique. Elles furent aussi en mesure d'apporter aux pouvoirs publics un concours plus efficace dans l'étude et la réalisation des questions à résoudre, et la Chambre de Commerce de Belfort a su maintenir la place qui lui était due dans ce remarquable ensemble de forces organisées.

En 1923, 5 ans après le retour à la France, des provinces pe dues auxquelles nous devons tant, nous avons pu fêter dignement le vingt-cinquième anniversaire de la Chambre de Commerce, et rendre hommage aux membres de sa fondation, en particulier à ses premiers présidents : Mrs Eugène Bornéque et Jean Maître, ainsi qu'à toutes les personnalités éminentes qui lui ont apporté le concours de leur intelligence, de leur compétence, de leur dévouement. Mr René Zeller son président actuel continue brillamment cette tradition.

Mais l'organisme en pleine croissance faisait éclater son cadre devenu trop étroit, il fallu songer à doter la Chambre de Commerce de Belfort d'un siège digne de son importance accrue, en ménageant la possibilité de ses développements futurs. Ce siège nous l'inaugurons aujourd'hui, et voici un joyau architectural de plus pour notre cité et notre cher Territoire.

Je tiens à apporter aussi aujourd'hui en ma qualité de sénateur du Territoire, mes meilleurs vœux de longue prospérité à la Chambre de Commerce de Belfort. Cet événement local, se produit, à la vérité à un époque peu favorable, alors que tous les esprits sont justement préoccupés par l'ampleur et la gravité de la crise économique politique et sociale à la fois presque sans précédent. Mais ce ne peut qu'être une raison de plus pour resserrer en vue du but commun le faisceau des intelligences et des volontés pour affirmer, plus que jamais, cette qualité de ténacité qui a toujours caractérisé la population de notre Territoire et que traduit si bien dans son langage expressif la devise du monument Mercier : "Quand Nôtre" (applaudissements)

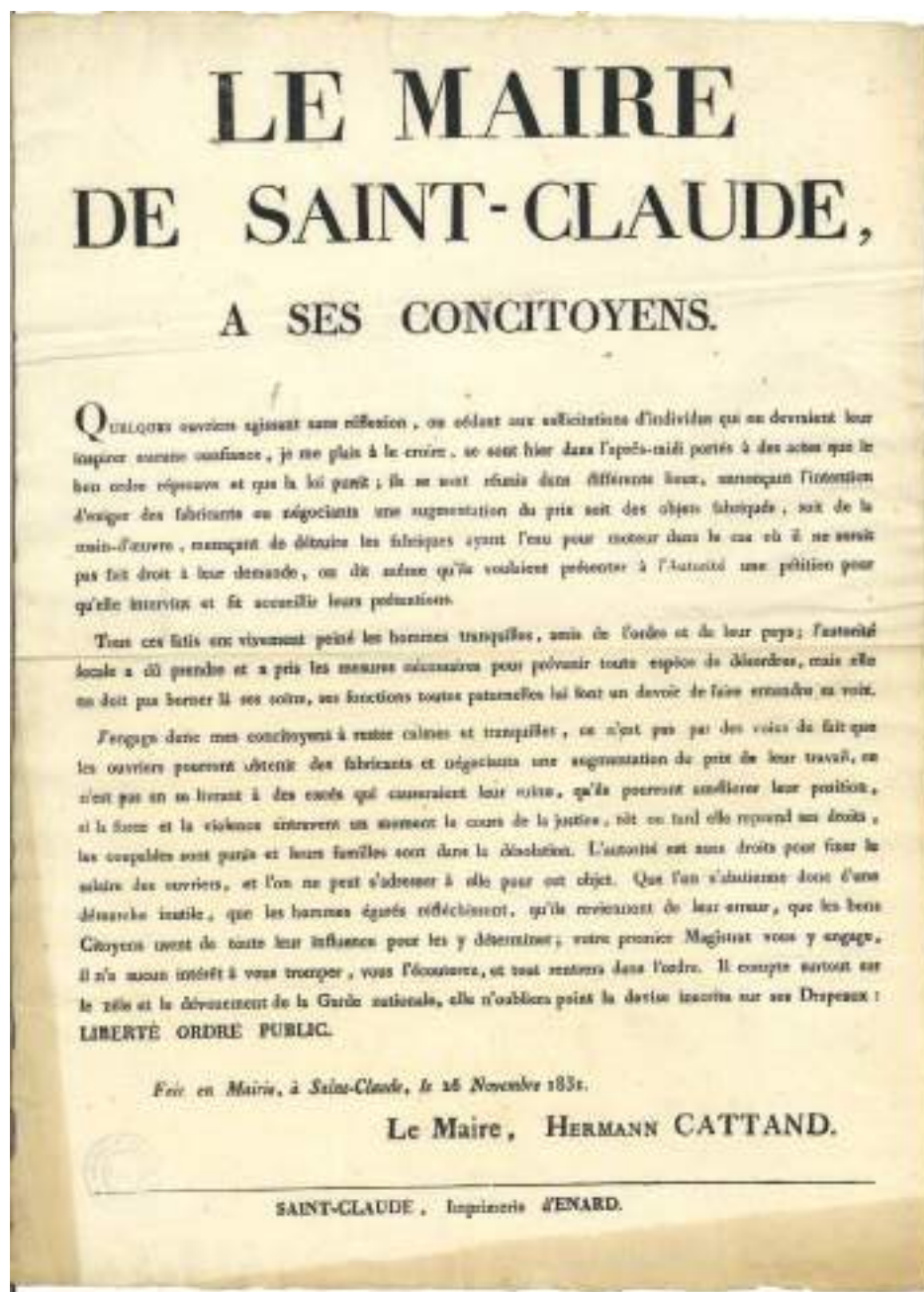
# Chapitre 7 // La croissance et ses limites

## 7.2 Le chômage : un phénomène nouveau qui s'installe

### Appel du maire de Saint-Claude au sujet des manifestations ouvrières, 26 novembre 1831

Source précieuse d'informations sur des troubles survenus à Saint-Claude, la date de ce placard du maire montre qu'ils se produisent dans la foulée de la célèbre révolte des canuts de Lyon (21-24 novembre 1831), qualifiée de première révolte ouvrière de l'ère industrielle. Les revendications en sont les mêmes : d'une part, la mise en cause du machinisme, accusé de provoquer chômage et baisse du revenu ouvrier ; d'autre part, la limitation du libéralisme patronal par l'intervention publique (fixation de tarifs minimums de la main-d'œuvre). L'appel à la garde nationale évoque la crainte d'un ralliement au mouvement ouvrier, comme ce fut le cas à Lyon.

AM Saint-Claude, 7F 10



# 83

## Demande d'aide des chômeurs de Vieux-Charmont, 1862

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la mécanisation par étape du filage et du tissage a donné le coup d'envoi à l'industrialisation massive du secteur textile. Cette activité emblématique de l'industrialisation ne s'implante que ponctuellement en Franche-Comté, notamment, à partir des années 1830, à Vieux-Charmont. Propriété d'industriels vosgiens, l'usine équipée d'une machine à vapeur et de cinq roues hydrauliques qui actionnent 2 400 broches et 50 métiers à tisser, emploie 66 ouvriers en 1861. C'est alors que survient la « crise du coton » causée par la guerre de sécession américaine. Le blocus des ports confédérés par les Nordistes interrompt les exportations de ce qui était jusqu'alors le premier producteur mondial et le principal lieu d'approvisionnement des Européens. La « famine du coton » qui frappe l'Europe met des milliers d'ouvriers au chômage. Si des institutions de charité et de bienfaisance sont mises en place dans l'urgence en Angleterre, le sous-préfet de Montbéliard suggère d'autres palliatifs. En l'absence de caisses ou de sociétés de secours mutuels depuis la loi Le Chapelier et jusqu'à la création de l'Office du Travail en 1891, il propose que les chômeurs participent au chantier de la construction de la ligne ferroviaire Montbéliard-Delle, qui sera inaugurée en 1868.

AD 25, M 2476

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

Le sous-préfet de Montbéliard, Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 Septembre 1862.

# 84

## L'exode sur Paris, 1899

L'automne 1899 est marqué par de nombreuses grèves dans la région de Belfort-Montbéliard (SACM, Peugeot, Japy, etc.). Entre autres revendications, les ouvriers protestent contre la répression patronale envers les syndicats nouvellement créés. La plupart du temps, le patronat reste intransigeant et malgré la détermination des grévistes, le mouvement s'essouffle. Son leader, le syndicaliste Pierre Biétry, pense le relancer en organisant un exode sur Paris. Le 21 novembre, 1 500 grévistes partent d'Audincourt. Ils comptent sur la solidarité et la générosité de la population comme en témoigne cette affiche placardée dans les rues de Belfort. Mais le cortège est stoppé par les autorités. Fatigués, plus pauvres que jamais, les grévistes reprennent peu à peu le travail. Les grèves de 1899 sont un échec mais elles marquent une rupture incontestable dans le rapport de force entre ouvriers et patrons : l'autorité patronale et le paternalisme ne peuvent enrayer l'émergence d'une conscience de classe ouvrière.

AM Belfort, 2110

**Exode sur Paris**

**APPEL**

**A la Population Belfortaine**

Quinze cents grévistes d'Audincourt, Beaulieu, Valentigney, Châtenois et Badevel, affaiblis par un patronat intransigent, mourant de faim au pied des usines, se mettent en route vers Paris.

Nous allons crier au Gouvernement, à Paris, à la France entière notre misère et l'infamie des patrons.

Nous serons à Belfort ce soir à 2 heures et demie sur la place de la Mairie.

Que tous les travailleurs, tous les bons Français, tous les démocrates amis des travailleurs viennent à notre aide.

Que tous nos amis de Belfort, et même nos ennemis aux cœurs généreux ayant des lits de disponibles, viennent se faire inscrire pour loger un ou une ou plusieurs de nos grévistes.

La permanence se tiendra sur la place du Théâtre.

Que d'autres parts ceux qui veulent apporter des secours en argent viennent les déposer avant demain à la Bourse du Travail où notre Trésorier ira les prendre.

Nous comptons sur vous et merci d'avance.

**Vive la République !**

**PIERRE BIETRY,**  
**PAUL QUILICI,**  
Citoyenne **SORGUES.**

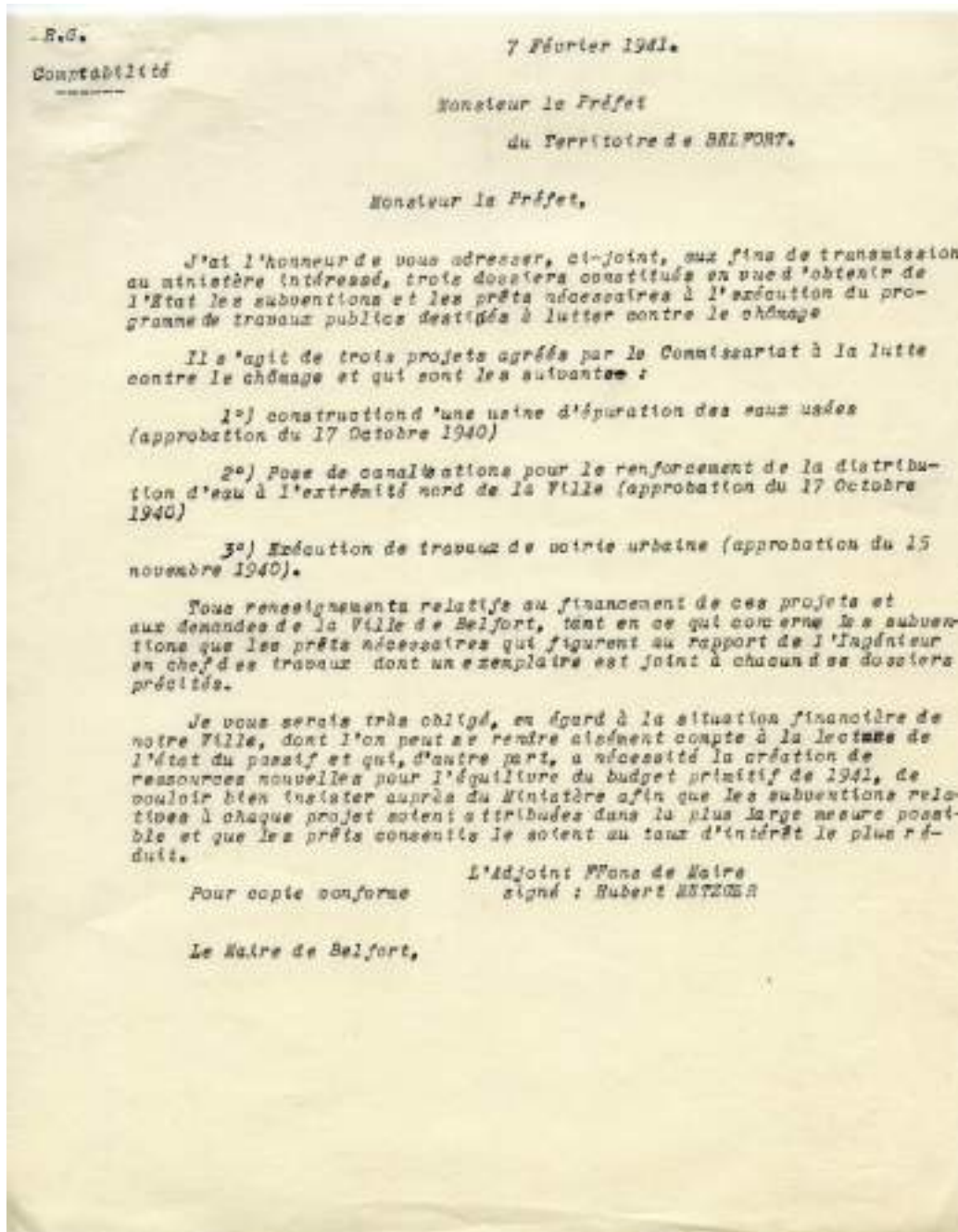


# 85

## Chantiers nationaux de lutte contre le chômage, 1941

La défaite de 1940 et l'occupation allemande désorganisent totalement l'économie française. Le nombre de chômeurs ne cesse de croître : soldats démobilisés ou prisonniers libérés dont les usines sont fermées, juifs interdits d'exercer leur profession, femmes devenues chefs de famille ou encore étrangers (Espagnols, Allemands, Polonais, etc.). Pour lutter contre ce fléau, le Commissariat à la lutte contre le chômage est créé le 11 octobre 1940 et de grands chantiers nationaux sont lancés (routes nationales, canaux, ports...). Au niveau local, les municipalités sont subventionnées par l'État pour la réalisation de travaux de voirie ou la construction d'équipements collectifs. Les projets sont approuvés par les préfets qui transmettent les dossiers et supervisent le contrôle des travaux à travers les agents du Commissariat.

AM Belfort, 7F 17





# 87

## Les effets de la « Grande dépression » dans le pays de Montbéliard, 1931

À la fin de l'année 1930, la « Grande dépression » qui touche les États-Unis depuis le krach boursier d'octobre 1929, fait sentir ses effets en France. Dans le pays de Montbéliard, on assiste alors à un ralentissement de l'activité économique à compter du second semestre de 1930.

Cet article de journal, paru dans *Le Pays de Montbéliard* le 4 février 1931, atteste de ce ralentissement, même si les activités et les usines sont touchées différemment. Reflet de l'opinion, il propose plusieurs solutions pour éviter une crise plus profonde : la fin du recours aux étrangers comme main-d'œuvre, une réduction du temps de travail et une réflexion politique nationale et européenne pour apporter des solutions.

AM Montbéliard, PER 15

### La Crise économique dans la Région

La région de Montbéliard commence à se ressentir du malaise général. Il faut tout d'abord considérer que, même en temps normal, cette période de l'année connaît toujours un ralentissement des affaires. A ce ralentissement s'ajoute une crise exceptionnelle, qui sévit d'ailleurs inégalement sur les industries de notre région.

Les filatures, l'industrie du bois, l'automobile sont plus touchées que les cycles, par exemple, et certains ateliers de quincaillerie. On nous signale que chez Peugeot, — qui constitue un des plus considérables éléments industriels de la région, — telle usine, comme Terre-Blanche, travaille à peu près normalement, tandis que telle autre, — Pont-de-Roide, par exemple, — éprouve des difficultés.

Ici et là, les moyens diffèrent pour remédier à cet état de choses, qui s'aggrave vraisemblablement en février, pour s'atténuer un peu en mars et peut-être — nous l'espérons, — disparaître totalement en avril. Il est normal que l'élément étranger soit plus touché que les

gens du pays. Il sera sans doute indispensable aussi de réduire le nombre des heures de travail. Cette réduction peut seule assurer le maintien du personnel.

C'est donc jusqu'à présent une question de prudence qui préside aux décisions. Il ne s'agit nullement d'hostilité à l'égard des étrangers. Mais tous seront d'accord pour admettre que les ouvriers du pays soient protégés.

Nous l'affirmons d'autre part : il est temps que la Chambre des députés et les comités européens se mettent au travail pour apporter au pays le renouveau de vie, dont il a tant besoin.

#### PENSÉE

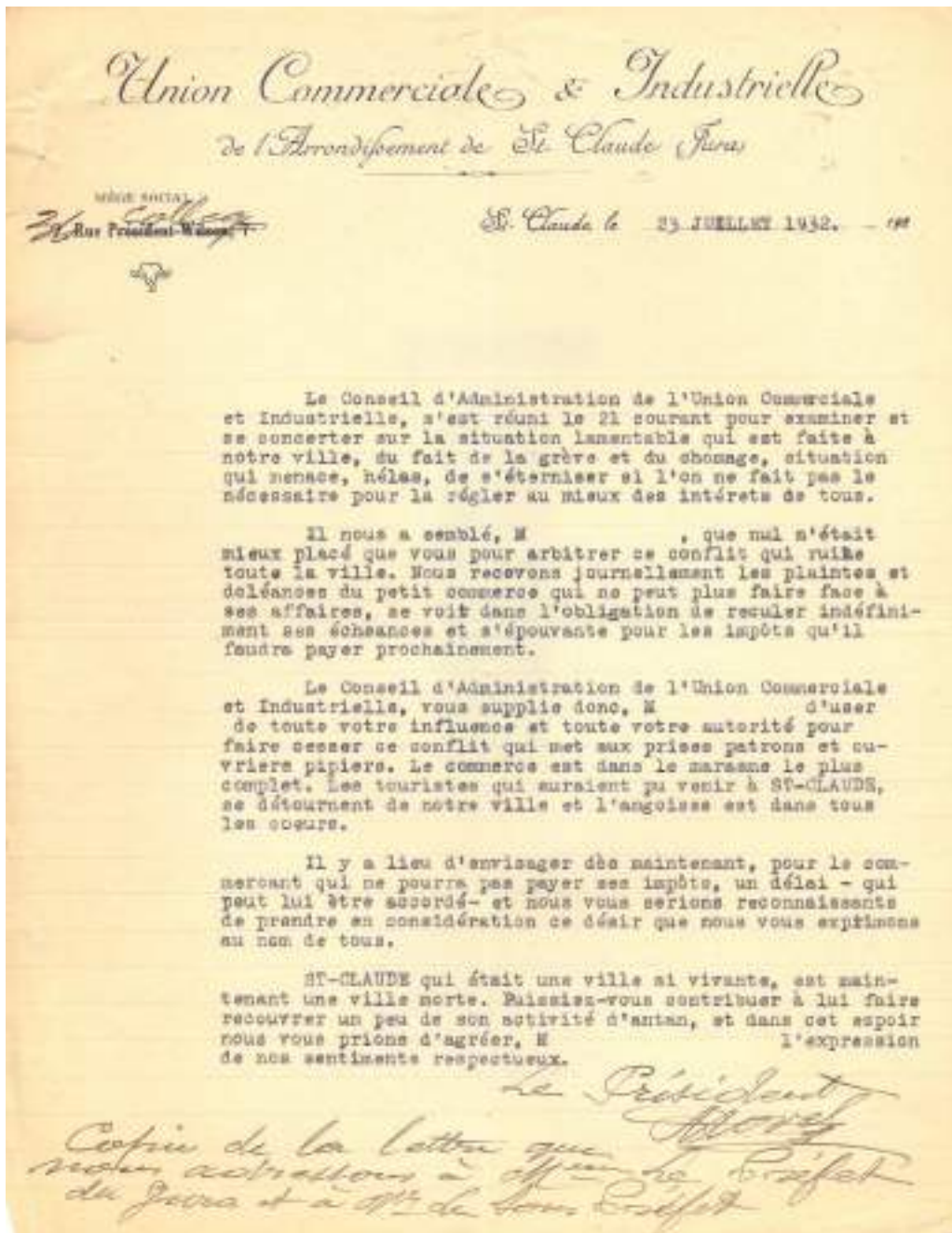
C'est une conviction raisonnée chez moi, qui s'appuie sur une connaissance assez précise de beaucoup de choses, que l'union des Français est indispensable. Je crois qu'elle est nécessaire à l'époque où nous nous trouvons.

Gaston DOUMERGUE  
(Extrait du discours au banquet des Journalistes républicains).

## Appel de l'Union commerciale et industrielle de Saint-Claude au sujet des grèves et du chômage, 1932

La « Grande Crise », née du krach de 1929 aux États-Unis, atteint la France en 1931 et culmine au printemps 1932, au moment où le « cartel des gauches » retrouve la majorité à l'Assemblée nationale. À Saint-Claude, la principale industrie locale, celle de la pipe, est étroitement dépendante de ses exportations, notamment vers les États-Unis : la fermeture de ce marché et le marasme de la finance internationale provoquent un chômage massif et une baisse des salaires. Les ouvriers pipiers, menés par le syndicat Le Travail, débute une grève importante le 1<sup>er</sup> juillet 1932. Elle s'achèvera en août avec la signature d'un contrat collectif, suite à la médiation préfectorale.

AM Saint-Claude, 7 F 10

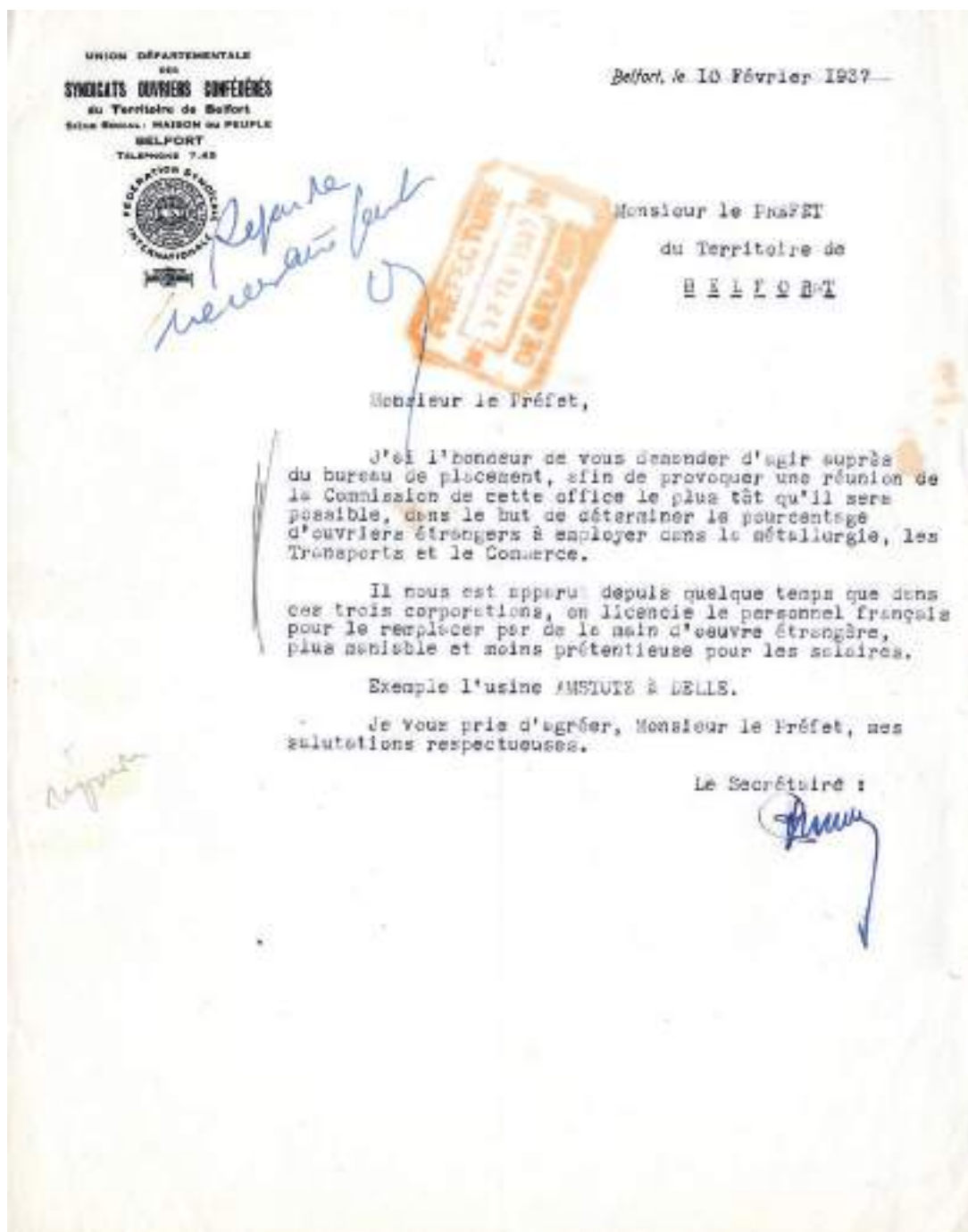


# 89

## Requête de l'Union départementale des Syndicats ouvriers, 1937

Dès 1930, le Territoire de Belfort ressent les premiers effets du ralentissement de la croissance économique. En 1931, quelques entreprises sont contraintes de licencier du personnel. La loi du 10 août 1932 prend des dispositions afin de protéger la main-d'œuvre nationale. En 1937, les syndicats s'inquiètent et dénoncent la concurrence des salariés étrangers. La question des quotas d'étrangers s'impose à l'industrie locale. Les entreprises de travaux publics obtiendront satisfaction avec la publication d'un décret instituant des quotas au *Journal Officiel* en juillet 1937.

AD 90, 10 M 150



## Liste des contributeurs

### **Archives départementales du Doubs**

*Recherches documentaires et notices* : François-Xavier Laithier\* (sujets d'étude n°2.1 et 3)

*Numérisation* : Lydie Besançon

### **Archives départementales du Jura**

*Recherches documentaires et notices* : Emmanuel Pauly\* (sujets d'étude n° 1 et 7.1) et Isabelle Bluet

*Numérisation* : Christine Mars

### **Archives départementales de la Haute-Saône**

*Recherches documentaires et notices* : Didier Roux\* (sujets d'étude n°2.2 et 4.2)

*Numérisation* : François Georges et Nicolas Goichot

### **Archives départementales du Territoire de Belfort**

*Recherches documentaires et notices* : Sandrine Bozzoli\* (sujet d'étude n°6)

*Numérisation* : Olivier Billot

### **Archives municipales de Belfort**

*Recherches documentaires et notices* : Fanny Girardot

*Numérisation* : Fanny Girardot

### **Archives municipales de Besançon**

*Recherches documentaires et notices* : Marion Desvergues, Michel Hitter, Sandrine Natter, Fabrice Pacchin

*Numérisation* : Bérénice Hartwig

### **Archives municipales de Dole**

*Recherches documentaires et notices* : Arnaud Alfonsi\* (sujet d'étude n°5), Maxime Ferroli et Sylviane Sauge

*Numérisation* : Henri Bertrand

### **Archives municipales de Montbéliard**

*Recherches documentaires et notices* : Mathieu Kalyntschuk\* (sujets d'étude n°4.1 et 7.2)

*Numérisation* : AM Montbéliard et Mathieu Kalyntschuk

### **Archives municipales de Pontarlier**

*Recherches documentaires et notices* : Annie Brischoux

*Numérisation* : Émilie Michel

### **Archives municipales de Saint-Claude**

*Recherches documentaires et notices* : Véronique Blanchet-Rossi

*Numérisation* : Véronique Blanchet-Rossi

---

\* Professeur chargé d'une mission de service éducatif par la Délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Besançon



# COLLABORATIONS PRÉCÉDENTES

- Le Gaullisme en Franche-Comté (1940-1945)
- La répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy en Franche-Comté (1940-1944)
- La libération du territoire et le retour à la République (1944-1946)
- La Révolution française dans les archives comtoises
- Les Francs-Comtois et la République
- Les Trentes Glorieuses en Franche-Comté

